

CHARLES HEON

Fondateur de la Paroisse de Saint-
Louis de Blandford

Premier colon du comté d'Arthabaska

Mœurs, Coutumes, Episodes de la vie d'autrefois

PAR

F. H. ST-GERMAIN

Nicolet, P. Q.

CHARLES HEON
FONDATEUR
DE LA PAROISSE
DE SAINT-LOUIS
DE BLANDFORD

ARTHABASKA.

LA COMPAGNIE D'IMPRIMERIE D'ARTHABASKAVILLE, IMPRIMEUR

1905

INTRODUCTION

Amis lecteurs, il vous a sans doute été permis d'entendre vanter par nos premiers écrivains canadiens français ceux que nous regardons à juste titre comme étant nos gloires nationales, dans les lettres, dans les sciences ou dans les arts.

Nous avons droit d'être fiers de pouvoir compte au nombre de nos nationaux des hommes qui certainement auraient illustré n'importe quel pays qui aurait eu l'honneur de les avoir au nombre de ses enfants.

En effet, quel est le pays qui ne s'enorgueillerait pas d'avoir donné naissance à des évêques comme Nos Seigneurs Plessis, Bourget et Taschereau ; des savants comme l'abbé Desaulniers, l'abbé Sabin Raymond, l'abbé Tanguay ; des historiens comme Garneau et l'abbé Ferland ; des hommes d'état comme Cartier, Lafontaine, Mercier et Laurier ; des orateurs tels que

Papineau, Chapleau et Morin ; des poètes comme Crémazie, Fréchette ; des industriels comme Masson, Joliette, Rolland, et tant d'autres qui, chacun dans sa sphère respective d'action, ont brillé au plus haut degré, par leur science, et ont obtenu des succès qui feront passer leurs noms à la mémoire de la postérité.

Mais combien demeurent dans l'oubli, qui sur une scène plus humble, ont mérité de la part de leurs concitoyens une mention spéciale, pour des actions d'héroïsme patriotique, de sacrifice, de force d'âme, poussées au paroxysme !

On ne sait pas apprécier de leur vivant, leurs mérites ; ils sont pour ainsi dire noyés, ignorés dans les succès que d'autres plus intrigants ont eu la bonne fortune ou la hardiesse de s'attribuer.

Amis lecteurs, je crois qu'il est du devoir de tout citoyen témoin d'une vie bien remplie de mérites qui ont toujours été méconnus, de rendre publiques certaines actions restées ignorées, ou qui, par modestie, ont toujours été cachées.

Les actions d'éclat ne sont pas toujours celles qui ont le plus de mérite réel ; bien souvent elles ne sont que le résultat d'un concours de circonstances fortuites, servies soit par un heureux hasard, ou quelquefois aussi par la grande audace d'un *risque tout* quelconque.

Ne devons-nous pas admirer le courage, l'énergie

indomptable de ces héros de la colonisation de notre beau Canada, depuis sa découverte jusqu'à nos jours, depuis Louis Hébert, le fondateur, on peut le dire, de l'agriculture dans ce pays, jusqu'à ces hardis pionniers de la région lointaine du Saguenay et des magnifiques Cantons de l'Est.

On ne paraît pas apprécier de nos jours à leur juste valeur les sacrifices sans nombre qu'ont dû s'imposer ces pionniers de la colonisation ; on ne semble pas croire, ou on feint d'ignorer ce qu'ont été obligés d'endurer de privations de toutes sortes ces braves colons qui, pour le plus grand nombre, n'ont pas vécu assez longtemps pour être témoins de la fortune qu'ils ont léguée à leur Patrie.

Je le répète donc, je crois qu'il est du devoir de ceux qui ont été les contemporains de ces héros de ne pas laisser aller dans l'oubli le récit d'une partie de leurs actions soit publiques ou privées ; il y a dans la vie des obligations qui incombent aux citoyens, que l'on ne peut sans lâcheté s'abstenir de remplir.

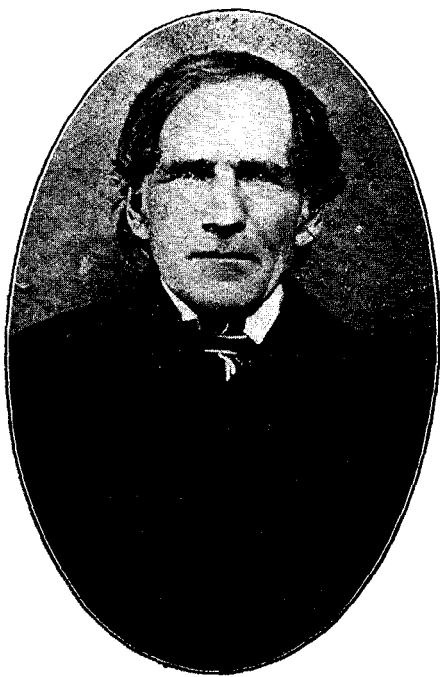
Ayant vécu de longues années, pour ainsi dire côte à côte avec un de ces vieux pionniers, que j'ai été à même de connaître et d'apprécier, j'ai cru qu'il était de mon devoir de ne pas laisser tomber dans l'oubli certains faits qui sont inconnus ou portés au crédit d'autres personnes.

Je veux, par la notice biographique qui va suivre, faire connaître un brave citoyen, qui a passé une bien longue carrière à faire le bien. Je veux nommer par là Charles Héon, fondateur de la paroisse de Saint Louis de Blandford et le premier entre tous les colonisateurs du comté d'Arthabaska.

J'ai cru devoir faire accompagner le récit de la vie de mon héros par des scènes de la vie d'autrefois et d'épisodes auxquels il n'a pas été tout à fait étranger.

Je préviens mes amis lecteurs que je n'ai pas la prétention de leur présenter une œuvre littéraire ; bien loin de là est ma pensée. Ayant passé la plus grande partie de ma vie à cultiver la terre (tous savent que ce n'est pas à manier la charrue que l'on apprend à agencer des tournures de phrases, et à faire des fleurs de rhétorique), je demande leur indulgence et les prie de ne voir dans cet ouvrage qu'un seul but : celui de faire connaître la vie de l'un des héros de la colonisation de nos terres incultes.

F. H. ST.-GERMAIN.



CHARLES HÉON

Juge de Paix

Fondateur de Saint-Louis de Blandford.

CHARLES HEON

Juge de Paix et Capitaine de Milice

CHAPITRE PREMIER

Charles Héon naquit à Bécancourt le vingt mars mil sept cent quatre vingt dix-neuf, du mariage de Charles Raymond Héon, marchand-navigateur, et de Dame Marie Soulange Richard.

Le jeune Charles Héon ne se sentant aucune disposition pour la navigation, embrassa le métier de charpentier-menuisier, qu'il exerça dans sa paroisse natale. En mil huit cent vingt, il épousait Mademoiselle Louise Cormier, de Bécancourt.

Charles Héon exerçait, paraît-il, son métier avec assez de succès pour que les citoyens de sa paroisse natale lui confiassent la reconstruction du clocher de leur église, qu'une bourrasque de vent venait de

faire tomber. Certes, il ne trompa pas leur confiance, le clocher qu'il édifiait ayant résisté aux tempêtes pendant plus de soixante ans. On dut l'abattre lors de la démolition de l'Eglise, pour faire place au magnifique temple qui existe aujourd'hui.

Avec un début comme celui-là, Charles Héon pouvait compter sur le succès dans sa carrière de constructeur. Avoir à son crédit, à l'âge de vingt-quatre ans, la construction d'un clocher, n'était pas à cette époque une affaire de peu d'importance, et pouvait amener à l'heureux entrepreneur, sinon la fortune, au moins une renommée toujours convoitée et enviée.

Charles Héon avait d'autres vues : il sentait en lui un besoin de créer, de fonder un nouvel établissement. Quelque chose lui disait qu'il avait une mission à remplir, et il se croyait de force à pouvoir mener à bonne fin une entreprise qui serait utile, non seulement à lui, mais aussi à ses concitoyens.

CHAPITRE DEUXIÈME

Amis lecteurs, vous serez peut-être surpris lorsque je vous dirai qu'à l'époque où commence ce récit, en mil huit cent vingt-cinq, il n'y avait de colonisée, dans ce que de nos jours nous appelons la Province de Québec, et qui était connue alors sous le nom de Bas-Canada, qu'une *lisière* de terrain, bordant le fleuve Saint-Laurent, de six lieues ou à peu de chose près de largeur, connue sous les noms de Seigneuries et Fiefs; au delà de ces six lieues les terres étaient la propriété de la Couronne, ou appartenaient à des grands propriétaires, et étaient connues sous le nom de Townships ou Cantons.

Il n'y avait, dans tout ce qui constitue les comtés de Mégantic, Arthabaska, la plus grande partie des comtés de Drummond, Bagot, Shefford, Richmond, Wolfe, pas un seul habitant, et la plus grande partie de cet immense territoire n'était connue que par les sauvages, qui y faisaient de courtes visites de chasse, suivant toujours, ou à peu près, les rivières et les

cours d'eau. Je dis que les sauvages y faisaient de courtes visites, parce que dans tout ce territoire il n'y avait pas un seul village indien ; leurs pieds à terre ont toujours été les villages de Saint-François et Bécancourt.

Il n'y avait, en mil huit cent vingt-cinq, qu'un seul siège Episcopal, Québec ; il n'y avait qu'un seul Evêque pour tout le Bas-Canada, qui ne comptait alors que deux cent trente paroisses organisées. Sa Grandeur Monseigneur l'Evêque de Québec ne visitait son immense diocèse, dans chacune des paroisses, qu'une seule fois tous les sept ans ; il n'est pas étonnant que, très souvent, il administrât le sacrement de la confirmation à des vieillards de soixante ans et plus.

Les Townships étaient, pour le plus grand nombre, arpentés et divisés tels qu'ils le sont aujourd'hui. Une grande quantité de lots de terre avaient été donnés à des particuliers en reconnaissance de services rendus ; plusieurs Canadiens Français avaient été récompensés de leurs services dans la guerre de mil huit cent douze et mil huit cent treize par des octrois de terre, qui étaient connus sous le nom de Script. Le nombre d'acres de terre était proportionné au grade qu'avait occupé le militaire : le simple volontaire avait droit à deux cents acres, le lieutenant à trois

cents acres, ainsi de suite suivant la position et la durée du service.

On donnait ce script ou octroi dans des cantons qui quelquefois étaient fort éloignés et tout à fait inconnus et n'ayant aucun chemin pour y conduire.

Il n'est pas étonnant que bien peu de ces pauvres soldats aient profité de ces dons; la grande majorité d'entre eux ont vendu et cédé pour des bagatelles ces titres de propriétés qui, en passant en d'autres mains, ont fait la fortune de gens qui ont pu attendre quelques années.

A l'époque dont je parle, en mil huit cent vingt-cinq, on peut dire avec raison que les Townships de l'Est n'étaient pas connus, ou s'ils l'étaient, ce n'était que par les sauvages, ou par quelques courreurs de bois, faisant quelques billots ou bois de mât, qu'ils prenaient sur les bords des rivières St-François, Nicolet et Bécancourt.

On parle de gens ayant fait d'assez grandes quantités de mâts, de plançons et billots, sans le secours d'aucune bête de trait; on ne prenait que les arbres qui se trouvaient sur le bord de la rivière, et la quantité ne faisait jamais défaut.

Vers mil huit cent quinze ou vingt, le Major Caldwell avait construit, sur l'île Montesson, à l'embouchure de la rivière Bécancourt, un moulin à scie dont on voyait encore, il y a quelques années, les

fondations en pierre ; il ne fut en opération que durant quelques années, M. Caldwell ayant transporté son moulin près de la rivière Chaudière, dans la Beauce.

Dans le temps que je cite, on ne passait pas la chute de la rivière Bécancourt pour faire le bois ; on se contentait de travailler dans les parties ouest des cantons de Bulstrode, Aston et Maddington ; plus haut que le Sault Blanc, c'était l'inconnu !

Les Sauvages Abénakis faisaient la chasse tous les ans, et lorsque les blancs approchaient, ils avaient soin d'enlever tout ce qu'il y avait de gibiers ; de fait, lorsque les blancs firent leur apparition, il ne restait pas un seul castor, tous avaient été détruits ; il ne restait que les chaussées comme preuve de l'habitation de ces rongeurs dans cette partie du pays.

CHAPITRE TROISIÈME

A cette époque, le Bas Canada était un pays agricole dans toute l'acceptation du mot ; il n'y avait pas, comme de nos jours, des industries établies dans les villes et les villages ; il y avait le commerce de fourrures qui se faisait au Nord-Ouest, le commerce de bois sur l'Ottawa, point d'émigration aux Etats-Unis. Les jeunes gens n'avaient point d'autres carrières que les voyages au pays d'En Haut, à Bytown, la descente du bois en cage à Québec, et le service chez les cultivateurs, comme garçons de ferme !

Tous ces emplois étaient payés à de bien petits salaires. Un bon serviteur, homme à tout faire, était payé quarante piastres par année, ou quarante sous par jour ; à ces prix, les serviteurs étaient nourris, blanchis, raccommodés, mais aussi ils étaient regardés comme faisant partie de la famille, et on avait pour eux une certaine considération qui valait bien quelque chose ; souvent ils étaient admis dans les conseils de la famille, en ce qui regardait l'administration de la ferme.

A l'époque dont je parle, l'administration d'une ferme n'était pas ce qu'elle est de nos jours : on ne parlait pas de travail mécanique ; tout était fait à force de bras, les labours, le hersage, la semence, la coupe des foins, la récolte des grains, le râtelage, le battage, le criblage ou nettoyage des grains, le sciage du bois. Voilà pour les ouvrages des hommes. Quant à ce qui regardait la femme de ménage, sur une ferme, elle n'était pas mieux partagée.

On cultivait le lin : il fallait l'arracher de terre, le broyer, l'écocher, le peigner, et, pardessus tout, le tisser pour en faire la toile, la fameuse toile du pays ; on filait le fil à coudre, très fin et bien blanc, on tondait les moutons, on lavait la laine, on la détirait, on la cardait à la maison, on la filait et puis on faisait cette belle grosse étoffe bleue, dont on confectionnait, toujours à la maison, ces fameux capots à capuchon ; on fabriquait aussi la belle étoffe grise pour faire les bougrines, les culottes à bavaroises, les vestes à manche, les nippes, les mitaines ; on faisait aussi la flanelle pour les chemises, la petite étoffe et le droguet pour vêtir la mère et les filles de la maison ; on tricotait les bas, les chaussons, les mitaines, les crémonnes, les capuches, les fameux grands bas, que l'on faisait *reclaquer* en cuir par le cordonnier, pour le grand père !

On faisait les coiffures pour les hommes et les

garçons ; c'étaient des tuques pour la saison d'hiver, et le chapeau de paille pour l'été ; quelquefois on faisait ces chapeaux avec du fin foin, ce qui faisait une coiffure très légère et très jolie.

Vous serez peut-être surpris lorsque je vous dirai que le commerce de chapeaux de paille a été pendant un certain temps très considérable ; il se faisait des affaires dans cette branche de commerce pour des milliers de louis ; on les passait en contrebande aux lignes frontières ; là, on les échangeait pour des chaussures, du thé et autres effets. C'est vers mil huit cent cinquante cinq à mil huit cent soixante que ce commerce de chapeaux de paille a été le plus actif. Ils n'étaient pas rares les cultivateurs qui manufacturaient trois ou quatre cents douzaines de chapeaux dans le cours d'un hiver ; la guerre de sécession mit fin à ce négoce.

On faisait aussi à la maison les chaussures en cuir rouge, cousues avec de la *babiche* de peau de chat. Ces souliers de bœuf avaient des hausses en peau de veau ou de mouton, que l'on ramenait sur le bas du pantalon replié. C'était une très bonne chaussure,

qui tend de plus en plus à disparaître. Beaucoup de cultivateurs ne portaient pas d'autres souliers ; on ne faisait travailler le cordonnier que rarement ; il fallait que ce fût un dépensier, un homme très fier et orgueilleux, pour se servir de chaussures dites françaises, les jours de semaine. Les jeunes filles avaient des bottines faites par le cordonnier, et dont elles ne se servaient que les jours de fête. Bien souvent il arrivait que pour garder ces chaussures en bon état, si on était obligé d'aller à l'église à pied, (pour ménager les chevaux) on allait pieds nus ou avec ses souliers de bœuf, jusqu'aux premières maisons du village, et là on chaussait sa bottine, que l'on avait eu soin de noircir avant le départ ; pour le retour à la maison, on avait la précaution de changer de chaussures pour reprendre ses souliers de bœuf qu'on avait laissés sous la clôture.

L'ouvrage ne manquait jamais ; tout se faisait à la maison. Quelquefois on se rassemblait plusieurs voisins, pour faire ce qu'on appelait un *Bis*. On faisait de ces *Bis* pour divers ouvrages qui requéraient plusieurs bras : soit pour fouler l'étoffe qui, en

sortant du métier, des mains de la tisserande n'avait pas une épaisseur suffisante pour la rendre chaude. Pour lui donner une densité convenable, on la passait au foulon.

Ce foulage d'étoffe n'était pas une petite affaire.

On se procurait d'abord une grande auge faite tout exprès, que l'on emplissait d'eau bien chaude avec beaucoup de savon, et on déposait dans cette eau l'étoffe que l'on voulait fouler, et on procédait à l'opération. Quatre hommes, munis de foulons en bois franc, bien faits et bien unis pour ne pas déchirer l'étoffe, se mettant deux à chacun des bouts de l'auge, frappaient en cadence régulière sur l'étoffe, tandis qu'un cinquième restait au milieu, armé d'une petite massue en bois, frappant de son côté, de manière à tenir l'étoffe en place.

Ce foulage ne se faisait jamais sans être accompagné de chant, de manière à ce que l'ouvrage se fit bien. Quand il n'y avait pas de chant, on disait que c'était plus fatigant, et que l'étoffe ne se foulait pas également. On avait des chansons pour la circonstance. La chanson qui avait le plus de vogue et qui était la plus aimée était :

C'est la belle Françoise
Qui veut se marier.

On faisait aussi des bis pour le broyage du lin. Ce broyage de lin se faisait par les femmes et les jeunes filles ; quelquefois aussi on invitait pour faire l'ouvrage le plus fatiguant et qui exigeait de la force musculaire (comme l'écrasage des poignées de lin), quelques jeunes garçons, qui se faisaient un plaisir, un honneur, de prêter le secours de leurs bras nerveux à celles que, bien souvent, ils avaient désiré rencontrer ; aussi, il ne se passait pas un seul rassemblement de cette nature, que l'on disait, la semaine suivante, que un tel et une telle s'étaient promis l'un à l'autre au bis chez tel ami, et que le mariage se ferait aux fêtes du jour de l'an.

Vous comprenez, amis lecteurs, qu'avec de pareils résultats, on n'avait jamais de difficultés à organiser ces réunions. On s'y rendait en foule, avec une grande gaieté de cœur et l'on s'y amusait sans contrainte.

CHAPITRE QUATRIÈME

La toilette n'était certes pas coûteuse à cette époque : la presque totalité des étoffes d'habillement se confectionnait à domicile, soit pour les hommes, soit pour les femmes. On achetait quelquefois des habits de noce, que l'on revendait vingt fois sur cent, après la noce finie, à des amis désireux de se créer une garde robe d'occasion, et ceux-ci, à leur tour, tâchaient de tirer parti le mieux possible de leur folle dépense.

On ne voyait pas, comme de nos jours, des tailleurs tenant boutique dans tous les villages, quelque considérables qu'ils fussent. Vous serez étonnés, amis lecteurs, lorsque je vous dirai qu'en mil huit cent quarante six il n'y avait pas de tailleur résidant dans le grand village de Saint Hyacinthe. Un monsieur Gauthier, tailleur, résidant à Saint Pie, venait tous les quinze jours prendre des commandes. L'ouvrage de couture et taillage était fait par des femmes.

Les cultivateurs portaient toujours des habits faits à la maison, de la main de la mère de famille, aidée par des couturières à qui on payait un salaire de trente sous par jour.

Les cultivateurs portaient toujours un tablier, qui était en peau de mouton ou de veau, pour les jours de travail ; le dimanche on échangeait ce tablier en peau de veau ou mouton, contre un autre tablier en peau de caribou ou orignal, très blanc, très propre, ayant de longues lanières en même cuir, pour le tenir en place. Ce tablier était toujours bien taillé en rond, couvrait à peine le genou et donnait un air de propreté à son heureux possesseur. Pour ajouter à la toilette d'hiver, on ne manquait jamais, lorsque le beau capot à capuchon était mis, de se ceinturer avec la fameuse ceinture fléchée, qui était très large, très forte et portait quelquefois les initiales du propriétaire tissées à même.

Les canadiens-français ont toujours aimé avoir un bon cheval et le tenir bien gras. Certes, nos pères avaient été heureux dans le choix qu'ils avaient fait de leur race de chevaux, qui encore de nos jours, jouissent d'une grande renommée pour leur force d'endurance et leur grande vigueur : aussi en avaient-ils grand soin.

On aimait avoir un cheval gras, avec le poil luisant ; on ajoutait à l'apparence du cheval en le harnachant le plus richement possible.

On achetait un harnais, qu'on appelait à bossettes, soit blanches ou jaunes. Ces bossettes étaient de petites plaques en cuivre de trois quarts de pouce carré et une ligne d'épaisseur, et étaient réparties sur tout le harnais, à une distance de huit pouces les unes des autres. On payait ce harnais vingt-cinq ou trente piastres et même plus.

Il fallait être surpris par l'orage bien subitement pour que le harnais soit mouillé car on ne s'en servait ordinairement qu'à bonne enseigne.

Quant à la voiture d'été, l'homme riche ou le cultivateur à l'aise se payait le luxe d'une calèche ou d'un cabriolet. La calèche était une très bonne voiture, coûtant cinquante ou soixante piastres ; elle était montée sur des crics en fer, reliés entre eux par des ressorts ou traits en cuir de vache marine, qui avaient une épaisseur de près d'un pouce.

On avait grand soin de ne pas trop serrer les crics, afin de laisser un petit espace pour que le train de la voiture occasionnât un certain bruit, très flatteur pour l'occupant de la voiture, qui attirait par là les regards de ses concitoyens, et ces derniers ne manquaient pas de faire des remarques à l'avantage de l'heureux propriétaire du beau cheval, du beau harnais et de la belle calèche.

Mais il n'était pas donné à tous les cultivateurs d'avoir un équipage comme celui que je viens de décrire ; il n'y en avait que cinq ou six dans une paroisse qui pouvaient se payer un luxe pareil. Ce n'étaient ordinairement que les gros bonnets de la localité que l'on voyait passer avec ces précieuses voitures. C'était monsieur le Curé, monsieur le Seigneur, le Colonel, le Capitaine de milice, quelquefois aussi un voyageur arrivant du Nord-Ouest, qui voulait éblouir ou se venger d'un ancien rival qui, avant son départ pour Là Haut, l'avait fait éconduire par une fille qu'il convoitait. Mais, depuis qu'il était de retour, que les choses étaient changées ! il ne savait vraiment pas comment s'y prendre pour répondre à toutes les invitations, à toutes les œillades que les jeunes filles lui lançaient ; quelquefois, les mères se mettaient de la partie ; on le cajolait, on le vantait, tant et si bien, qu'il en était ébloui, et, se lançant à faire des présents à droite et à gauche, il

dissipait en quelques mois le fruit de son travail pendant plusieurs années !!...

La voiture ordinaire était la charrette, voiture à deux roues, avec ressorts en bois. Cette charrette n'avait qu'un siège ; quand on voulait en augmenter le nombre, on mettait une ou deux chaises.

Les jeunes gens, les cavaliers, allaient presque toujours à cheval, avec une selle quand on en avait ; lorsqu'elle manquait, on se servait d'une selle fabriquée à la maison, que l'on appelait Paneau ; elle n'était pas toujours aimée par le jeune homme tant soit peu orgueilleux.

Je ne crois pas que la voiture à quatre roues, qu'on appelait wagonnette, ait été en usage dans le Bas Canada avant mil huit cent quarante.

CHAPITRE CINQUIÈME

N'allez pas croire, amis lecteurs, que nos pères avaient les outils que nous possédons aujourd'hui. Je me souviens fort bien de la première fourche à foin en acier que mon père ait achetée. C'était en mil huit cent quarante quatre. Les fourchons avaient huit pouces de longueur, et c'était très dangereux, disait-on, de se servir d'un tel instrument : il fallait toujours être sur le qui-vive ! On ne se servait que de fourches en bois pour le fanage et le charroyage du foin et du grain. L'homme d'ordre avait toujours des fourches d'avance dans ses granges ; il disait que le bon temps de couper les fourches était quand on les trouvait.

Tout le grain était battu au fléau et nettoyé au van. Un homme habitué battait cinquante gerbes de blé par jour, mais, pour arriver à ce résultat, il lui fallait commencer sa journée à six heures le matin et continuer à travailler jusqu'à six heures le soir.

Pour ne pas souffrir du froid aux pieds, on se chaussait de sabots que l'on apportait à la maison, et

pour les mettre en état propice, on les emplissait de cendres chaudes pour quelques instants. Pour battre le grain d'une petite récolte de trois à quatre cents minots, il fallait passer tout l'hiver dans la grange.

Tout le foin était coupé à la faux et râtelé avec un rateau à la main, fabriqué à la maison.

Les grains étaient tous coupés avec la faucille. C'était un des plus durs labeurs du cultivateur : il fallait rester exposé toute la journée le dos aux ardeurs du soleil ; un homme expert coupait quelquefois un arpent carré de blé, mais c'était très rare. Jamais on n'engrangeait un seul épi de grain sans qu'il fût mis en gerbe ; on aurait cru tout gaspiller en faisant autrement

On faisait avec la gratte les silons pour semer les patates et le blé d'inde, de même que les rechaussements et les arrachages de patates. Tout se faisait à la main et à force de bras ; il n'y avait qu'un paresseux qui pût avoir l'idée de se servir d'une charrue pour faire les sillons, disait-on.

On hersait avec des herses garnies de dents faites en bois d'érable ; les dents de herses en fer avaient, disait-on, le défaut de détruire l'herbe !!!

La manière de cultiver dont je viens de vous donner un mot de description a subsisté jusqu'à il y a cinquante et quelques années.

Je me souviens fort bien d'avoir vu fonctionner

le premier moulin à battre à deux chevaux qui soit venu à St-Hyacinthe, en mil huit cent quarante cinq. Pour donner plus de force, disait-on, à l'instrument, on attelait les chevaux sur le moulin, quelquefois on les fouettait, pour donner de la traction et par là augmenter la force. Pour arrêter la machine, on se servait d'une petite botte de paille appliquée sur l'épaule en guise de frein.

Quand à la culture du foin, on s'est servi de la faux jusqu'à mil huit cent cinquante six, date, si je me souviens bien, de l'apparition de la faucheuse mécanique, dont l'usage ne s'est généralisé que vers mil huit cent soixante et cinq ou six. On se servait bien, depuis quelques années, d'un râteau à cheval, qu'on laissait trainer et que l'opérateur suivait de côté ; c'était déjà quelque chose, mais loin, très loin du bel instrument que nous voyons de nos jours dans toutes les prairies.

Ce n'est que quelques années plus tard que la moissonneuse pour la récolte du grain fit son apparition, amenant avec elle toute une révolution, pour ainsi dire, dans la culture ; elle fut bientôt suivie de cette machine incomparable, la moissonneuse-lieuse qui, à elle seule, représente le travail ardu de vingt, hommes.

Souvent je me surprends à penser à ces bienfaiteurs de l'humanité, les inventeurs de ces magnifiques

engins de travail, et je me dis : " Pourquoi n'élève-t-on pas de monuments à ces hommes de génie qui ont créé tant d'instruments pour ménager les forces de l'homme ? "

On est toujours surpris de voir à quel point de perfection on est rendu dans la confection de ces machines, de ces automates, on peut dire, qui font les travaux de l'homme avec plus de perfection qu'il ne peut les faire lui-même.

D'après les progrès et les succès obtenus depuis quelques années, on ne peut vraiment pas présumer où s'arrêteront les inventeurs, qui ont pour but de remplacer l'homme par des automates dans l'exécution des travaux manuels.

Amis lecteurs, il n'y a pas que dans la culture qu'on constate un grand changement dans la manière d'opérer. Comme je le dis ailleurs, le travail qui incombait à la mère de famille, à la femme de ménage, était onéreux, et nombreuses étaient ses occupations, la tenant à l'œuvre depuis cinq heures le matin jusqu'à dix et onze heures le soir.

Toute la couture se faisait à la maison, ainsi que les tricotages des bas et des mitaines. On n'avait pas, dans le temps, ces superbes machines à coudre et ces beaux et bons moulins à tricoter, si répandus de nos jours dans toutes les campagnes.

Je me souviens fort bien des premiers moulins à

coudre qui firent leur apparition, en mil huit cent quarante neuf. C'étaient de petits instruments qui s'adaptèrent à une table, et que l'opératrice faisait mouvoir au moyen d'une manivelle. Ce fut tout un événement ; on faisait des lieues pour voir cette nouvelle merveille. Que de jalousie l'heureuse possesseur d'un tel instrument ne faisait-elle pas naître ! on enviait son sort, on la trouvait heureuse.

Le blanchissage du linge, chez les cultivateurs, était fait deux fois par année. On lavait la flanelle et les étoffes le printemps, et, l'automne venu, on lavait la toile, on faisait ce qu'on appelait la lessive ; ceux qui étaient près d'une rivière, d'un ruisseau, faisaient là cette opération. On se servait d'un battoir, que l'on agitait en cadence et avec force ; il ne faisait pas toujours bon pour les étrangers de se tenir trop près de la batteuse : il jallissait assez d'eau pour les tenir à distance.

On n'avait pas la tordeuse si utile de nos jours ; tout se faisait et s'exécutait à force de bras ; en un mot, il n'y avait pas un seul instrument pour ménager les forces, pas plus celles de la femme que celles de l'homme. Il n'est pas surprenant que nos mères aient eu la réputation d'être très robustes et d'avoir pu, en maintes circonstances, montrer à vivre à des indiscrets du sexe barbu.

CHAPITRE SIXIEME

A l'époque dont je parle, depuis mil huit cent vingt-cinq à mil huit cent cinquante, on ne voyait pas la montre au gousset du premier venu ; il n'y avait que le privilégié de la fortune qui se payait le luxe d'avoir en sa possession et sous la main cet utile instrument.

Il en était de même de la pendule, de l'horloge. Comme je le disais en parlant de la calèche, il n'y avait que les gros bonnets qui possédaient une horloge ; les simples mortels se contentaient, pour se renseigner sur l'heure de la journée, de regarder à la marque que l'on faisait sur le seuil de la porte d'entrée de la maison, du côté sud.

Cette marque indiquait le midi. Pour les autres heures de la journée, on faisait des déductions qui donnaient l'heure plus ou moins juste lorsque le soleil se laissait voir ; mais, lorsque cet astre du jour se reposait, ne se montrait pas, il fallait se résigner, attendre et faire des conjectures.

Pour les heures de la nuit, le coq, cet animal si

vigilant, se chargeait, pour ainsi dire, de renseigner son maître; encore, fallait-il que celui-ci eût l'oreille fine et attentive, pour distinguer et connaître si c'était le premier ou le deuxième chant, c'est-à-dire s'il était minuit ou deux heures du matin.

Pour se lever, on se dispensait de la pendule, de l'horloge ou de la montre; l'aurore venait avertir qu'il fallait se lever, et on ne se le laissait pas dire deux fois.

Il y avait dans le Bas Canada, depuis déjà plusieurs années, des fabricants d'horloges Canadiens-français, messieurs Chartrain et Bellerose. On voit encore de nos jours de très bonnes horloges et pendules manufacturées par ces messieurs.

Monsieur Bellerose a exercé son art à Saint-Hyacinthe jusqu'en mil huit cent quarante cinq, date de son départ de ce village pour Trois-Rivières.

Vers mil huit cent cinquante-deux et mil huit cent cinquante-trois, la province du Bas Canada fut pour ainsi dire inondée de pendules marines et autres; il y en avait de tous les prix.

Ces pendules, ces horloges, venaient des États-Unis, de Concord, N. H., si je ne me trompe. On les passait en contrebande, aux lignes frontières, et de là on les transportait à Saint-Hyacinthe et autres lieux, d'où on les expédiait dans toutes les paroisses

de la province, depuis Rimouski jusqu'aux lignes du Haut-Canada.

Il n'y a peut-être pas un citoyen qui vivait à cette époque à Saint Hyacinthe qui ne se rappelle aujourd'hui l'énorme trafic qui se fit dans ce temps-là dans cette branche d'industrie.

C'est depuis cette époque, on peut dire, que l'usage de la pendule s'est généralisé dans la province.

Les voyageurs qui, eux, n'avaient pas l'avantage d'avoir un point de repère pour se fixer sur l'heure de la journée, se réglaient sur le soleil; par exemple : voulaient-ils dire qu'ils étaient partis à sept heures du soir, dans les plus longs jours de l'année, alors ils disaient que le soleil était encore haut de deux brasses lorsqu'ils avaient quitté tel endroit; c'était, il faut l'avouer, une curieuse manière de fixer l'heure d'un départ; que voulez-vous, on n'avait pas d'autre moyen.

On m'a fait voir, à Bécancourt, chez monsieur le curé A. O. Papillon et chez monsieur le notaire A. O. Désilets, deux magnifiques horloges manufacturées par monsieur Bellerose, et dont les boîtes avaient été fabriquées par Charles Héon, me dit-on.

Ces deux boîtes sont très bien faites; ce sont toutes deux de bien beaux morceaux de marqueterie et elles ont dû coûter beaucoup de travail.

Les boîtes de ces horloges sont faites avec du

bois du pays, ainsi que tous les placages, qui sont faits soit en érable, plane, cerisier ou loupe de frêne.

L'ouvrage exécuté pour la construction de ces boîtes d'horloge dénote chez l'auteur un goût tout à fait artistique, et parle hautement en faveur de celui qui en a été le fabricant.

Vous savez, n'est-ce pas, amis lecteurs, que l'allumette soufrée, la fameuse allumette chimique, est d'invention presque récente, et l'usage n'en est répandu dans notre pays que depuis à peine soixante et douze ans. Avant cette époque, il fallait que nos mères fussent, comme les vestales romaines, gardiennes du feu sacré : il fallait, pour conserver le feu, l'enfourer dans la cendre, si l'on ne voulait pas être obligé d'aller en chercher chez le voisin où être forcé de battre le briquet pour s'en procurer.

Le briquet, communément appelé batte-feu, était fait en acier, et avait une longueur de trois pouces, avec la forme d'un anneau aplati, pour y introduire la main.

On frappait avec ce batte-feu sur un morceau de pierre à moulange ou une pierre à fusil, sur lequel

on avait eu soin de mettre un morceau de tondre ou amadou, (ce tondre ou amadou provenait de l'érable ou de la plane) qui, au premier coup bien appliqué du briquet sur la pierre à feu, s'enflammait, par l'étincelle qui ne manquait pas de jaillir, surtout quand le briquet était entre les mains d'un vieux fumeur ou de tout autre homme exercé.

Les Canadiens-français ont toujours aimé à fumer leur bon tabac canadien. On avait l'habitude, dans le temps dont je parle, de mettre son tabac, pour qu'il soit toujours souple, dans une boîte faite en acier ou en cuivre, Cette boîte était très jolie, toujours luisante; on faisait graver son nom sur le dessus du couvercle.

On avait toujours soin d'avoir sur soi son cure-pipe. Vous comprenez, amis lecteurs, qu'avec un batte-feu, un cure-pipe, une pierre à fusil, une boîte à tabac, soit en acier ou en cuivre, un couteau à ressort dans sa poche de pantalon (qui toujours était très large), le pauvre porteur de tout ce kataclan était condamné à avoir des mouvements toujours calculés, afin de ne pas s'exposer à éveiller toutes les gens d'un canton.

Le batte-feu ou briquet, avec son cortège de pierre à fusil et amadou, a été le seul moyen qu'avaient nos pères de se procurer du feu, jusqu'à mil huit cent trente-deux. Il ne faut pas croire que

l'usage de l'allumette se soit généralisé, dans tout le Bas-Canada, comme par un coup de foudre ; les fumeurs faisaient encore usage du briquet en mil huit cent cinquante et même quelques années plus tard.

On se servait, à la maison, pour allumer soit la pipe ou la chandelle, d'allumettes en bois de cèdre, que l'on mettait au-dessus du poêle, afin qu'elles fussent toujours à la portée de celui qui en avait besoin. Il y avait aussi l'allumette soufrée, morceau de bois d'une longueur de dix pouces, dont l'un des bouts était imprégné de soufre, ce qui le rendait inflammable, mais qui ne pouvait s'enflammer par la friction ; pour la mettre en feu il fallait l'approcher de la flamme.

Vous comprenez qu'avec de tels moyens de faire le feu, il fallait toujours être sur le qui-vive et entretenir celui qu'on avait chez soi.

On ne voyait pas, il y a soixante ans, de tables de salons ou de chambres de compagnie, comme on les appelait dans le temps, remplies d'albums gonflés de portraits, photographiés ou au daguerréotype.

Avant mil huit cent quarante cinq, on ne voyait

pas dans le pays de portraits autres que ceux faits à l'huile, qui coûtaient de vingt cinq à soixante et quinze piastres. Il y avait aussi le portrait au crayon, qui n'était pas recherché. En mil huit cent quarante cinq, le portrait au daguerréotype fit son apparition ; il ne fut pas longtemps sans être très à la mode.

On payait de cinq à dix piastres pour un portrait. La différence dans le prix venait du plus ou moins de richesse dans la boîte contenant le portrait.

On ne paraît pas content, de nos jours, du lumineux que nous avons ; le pétrole n'est pas bon, le gaz ne vaut rien, l'électricité coûte cher ; on ne sait que dire et faire, on se plaint.

Mais que dirait-on si tout à coup on se voyait transporté à cinquante ans en arrière, alors qu'on n'avait pour tout partage, en fait de système d'éclairage, que le lampion et la chandelle de suif ?

Le lampion était un vase en ferblanc dans lequel on mettait de l'huile à brûler, où l'on étendait une mèche ; cette mèche, en brûlant, donnait une bien faible lumière, mais, en revanche, donnait beaucoup

de fumée, et très souvent, répandait une odeur désagréable.

Quand à l'éclairage avec la chandelle de suif de bœuf ou de mouton, avec son cortège de chandelier, avec mouchettes, porte-mouchettes, éteignoirs, c'était le luminaire de la presque totalité de la population ; il y avait bien la chandelle de baleine, bien belle, bien blanche, bien luisante, mais qui coûtait cher et n'était en usage que parmi la classe riche.

Cette chandelle de suif était faite à la maison, et généralement on la fabriquait une fois par année, après que les boucheries étaient terminées.

On la faisait soit à l'eau ou avec des moules en plomb, en étain, ou en ferblanc. Il y avait aussi, dans les villes, des manufacturiers de savon et de chandelle qui faisaient des affaires très considérables ; plusieurs de ces manufacturiers ont fait des fortunes dans ce genre d'industrie.

La lumière que donnait la chandelle n'était pas très forte (une lampe ordinaire à l'huile de charbon donne autant de clarté que trois chandelles), mais était saine, ne fatiguait pas la vue, quand on avait le soin de tenir la mèche en bon état, c'est-à-dire la moucher à temps opportun. Voilà pour l'éclairage de la maison.

Quand on avait besoin de se munir de lumière pour aller au dehors, on se servait d'un fanal en

ferblanc, criblé de trous, percés avec symétrie, pour laisser passer les rayons de lumière de la chandelle que l'on mettait dans ce fanal. N'allez pas croire, amis lecteurs, qu'il jaillissait de ce fameux fanal autant de clarté qu'il en jaillit d'une lumière électrique, mais, ne connaissant rien de mieux, on était encore très content de s'en servir.

CHAPITRE SEPTIÈME

Les moyens de voyager, il y a soixante ans, dans notre beau pays, n'étaient pas aussi faciles qu'ils le sont aujourd'hui.

Avant mil huit cent quarante cinq, il n'y avait pas de chemins de fer, si ce n'est le chemin de fer de Montréal à Lachine et celui de Laprairie au Lac Champlain. A part ces deux chemins, il n'y avait pas un mille de voie ferrée.

Il fallait toujours se servir de la voiture pour communiquer d'un endroit à l'autre, surtout pendant la saison d'hiver.

L'été, on avait la navigation sur le fleuve St-Laurent et sur la rivière Chambly. A part ces deux voies, il n'y avait de navigation sur aucune rivière. On comprend facilement qu'avec des voies de communication si restreintes, il n'était pas facile de se déplacer ; on restait chez soi.

On n'avait rien à faire pendant la longue saison de l'hiver. Du moment que le battage des grains était terminé, tout était fini. On prenait le combus-

tible, le bois de chauffage chez soi ; on allait à la ville trois ou quatre fois pendant l'hiver, et les voyages étaient faits.

On aimait à se rencontrer, à se visiter, pour entretenir les vieilles relations de famille.

Dans nos vieilles paroisses canadiennes-françaises, comme je viens de le dire, on ne voyageait pas beaucoup ; on se rendait même très rarement à la paroisse voisine ; si toutefois on le faisait, c'était pour aller voir ses enfants ou les enfants pour visiter leurs vieux parents. De là il résultait que les habitants d'une même paroisse ne faisaient, pour ainsi dire, qu'une seule et même famille.

Les familles d'une même paroisse s'alliaient entre elles par mariage entre les fils et les filles de ces vieux amis d'enfance ; on resserrait par là encore plus les vieux liens d'amitié !

Il n'est donc pas surprenant que, lorsque l'on faisait de ces alliances et que l'on faisait des noces le nombre des assistants fût très grand.

Il n'était pas rare de voir à ces noces défiler trente ou quarante voitures, chargées de trois ou quatre personnes chacune. A part cela, il y avait le personnel habituel de la maison qui y était demeuré, afin de préparer le festin, le festin, que dis-je ?

Les mariages étaient ordinairement contractés le mardi, monsieur le curé ne voulant pas que ça fût le

lundi, parce que ses paroissiens faisaient les préparatifs le dimanche. Or, il arrivait que l'on dansait encore le jeudi soir durant toute la nuit, et souvent, très souvent, on retournait les crêpes le vendredi.

Ce n'était pas toujours un amusement que la noce. Quelquefois, un des invités ayant quelque rancune sur le cœur, excité par des libations un peu copieuses, profitait de la circonstance pour demander raison à celui dont il croyait avoir à se plaindre. Il faut avouer que c'était mal choisir son occasion que de profiter d'un moment semblable pour vider un différend.

On se donnait quelques coups de poings; on n'avait pas, dans ce beau temps, l'habitude de se mettre des gants pour se battre et épargner sa précieuse peau et ses yeux.

On se frappait à qui mieux mieux, sans crier gare; on sortait de la joute avec la figure plus ou moins endommagée et les yeux noirs; mais on n'en restait pas moins amis, quitte à se reprendre au prochain levage de bâtisse, qui devait se faire sous peu, chez un ami commun.

La noce avait bien son bon côté; elle servait à entretenir les relations de bonne amitié entre les familles, mais aussi, elle était souvent cause d'orgies très regrettables, et aussi de dépenses très fortes; on dépensait dans une noce ce qui aurait suffi pour

nourrir le jeune couple pendant une longue année, et même plus. Avoir à héberger, nourrir, et surtout à abreuver, on peut dire, presque une multitude, durant trois ou quatre jours, n'était pas une chose qui pouvait passer inaperçue et ne pas laisser de traces regrettables.

Il fallait voir la quantité de viande de toutes sortes, pâtés, tartes, ragoûts de toute espèce, et à toutes sauces, galettes, biscuits, beignes, qui tous étaient faits et préparés depuis déjà quelques jours. On n'aurait jamais pu amonceler en quelques heures ce qu'il fallait pour donner à manger à une foule pareille; d'ailleurs, la gloire et la renommée de l'amphytrion exigeait qu'il y eût à ces repas non seulement assez de nourriture pour les nombreux convives, mais il fallait de plus qu'il en restât : (Pour en avoir assez, disait-on, il faut en avoir de reste.)

Aussi, lorsque la noce était finie et que l'on n'avait pu épuiser, pour ainsi dire, le maître de la maison, il fallait le voir se rengorgeant, en acceptant les remerciements, les félicitations des convives qui retournaient chacun chez soi.

On en avait pour trois ou quatre jours à parler de la belle réception, des bons repas, de la bonne jamaïque, qu'on avait servis, et on ajoutait : il y en avait encore gros, assez pour continuer la noce jus-

qu'au dimanche. On se reposait avec raison de la dure corvée que l'on venait d'accomplir.

Je dis plus haut, amis lecteurs, que l'on avait ce qu'il fallait pour abreuver ses hôtes. Certes, il n'était pas rare que quatre voisins amis fissent l'acquisition d'une tonne de Rhum de la Jamaïque.

Cette tonne contenait de cent à cent vingt cinq gallons, que l'on partageait entre les actionnaires ; souvent l'achat se faisait par deux voisins ; on voit par là que le liquide ne faisait pas défaut.

Ce n'était pas seulement à la noce qu'on se rencontrait. On avait l'habitude de donner chacun son repas : on commençait ordinairement à Noël, et on finissait au mardi gras.

Tout le temps du carnaval, ce n'était ni plus ni moins qu'une succession de soupers, d'un voisin à l'autre.

Lorsque l'un des invités, après s'être consulté avec sa femme, qui toujours l'accompagnait, avait décidé de donner son souper, son repas, à tel jour, il montait soit sur une table ou sur une chaise, et, par un geste qui était connu, il demandait le silence, la

cessation des chansons, et alors, d'une voix haute et ferme s'il le pouvait, il annonçait qu'à tel jour, chez un tel, en se nommant, il y aurait un encan, où tout serait sacrifié; tout le monde était invité à assister. Il va sans dire que, séance tenante, l'offre était acceptée, et promesse était faite de la part des assistants de ne pas manquer à l'invitation.

Comme je le dis ailleurs, ces repas, ces soupers, se succédaient sans interruption depuis Noël jusqu'aux jours gras.

On comprend qu'après avoir passé la nuit à boire, à manger, à chanter et à danser, on n'était pas en état de faire un travail bien suivi. On négligeait le soin à donner aux bestiaux; aussi, lorsque le printemps arrivait, les pauvres animaux, se ressentant de l'absence des soins de la main du maître, pendant la saison d'hiver, étaient très maigres et très faibles, et souvent avaient besoin d'aide pour se remettre sur pieds, lorsqu'ils avaient eu l'imprudence de se coucher. Aussi, il n'était pas rare, que l'on s'appelait d'un voisin à l'autre pour s'entr'aider pour lever les animaux incapables par leur faiblesse de le faire eux-mêmes!

Amis lecteurs, ce n'est pas d'un cas isolé que je vous parle là ; ces demandes d'aide pour soins à donner aux bestiaux se répétaient très souvent.

Vous en serez moins surpris lorsque je vous dirai que jamais on ne donnait de foin aux bestiaux ; on ne leur donnait que de la paille, et quelquefois de la balle aux animaux choyés. On comprend qu'avec cette maigre nourriture et la négligence que l'on apportait au soin du bétail, on ne pouvait pas compter sur un succès. On était loin, bien loin de voir à cette époque, les beaux animaux que nous voyons aujourd'hui, dans toutes les campagnes, et qui font l'orgueil des cultivateurs.

Je dis plus haut que jamais on ne donnait d'autre chose au bétail que de la paille, ou quelquefois du gros foin.

On ne cultivait du foin que pour les chevaux, et encore la portion était-elle souvent réduite. Il est vrai que le travail du cheval n'était pas, dans ce temps-là, ce qu'il est aujourd'hui. On ne s'en servait pas pour faire fonctionner les machines agricoles : il n'y en avait pas ; on voyageait rarement, et l'on ne

se servait guère des chevaux que pour les labours et les hersages.

On ne ferrait même pas les chevaux ; si toutefois on le faisait, ce n'était que pour la saison de l'hiver, et aussitôt le mois d'avril venu, on ôtait les fers, on les plaçait en lieu sûr, pour ne les reprendre qu'aux premières glaces, l'hiver suivant.

Jamais on ne faisait ferrer les chevaux pour l'été ; on leur parait le sabot deux ou trois fois pendant la belle saison, afin qu'il ne se brisâssent pas la corne ; le cheval passait toute la saison d'été au pâturage.

Vous ne serez pas surpris lorsque je vous dirai que jamais un cheval n'était malade. On ne connaissait pas ce que c'était que le souffle, l'écart, le ringbone, la courbe, le serrement de corne, le pied plat et le crapaud, qui toutes sont des maladies, des infirmités dont le cheval canadien a hérité des croisements qu'on lui a fait subir. C'est si bien le cas, que même de nos jours, on ne voit que très rarement le cheval canadien de race pure être attaqué des maladies et des infirmités que je viens de citer.

Les canadiens-français ont toujours aimé le cheval. Ils en ont pris un soin tout particulier, et souvent on disait qu'un tel ou un tel pouvait se priver de nourriture pour la donner à son cheval favori.

A l'époque dont je vous parle, depuis mil huit

cent vingt-cinq à mil huit cent cinquante, on ne connaissait pas ce qu'était une course au trot; on avait quelquefois des courses organisées par des officiers de cavalerie, des courses à barrières et des courses au clocher, mais jamais de courses telles que nous les avons aujourd'hui.

CHAPITRE HUITIÈME

Les amusements de nos pères consistaient, dans les campagnes, à se réunir soit pour danser ou jouer aux cartes. On parlait chacun de ses prouesses, de ses aventures de voyage, de batailles, on contait des histoires plus ou moins fantastiques de loup garou, de bête à grande queue, feu follet, mais surtout de chasse-galerie, de revenants, et que sais-je encore !

Mais aussi, que de nuits d'insomnie ne causaient pas ces veillées ! On se couchait avec l'idée de ces histoires étranges dans la tête ; souvent, après avoir pris un copieux réveillon de viande froide, on s'endormait en se mettant au lit, après s'être couvert la tête avec précaution de tous les draps du lit, tant on craignait de voir ces apparitions étranges. Aussi au premier sommeil les cauchemars ne tardaient pas à se manifester ; on se réveillait tout en nage, et on avait garde de se découvrir, tant on avait peur d'avoir peur. La nuit se passait enfin, mais, grand Dieu ! qu'elle avait été longue !

La chasse-galerie, ou la navigation en canot

d'écorce en l'air des anciens, était peut-être l'agence la plus renommée pour faire les voyages rapides. Si ce mode de voyager était encore en usage de nos jours, ce serait à faire pâlir de dépit les Capitaines de ces fameux levriers de l'océan, qui veulent entreprendre de nous faire traverser l'Atlantique en moins de cinq jours ; tandis qu'avec le système chasse-galerique, on assurait avoir fait, en une seule nuit, des voyages d'aller et retour, embrassant des distances d'au-delà de quinze cents milles.

N'est-ce pas, amis lecteurs, que c'était rapide ? et on dit que c'était une manière très sûre de voyager, pourvu que l'on ne rencontrât pas de clocher d'église. Oh ! alors, c'était un écueil qu'il fallait éviter à tout prix, car sans cela c'était le naufrage et une mort certaine.

Ce mode de voyager était ordinairement en usage parmi les voyageurs au pays d'en haut qui désiraient s'assurer de la fidélité d'une amante qu'ils avaient laissée dans la paroisse natale, avec promesse de ne pas s'engager à d'autre avant le retour de là-haut, ne serait-ce que dans cinq ans, terme ordinaire des engagements du service.

Il est à présumer que l'arrivée inopinée du voyageur au milieu d'une veillée devait causer des surprises quequelfois désagréables : c'est si facile de

jouer des tours aux absents, quand on les sait et qu'on les croit à quatre cents lieues de distance.

POULE NOIRE

Nos pères avaient quelquefois des velléités de faire fortune rapidement.

Le plus sûr moyen qu'ils avaient à leur disposition, et pour ainsi dire sous la main, était de vendre la poule noire.

La vente de la poule noire devait se faire au coup de minuit sonnant à un carrefour où se croisaient au moins quatre chemins publics.

La poule devait être toute noire, sans la plus petite plume blanche ou autre couleur ; sans cela, rien ne pouvait se faire ; il était inutile d'essayer, et même on s'exposait à être rudoyé et maltraité par l'esprit que l'on tentait de tromper.

Il fallait avoir du toupet pour se hasarder, par une nuit très noire, à l'heure toujours solennelle et fatidique de minuit, à déranger dans son repos (si toutefois il en a jamais) sa majesté Belzébuth, pour

lui faire ouvrir les voûtes où sont déposés ses trésors.

Aussi, combien de fois on se rendait au rendez-vous armé, pensait-on, de pied en cap, et au moment décisif, où l'on croyait déjà entendre le son métallique des écus de sa majesté, on était tout à coup pris de panique, et, lâchant tout, on se sauvait au plus tôt, il faut le dire, non sans regret d'avoir été si près de la fortune et d'être forcé de la quitter.

Plusieurs ont vu blanchir leurs cheveux en une seule nuit, tant les émotions et la peur avaient été grandes.

C'était une réputation peu enviable que d'avoir la renommée de chercher à faire fortune en vendant la poule noire.

Le vendeur de la poule noire, pour avoir une chance de succès, devait au préalable et avant tout faire un pacte avec Satan, qui toujours imposait des conditions horribles qui, une fois acceptées, demandaient une rare présence d'esprit et une grande audace pour en exempter l'exécution : il fallait s'engager à lui livrer son âme au bout d'un an et un jour ; sans cela pas d'affaire !!

Le moment de la livraison arrivait bientôt (le temps passe si vite); il fallait s'exécuter. Que de nuits sans sommeil on passait à l'approche du jour fatal ! Il semble que nous tremblons nous même

pour les pauvres imprudents, pour ne pas dire plus, mais que faire? . . .

Le jour, (non, la nuit fatale) arrivée, on part armé, non, que peut faire la poudre sur satan, le roi du feu? On va se munir d'une arme bien plus efficace.

Le pauvre imprudent, s'il n'avait pas perdu la foi, prenait dans ses bras, (et il faut croire qu'il n'y avait pas de danger qu'il ne le laisse échapper) un jeune enfant venant d'être baptisé, et se rendait à l'heure convenue au lieu du rendez-vous.

Mais figurez-vous la déception de sa majesté satanique en apercevant le petit ange dans les bras de sa prétendue victime. Que d'imprécations, de blasphèmes ne proférait pas satan, mais toujours en vain! Le pauvre vendeur de poule noire, tout tremblant et sous la garde de son petit enfant, ne pouvait que comprendre satan disant : " Remercie le petit ange que tu portes dans tes bras ; sans cela tu viendrais avec moi partager mon séjour de malédiction, et cela pour toute l'éternité. "

Satan, laissant exhaler une forte odeur de soufre, disparaissait très mécontent, il faut le croire, de s'être laissé tromper.

LES VEILLÉES

Les veillées se passaient aussi à conter des contes. Ces contes étaient des récits de voyages, la vie de quelqu'homme célèbre, aventures plus ou moins fantastiques. Plusieurs de ces conteurs de contes avaient une très grande facilité d'élocution et savaient agencer leur récit d'une manière tout à fait régulière. Aussi passait-on de longues heures à écouter avec la plus grande attention ; on aurait pu, paraît-il, entendre marcher une souris ; le conteur tenait, ni plus ni moins, son auditoire suspendu à ses lèvres.

Ces conteurs de contes avaient une renommée répandue à cinq ou six lieues à la ronde ; aussi, lorsqu'il était connu qu'ils étaient rendus à un certain endroit, s'empressait-on de s'y rendre en foule, et c'était un vrai régal.

Ces récits de contes, ces histoires de revenants, de feu-follet et de chasse-galerie, de loup-garou etc., etc., ne sont pas de création canadienne ; ils nous viennent des premiers habitants du pays, des premiers colons qui avaient apporté avec eux certaines idées superstitieuses, qui ne manquèrent pas de s'augmenter avec la situation toute particulière dans laquelle se trouvèrent nos pères, entourés comme ils

étaient par des dangers réels et constants de la part des sauvages : on était toujours sur le qui vive, surtout la nuit.

Aussi, les parents ne savaient que faire pour empêcher les enfants et les jeunes gens de sortir le soir ; alors on se servit de ce moyen des histoires fantastiques pour les retenir au foyer.

On avait grand soin de dire que tous ces esprits n'avaient de force et pouvoir qu'après la nuit tombée.

Il fallait toujours se défier des jeteurs de sorts, qui souvent faisaient leur apparition, et toujours au moment où on s'y attendait le moins.

Je dis qu'il fallait toujours être sur le qui-vive ; aussi, par prudence, on ne devait jamais répondre à quelqu'un frappant à une porte : entrez, mais dire : ouvrez, se réservant par là la faculté, si la personne entrant n'était pas au goût du maître de céans, de lui enjoindre de laisser de suite la place.

Il est vrai que l'on avait des moyens infailibles de déjouer les maléfices, entre autres, celui de faire bouillir des aiguilles, ne manquait jamais, disait-on,

de réussir, sinon à amener l'auteur à faire amende honorable, au moins à le réduire à l'impuissance.

Ces sorciers avaient, disait-on, le pouvoir de faire boiter les chevaux, faire tarir les vaches, changer le beau, le bon pain de ménage, en roche, rendre les personnes, surtout les jeunes filles inconscientes. Les pauvres jeunes filles, savez-vous, amis lecteurs, qu'on leur faisait exécuter des choses horribles ? On avait vu la fille aînée de Louison Charli, disait-on, être comme une mouche, marcher la tête en bas, les pieds au plafond. Elle était restée sous l'empire de ce maléfice pendant des semaines et des mois, jusqu'à ce qu'un jour qu'elle était plus que jamais sous la férule, on pourrait dire, de son démon, qui, disait-elle, était tout près, on lui enjoignit de frapper son mauvais génie avec un couteau à boucherie qui était à la portée de sa main, ce qu'elle fit à l'instant en disant : victoire ! je l'ai frappé, le sang coule à flots.

Aussitôt la jeune fille s'endormit d'un sommeil paisible ; elle était délivrée pour toujours de son sort ; quel bonheur !

Le lendemain de cette délivrance mémorable, deux voisins étaient à se raconter que le soir précédent, vers dix heures, (heure qui coïncidait avec celle où la jeune fille avait frappé son fameux coup de couteau), un homme tout à fait inconnu était entré chez l'un d'eux, ayant la cuisse percée par un coup

de couteau, et demandant à faire panser sa plaie, ce que l'on se garda bien de refuser ; aussitôt le pantalon réparé et le pansement terminé, l'inconnu partit sans dire bonsoir, ce qui était très étrange et pour ainsi dire inouï, et jamais, jamais, on ne le revit.

On avait l'habitude de porter, de présenter des bouquets à l'occasion de la fête patronale ou de l'anniversaire de naissance soit d'un citoyen ou de son épouse. On fêtait aussi la grosse gerbe. Cette fête de la grosse gerbe se faisait toujours la dernière journée de la rentrée de la récolte.

Cette présentation de la grosse gerbe se faisait toujours à un citoyen en vue et capable de répondre à ce que l'on attendait de lui, une réception en règle, bon souper et petite fête arrosée de bon rhum pour les vieux amis, et danse avec réveillon pour les jeunes. On ne manquait jamais de se rendre en foule à cette réunion toujours gaie de la grosse gerbe.

On faisait des épluchettes de blé d'inde. Ce n'était pas une petite affaire que ces épluchettes de blé d'inde, qui réunissaient bien souvent un bien grand nombre d'amis et amies jeunes et vieux.

Trouvait-on un épi de blé d'inde rouge, que ce n'était ni plus ni moins qu'un branle-bas général. La trouvaille de ce fameux blé d'inde rouge donnait à son heureux possesseur certaines prérogatives, entre autres celle de pouvoir embrasser la jeune fille de la maison, ou, si le propriétaire n'avait pas d'héritière il embrassait la jeune fille de son choix.

De combien de déclarations d'amour inattendues n'ont pas été responsables ces pauvres blés d'inde rouges ?

Le réveillon de l'épluchette était invariablement composé de blé d'inde bouilli dans un chaudron placé à la crémaillère de la cheminée. On ajoutait à ce mets savoureux de la citrouille que l'on faisait cuire toute ronde, dans le four chauffé à blanc.

Cette citrouille, ce blé d'inde bouilli ou rôti, étaient très aimés des gourmets. On ne donnait que bien rarement de la boisson forte aux épluchettes de blé d'inde.

On contait des contes, on finissait la veillée à jouer aux cartes, tandis que les jeunes nettoyaient la cuisine pour faire place pour la table du réveillon. Celle-ci était ensuite enlevée pour donner le champ

libre à la danse qui toujours était ouverte par l'heureux possesseur du blé d'inde rouge.

On jouait aussi aux cartes, au jeu de trente, de dix, de brisques, au gros major, à la crêpe, aux quatre sept ; on ne jouait jamais au jeu d'argent ; si toutefois on le faisait, ce n'était que pour de bien faibles sommes, ou pour des effets, du grain ou autre chose du genre.

On avait aussi pour s'amuser la pêche, pour ceux qui étaient près du fleuve ou des rivières, ainsi que la chasse aux animaux à fourrures, tels que castors, loutres, visons, martres, pekan, porc épic, (avec la queue duquel on faisait des instruments pour nettoyer les peignes,) le rat musqué, le renard, l'ours, quant aux gibiers ailés, on avait l'outarde, l'oie, le canard, le pluvier, la perdrix, la tourte. Ah ! la tourte, savez-vous, amis lecteurs, que la tourte fut, à une époque, une nuisance, tant le nombre en était grand ? On dut avoir recours à des prières publiques, pour le diminuer : la quantité en était telle, qu'on les tuait avec des bâtons.

Je me souviens que vers mil huit cent cinquante plusieurs chasseurs qui en faisaient une spécialité,

prenaient aux filets jusqu'à cent douzaines de tourtes et même plus en un seul jour. La chasse se faisait aussi à l'affût, avec des fusils.

J'ai vu vendre les tourtes vivantes prises au filet pour douze sous la douzaine, ou pour la plume qui en provenait.

La quantité de tourtes était telle, que lorsqu'elles arrivaient, le firmament en était couvert, et cela pour une demi-heure. Les tourtes furent vues en assez grande quantité, jusqu'en mil huit cent soixante et huit, où le nombre diminua ostensiblement pour deux ou trois ans, époque, où elles disparurent pour ne jamais se laisser voir depuis.

La tourte était pour ainsi dire une manne pour le pays ; on la mangeait en soupe ou en ragoût. La viande de la tourte, très succulente, avait un goût tout particulier.

La tourte était un très bel oiseau genre pigeon ; on l'appelait pigeon sauvage et elle était plus petite que notre pigeon domestique. La viande de la tourte, quoique noire, était très bonne et très saine. On dit que la tourte est reléguée dans les plaines de la Californie.

CHAPITRE NEUVIÈME

On ne se laissait jamais sans chanter quelque chanson ou complainte. Il y avait de ces complaintes sur tous les sujets, mais celle qui primait et qui a toujours primé toutes les autres était celle du Juif-Errant.

Plusieurs de nos ancêtres avaient de magnifiques voix qu'ils ont léguées à leurs descendants.

Plusieurs de ces chanteurs savaient de mémoire un nombre extraordinaire de chansons, pour toutes les circonstances, soit pour la table, soit pour le canotage ou encore des chants patriotiques.

Le chanteur de canot n'avait pas une sinécure à remplir lorsque l'on se mettait en route pour les pays d'En Haut. Aussitôt que l'on était sur un lac ou tout autre endroit où l'eau était calme, il devait commencer à chanter, ayant à la main un aviron, avec lequel il battait la mesure, en simulant l'action de ramer. Le chanteur occupait la seconde place à bord du canot, et tous les occupants se réglèrent sur ses mouvements.

Oh ! que ça allait vite quand il chantait des chansons au goût de ses compagnons ! C'était lorsque les chants étaient gais que la vitesse était la plus grande et la plus soutenue.

On aimait à s'entr'aider. Avait-on besoin de construire une bâtisse quelconque, on se portait en foule pour prêter le secours de son savoir faire ; on était fier et content de pouvoir donner un coup de main.

Un ami subissait-il un accident, soit par le vent, soit par le feu, que, tout de suite on apportait du bois de charpente, du bois de sciage, du bardeau. On apportait ses outils et on travaillait à la reconstruction de la bâtisse détruite avec tant d'ardeur, que huit jours n'étaient pas écoulés, qu'elle était terminée plus vaste, plus belle qu'avant l'accident.

Pendant que les hommes s'occupaient à la reconstruction, si c'était une maison qui avait été détruite et que le mobilier avait souffert des dommages, alors les femmes de leur côté passaient dans les rangs de la paroisse, pour collecter soit du linge de maison, des hardes, des provisions, de l'argent, des meubles en telle quantité, que quinze jours après l'accident, on avait

remis le pauvre ami en état de pouvoir continuer son train de vie ordinaire. C'était, il faut l'avouer, la meilleure assurance contre le feu et les accidents et dont tous les citoyens d'une même paroisse étaient membres actifs.

On s'aidait aussi, lorsque par accident ou par maladie un concitoyen faisait une perte, soit d'un cheval ou d'autre animal qui fût sa seule propriété.

On faisait une tournée dans la paroisse et on rapportait bien souvent bien plus que pour la valeur de l'objet perdu. Il était convenu d'avance que sur le montant collecté on prélevait une somme suffisante pour faire chanter une messe d'actions de grâce.

Il fallait voir le plaisir qu'éprouvaient en même temps les collecteurs et le receveur lorsque l'on remettait le produit de la tournée. Amis lecteurs, nos pères ont toujours été charitables ; nous devons en être fiers et contents.

LE CAPITAINE DE MILICE

Le capitaine de milice a toujours été un citoyen marquant entre tous les habitants de nos vieilles paroisses canadiennes-françaises.

C'était le capitaine de milice qui présidait aux enquêtes en l'absence du coroner. C'était le capitaine de milice qui était chargé de faire conduire sous escorte les prisonniers arrêtés par ordre du juge de paix. Ces pauvres prisonniers, on les transportait d'un capitaine à l'autre, et, d'étape en étape, on les rendait soit à Montréal ou à Québec.

C'était le capitaine de milice qui, le jour de la fête de Saint-Pierre, le vingt-neuf juin de chaque année, faisait le fameux appel de tous les miliciens de sa paroisse.

Je me souviens fort bien de cette réunion du vingt-neuf juin. Il fallait voir la transformation qui s'opérait dans l'apparence de ce commandant d'occasion, lorsque, après avoir fait l'appel des noms, il faisait mettre en rang son bataillon improvisé et commandait certaines évolutions. N'étant pas toujours réussies, ces évolutions excitaient quelquefois des remarques qui n'étaient pas exprimées en termes

des plus choisis. Il paraît que pour se faire craindre et respecter, il ne fallait pas parler à ses soldats comme on aurait fait à des jeunes filles !

Aussi, nos bons capitaines se servaient-ils d'un langage tout à fait martial.

Le capitaine de milice avait une époque de l'année qui quelquefois lui ménageait d'agréables surprises ; c'était le premier jour de mai.

Dès les premiers jours de l'année, un citoyen en vue (c'était ordinairement le lieutenant de la milice) se mettait à la tête d'un mouvement dans le but d'élever un *Mai* au capitaine un tel, en récompense de ses services. Mais, ce mouvement devait s'organiser dans le secret le plus absolu, afin de causer une surprise au brave militaire.

On avait la précaution de faire part du projet à une femme intelligente, avec injonction de ne pas en parler à âme qui vive de la maisonnée de celui que l'on voulait fêter ; on voulait le surprendre, c'était tout ; mais pourtant, on aurait bien voulu faire une petite fête ! . . .

On n'avait pas sitôt fait part du projet à la femme chargée du message, que, comprenant le but de la grande confiance qu'on avait en elle, tout de suite elle cherchait un moyen de remplir sa mission : prenant son tricotage, elle se rendait chez son amie la femme du futur héros du premier de mai, et là,

après mille détours, elle faisait part à son amie du projet que l'on avait en vue ; mais, grand Dieu ! que de recommandations ne faisait-elle pas à son amie de ne parler à personne de ce qu'elle venait de lui dire !

Quel bon après-midi l'on passait ensemble ! on se remerciait réciproquement de la confiance qu'on avait l'une en l'autre. En se séparant le soir, madame la capitaine disait à son amie : “ Tu viendras m'aider à faire les préparatifs de la fête ; tu sais, ça ne sera pas grand chose, mais tout de même, il faudra bien donner une petite collation de pain et beurre, rien de plus, mais de grâce n'en parle pas un mot, un seul mot à personne ; je veux que monsieur le capitaine, mon bon mari, soit surpris, voilà tout ce que je désire. ”

Le premier jour de mai, toute la population était sur pied ; dès la première heure du jour, on apportait le fameux Mai.

Le Mai était un mât d'à peu près cinquante ou soixante pieds de hauteur, garni de hune ou plate-forme sur laquelle on plaçait des fusils en bois comme ornement : on plaçait au haut du mât une poulie pour hisser le pavillon en certaines circonstances.

Il y avait de ces Mais, qui étaient très beaux et coûtait très cher ; quelques uns valaient au-delà de cent piastres. On les peignait en blanc, avec

quelques décorations dorées. Chaque paroisse avait ses capitaines de milice et chacun aimait avoir devant sa porte cette haute marque de distinction.

Le premier de mai, comme je le dis plus haut, toute la population était sur pied à bonne heure. On apportait le mai ; tous les organisateurs de la fête suivaient en procession, donnant force signe de joie, signes avant-coureurs du plaisir qu'on allait avoir ; on arrivait enfin chez le héros du jour, monsieur le capitaine.

Il fallait voir l'étonnement que manifestait ce brave militaire, lui qui se trouvait pris à l'improviste. Il était néanmoins très flatté de cette marque d'estime, jamais il ne pourrait trop remercier ses amis de l'honneur qu'ils lui faisaient ; il était vraiment confus de ne pouvoir leur donner un acompte sur cette dette de reconnaissance, en leur procurant une bonne fête pour rappeler ce mémorable évènement ; il regrettait beaucoup de ne pas avoir été prévenu car il se serait préparé pour répondre dignement à cette marque d'estime de la part de ses nombreux amis ; mais tout de même, il se faisait un plaisir, un honneur de leur offrir d'entrer dans son humble demeure prendre le coup d'appétit de la reconnaissance !

Amis lecteurs, vous auriez été ébahis de voir la maison de ce brave capitaine que l'on surprenait, que l'on prenait au dépourvu ; ce n'était que piles de

tartes, amas de viandes, tables chargées de confitures, de beignes, de carafes pleines de la meilleure jamaïque ; tout le monde en était confus.

On se mettait à table, on mangeait, on buvait, on chantait. Pendant le temps du premier service les jeunes gens bombardaient le Mai de coups de fusils chargés à poudre c'était un feu roulant tout le temps du repas ; on ne cessait la fusillade que lorsque les munitions faisaient défaut et que le Mai était bien noirci par la poudre.

L'usage de planter des Mais en l'honneur des capitaines de milice a subsisté jusqu'à la mise en opération de la loi de milice dite "Loi Cartier." C'était je crois, en mil huit cent soixante huit, date de la réorganisation de notre système militaire.

Ces Mais étaient très jolis et portaient en eux un cachet de respect et d'honneur pour le brave homme en faveur de qui il avait été édifié.

CÉRÉMONIES RELIGIEUSES

Amis lecteurs, beaucoup d'entre vous ignorent plusieurs vieilles coutumes qui furent en usage pendant de longues années et qui depuis plus de trente ans sont tombées en désuétude. Plusieurs de ces coutumes portaient en elles un cachet de grandeur qui inspirait le respect et rehaussait l'éclat des cérémonies où elles étaient suivies.

Quel est l'homme âgé de quarante ans qui ne se rappelle l'entrée à l'église paroissiale, à l'office divin le dimanche matin, du prêtre officiant, précédé du bedeau portant son uniforme composé d'un habit long appelé cloque. Cet habit était en drap bleu, noir, avec collet large en drap rouge écarlate, avec nervures noires ; le bedeau portait à la main un bâton de Jacob, comme signe d'autorité.

Le prêtre officiant suivait le bedeau et faisait l'aspersion de l'eau bénite en passant dans les allées de l'église ; il retournait à l'autel faire les prières, terminer le chant de l'*asperges*, avant de passer à la sacristie, revêtir les ornements sacerdoteaux pour revenir chanter la messe.

Le prêtre officiant présentait l'encens et l'eau

bénite au seigneur de la paroisse et aux marguilliers de l'œuvre.

Cette présentation d'eau bénite et d'encens se faisait au commencement de la grande messe et lorsque l'on entonnait le chant du *Magnificat*.

Une autre bonne vieille coutume disparue est celle de la présentation du pain bénit.

Le pain bénit était donné par chacun des citoyens d'une paroisse à tour de rôle.

Le paroissien, qui devait donner le pain bénit en était prévenu par le dépôt que l'on faisait entre ses mains, à son banc à l'église, d'un morceau du pain bénit, que l'on distribuait le dimanche et qui avait été donné par son voisin. On appelait ce morceau de pain bénit, "chanteau", et aucun ne donnait le pain bénit s'il n'était prévenu par la mise en main de ce chanteau ; c'était la manière officielle d'avertir, et on avait garde d'y manquer.

On accompagnait le pain bénit d'une offrande de douze sous.

A part le pain bénit de rigueur, on donnait aussi des pains bénits dits de dévotion aux fêtes patronales de la paroisse, de monsieur le Seigneur,

de monsieur le Colonel ou le Capitaine de milice, au jour de l'An, au jour des Rois, à la fête de Saint-Pierre, à la Fête-Dieu ; plusieurs de ces pains bénits étaient très gros et coûtaient très cher.

A l'occasion de ces grandes fêtes, il se faisait toujours des quêtes dans l'église pour des buts particuliers par des premiers citoyens accompagnés de leurs épouses ; ces messieurs et ces dames allaient à l'offrande du pain bénit avant de commencer leur quête.

Les pains bénits de dévotion étaient quelquefois très hauts, à plusieurs étages, garnis de morceaux appelés, cousins et étoiles ; on distribuait un cousin à chacun des bancs, ainsi que des étoiles ; on tranchait par morceau le pain que l'on distribuait au peuple.

La croix ou la couronne du pain bénit était toujours destinée à monsieur le curé.

N'allez pas croire, amis lecteurs, que nos églises ont toujours été munies d'appareils de chauffage tels que nous les voyons de nos jours, fournaises à l'eau chaude, à la vapeur, à air chaud, poêles et que sais-je encore.

Jusqu'à mil huit cent trente, il n'existait pas un

seul de ces systèmes de chauffage dans les églises ; aussi, il fallait entendre le bruit que faisaient les assistants, avec leurs pieds, en les frappant sur le plancher pour se réchauffer.

Le prêtre officiant avait à la portée de sa main, sur l'autel, un réchaud, afin de ne pas s'exposer à se geler les doigts en touchant les vases sacrés.

Lorsque, pour la première fois, je me suis mis au chœur, en mil huit cent quarante six, nous avions, pour nous garantir du froid, un habit spécial appelé camail, que nous endossions pendant la saison d'hiver.

Ce camail était en drap noir et consistait en une collerette couvrant les épaules jusqu'à la ceinture, et en un capuchon couvrant toute la tête, ne laissant voir que la figure. C'est le même habit que portent les Pères de Terre Sainte.

Pendant la saison d'été et lorsqu'il ne faisait pas froid, nous portions tous, petits et grands, le bonnet carré, haut de huit ou neuf pouces, ayant sur le dessus une grosse houppe en soie ou en laine ; le tout était noir.

Le chant, dans nos églises, a toujours été encouragé et tenu en haute estime par notre vénéré clergé. Le maître chantre et son assistant chantaient au Lutrin.

Pour chanter au Lutrin, les chantres revêtaient la chappe. Cette chappe était très longue, très ample et très souvent bien riche, avec décorations en drap d'or.

A toutes les intonnations, les deux chantres se levaient.

Pour entonner les versets aux vêpres, on allait devant le prêtre officiant.

Les psaumes et les hymnes étaient entonnés au Lutrin.

Les stalles des chantres en titre étaient plus élevées que les sièges des chantres ordinaires et des enfants de chœur.

Il n'était jamais permis d'entrer dans le sanctuaire sans avoir revêtu son surplis et son jupon, et le bedeau ne devait jamais accompagner le prêtre dans l'église sans avoir son uniforme, sa cloque.

CHAPITRE DIXIÈME

Une industrie qui, hélas ! comme bien d'autres, a disparue du sol canadien, et qui eut, pendant d'assez longues années, ses beaux jours, était celle de Fondateur de Cuillers.

Amis lecteurs, je vous entends rire à gorge déployée ; vous cesserez peut-être lorsque je vous dirai qu'un de nos meilleurs écrivains, brave homme si jamais il en fut, feu Gérin Lajoie, disait dans un moment de regret, que s'il lui était donné de recommencer sa carrière, avec l'expérience acquise, il se ferait *Fondateur de Cuillers*. M. Gérin Lajoie n'avait pas l'habitude de parler à la légère : pour exprimer une telle opinion, il lui fallait avoir de graves raisons.

A l'appui de ce qu'il avançait, il disait qu'en aucune position l'écrivain n'était mieux placé pour écrire l'histoire d'un peuple dans ce qu'il avait de plus intime, que dans celle-là.

Le fondateur de cuillers, était admis dans la maison du riche comme dans celle du pauvre ; il était admis, pour ainsi dire, dans l'intimité ; on ne se méfiait pas

de lui, qui tranquille dans un coin de la cuisine ou près du poêle, exerçait son métier qui, ne causant pas de bruit, lui donnait la chance de surprendre tout ce qui se disait ou se faisait autour de lui.

Ordinairement aimable conteur, le fondeur de cuillers, se faisait autant d'amis qu'il avait de connaissances ; il était en rapport avec tout le monde ; aussi, nombreuses étaient les commissions dont on le chargeait. Quelle belle position !

Son industrie ne consistait pas seulement à fondre les cuillers ; il fondait aussi les épinglettes, dont nos pères se servaient en guise de boutons de collet de chemise, les boutons pour culotte et une infinité de petites choses plus ou moins bien gravées dans les moules ; ces moules étaient en cuivre et coûtaient huit piastres.

Quelques-uns de ces industriels, très habiles dans leur art, pour éviter la contrefaçon, avaient leurs initiales gravées en dessous du manche de la cuiller. Vous comprenez qu'avec une telle précaution il n'y avait jamais de procès pour vol de droit de fabrication.

MENDIANTS

On dit, et on répète à satiété, que nous vivons dans une époque de progrès. Mais, amis lecteurs, combien d'états, j'allais dire de professions, n'ont pas, de nos jours, le prestige qu'ils avaient autrefois. Il est vrai que l'on pourrait dire les titulaires n'ont pas su se maintenir à la hauteur de la position qu'occupaient leurs devanciers. Je veux parler des mendiants, des quêteurs d'autrefois. . .

Le mendiant d'autrefois (le mendiant recommandable, bien entendu, car il y a des gâte-métiers dans les meilleures positions) avait toujours une bonne apparence, était toujours muni d'une besaco bien blanche, d'une canne toujours bien tournée, bien ferrée, savait s'annoncer par une réclame appropriée à la circonstance dans laquelle il se trouvait, était toujours poli, lorsqu'il n'était pas rudoyé.

Ces mendiants adoptaient une certaine partie du pays pour champ d'opération, et passaient à des époques fixes. On les attendait avec hâte et ils étaient une poste vivante, se chargeant de transmettre les nouvelles. Que d'heureux n'ont pas faits les

quêteurs ? Que d'unions, de mariages entre veufs et veuves n'ont-ils pas facilités ?

D'une discrétion à toute épreuve, quand ils savaient en tirer du profit, on les chargeait de la délicate mission d'approcher une Madame que l'on désirait épouser, et, par de savantes et très habiles insinuations, le mendiant qui avait de l'expérience en la matière obtenait, sans toutefois paraître y toucher, soit un acquiescement ou un refus, à la proposition qu'il avait si savamment soumise.

Amis lecteurs, il fallait voir avec quelle hâte on attendait l'arrivée de cet ambassadeur, de ce chargé d'affaires, avec quels égards il était reçu : il était, ni plus ni moins, choyé ; on ne savait que faire pour lui être agréable.

Hélas ! les temps sont bien changés : le mendiant est peut-être celui de tous les industriels d'autrefois qui a le plus souffert par la mise en opération de toutes les grandes découvertes, du télégraphe, de l'électricité, de la vapeur, et surtout par le développement de l'instruction dans le pays.

Il n'est pas étonnant que l'on se servît du mendiant comme commissionnaire, et pour bien des raisons : il connaissait tous les gens et les lieux, l'instruction n'était pas du tout répandue, bien peu de personnes savaient lire et écrire, les lettres étaient

très rares, il n'y avait que peu ou point de correspondances, et alors on se servait des moyens que l'on avait sous la main.

En donnant un mot de regret à la disparition des mendiants d'autrefois, avouons, en toute franchise, que le changement opéré a été pour le mieux.

CHAPITRE ONZIEME

Nos pères n'avaient pas eu, comme nous, l'immense avantage d'avoir, à leur entrée dans le monde, une école pour les recevoir.

Jusqu'à mil huit cent vingt-cinq, il y avait bien les séminaires de Québec et de Montréal, les collèges de Nicolet et de St-Hyacinthe. Ces maisons d'éducation classique étaient fréquentées par un assez bon nombre d'élèves qui, pour la grande majorité, étaient des protégés des membres du clergé catholique des villes et des campagnes.

Un bon curé reconnaissait-il de bonnes dispositions chez son servant de messe, qu'il se chargeait à l'instant de lui faire la classe, lui enseignait le français, le latin, pendant trois ou quatre ans, et l'envoyait, à ses propres frais, terminer son cours d'études au collège. Ceci n'est pas un fait isolé, mais un entre mille.

Un citoyen aisé, aimant l'instruction et désirant faire instruire ses enfants, engageait un instituteur, maître d'école ambulant, le nourrissait, le logeait, le

payait de ses deniers ; quelquefois deux ou trois voisins amis se joignaient à lui ; alors, on gardait cet instituteur cinq ou six mois ; c'était tout pour cette année là, et le maître d'école allait planter sa tente dans une autre paroisse.

Plusieurs de nos concitoyens Canadiens-Français qui ont brillé sur la scène publique n'ont pas eu d'autre instruction que celle-là.

Plus tard, on s'aperçut que, sans instruction, sans éducation, on ne pouvait lutter avec les étrangers qui venaient s'établir dans le pays : eux étaient instruits.

On organisa des écoles, on engagea des instituteurs que l'on payait au moyen de contribution volontaire. Les parents à proximité de la maison d'école, qui se trouvaient dans une position aisée, se chargeaient, à tour de rôle, d'héberger le maître d'école.

Ce mode d'enseignement subsistait encore en mil huit cent quarante-quatre, date où je fis mon entrée à l'école de monsieur Alexandre Moffet (mort il y a deux ans à Coteau du Lac).

Il ne faut pas croire que le bon système d'éducation que nous avons de nos jours ait été adopté avec enthousiasme par la population ; il ne faut pas croire qu'il n'y eût qu'à demander de l'argent pour subvenir aux dépenses occasionnées par la mise en opération de la nouvelle loi ; loin de là : dans certaines paroisses, on a dû avoir recours à la force armée pour maintenir l'ordre ; on ne voulait pas se laisser imposer la taxe, on maltraitait les officiers publics chargés de mettre à exécution les règlements adoptés en conformité de la loi ; on a été jusqu'à faire brûler les propriétés de ces officiers municipaux.

Nous devons remercier de nos jours les hommes distingués qui se sont succédés, depuis au-delà de cinquante ans, à la surintendance de l'éducation dans notre belle province de Québec, Messieurs le docteur J. B. Meilleur, P. J. O. Chauveau, Gédéon Ouimet, P. B. de la Bruère, qui ont doté notre pays du très bon système d'éducation qui de jour en jour s'améliore.

Quels changements se sont opérés depuis soixante et dix ans, dans l'instruction de la population !

Si on peut en juger par certains papiers relatifs à des constitutions de sociétés de tempérance organisées dans les paroisses et signés par les membres de ces sociétés, il n'y avait pas quinze pour cent des membres qui pouvaient signer leur nom ; au-delà de

quatre-vingt-dix pour cent signaient leur nom en faisant leur marque d'une croix.

On peut juger par là ce qu'était l'instruction dans notre pays, au commencement du siècle dernier, et quels sacrifices ont dû s'imposer nos pères pour nous doter de la belle organisation dont nous jouissons aujourd'hui.

Avant mil huit cent vingt cinq, il n'y avait que cinq couvents pour l'éducation des filles dans toute l'étendue du Bas-Canada. On était loin, très loin, n'est-ce pas, amis lecteurs, de ces nombreuses et magnifiques maisons où nos filles reçoivent, pour ainsi dire, à nos portes, une instruction, une éducation de première classe.

Nous devons avouer et reconnaître que si nous jouissons de nos jours d'un bon système d'éducation, nous le devons à notre dévoué clergé, qui a toujours été à la tête de tous les mouvements qui avaient pour but de favoriser l'avancement intellectuel de la population, sans toutefois se tenir à l'écart de ce qui

regardait le progrès matériel du pays. Depuis la découverte, on a toujours vu le clergé sur la brèche, prêchant autant par l'exemple que par la parole et payant sans y regarder, de sa personne, lorsqu'il le fallait.

CHAPITRE DOUZIÈME

Il me faut aborder un sujet qui de tout temps a été la cause de bien de l'inquiétude de la part de ceux qui ont été les témoins des ravages causés par l'intempérance dans notre beau Canada, depuis sa découverte.

Cette plaie sociale a fait beaucoup de victimes, bien des malheureux, a été la cause de bien des crimes. De combien de forfaits ne peut-on pas la rendre responsable ?

Aussi, l'ivrognerie a, de tout temps, été combattue avec la plus grande vigueur par le clergé de la province, avec plus ou moins de succès.

Que de discours ont été prononcés ! Que de retraites n'a-t-on pas prêchées ? Que de sociétés ont été organisées pour réprimer, pour détruire ce fléau de l'intempérance, cette hideuse plaie sociale ?

On serait tenté de croire qu'il est plus facile de transporter une montagne que de faire disparaître ce vice.

Plusieurs croisades contre l'intempérance ont été

entreprises dans le pays, par de célèbres prédicateurs.

La première fut conduite par Monseigneur de Nancy, vers mil huit cent quarante. Monseigneur de Nancy, qui était un excellent prédicateur, embrassa dans sa croisade une très grande partie des paroisses du Bas Canada.

Sa Grandeur Mgr de Nancy proposait deux modes de société de tempérance : la tempérance totale et la tempérance partielle.

Par la tempérance totale, l'associé s'obligeait à s'abstenir de l'usage de toute liqueur enivrante. L'associé de la tempérance partielle avait la latitude de prendre trois coups de liqueur forte par jour, à l'heure des repas.

On rapporte que des citoyens qui avaient adopté ce mode de tempérance allèrent trouver leur curé, en lui disant : monsieur le curé, il nous est impossible de continuer à faire partie de la société de tempérance que nous avons embrassée : nous nous enivrons tous les jours ; c'est trop pour nous ; voyez vous, nous n'y sommes pas habitués et nous préférons de beaucoup abandonner ! Plusieurs citoyens embrassèrent la

tempérance et firent partie de ces sociétés pendant quelques années.

En mil huit cent quarante et un, le six octobre, Monseigneur de Nancy élevait sur le plus haut pic de la montagne de Belœil une croix commémorative de la fondation des sociétés de tempérance dans le diocèse de Montréal. Une autre croix était aussi élevée dans la paroisse de Beauport pour rappeler, elle aussi, que la tempérance était établie dans le diocèse de Québec.

C'était un beau monument que cette croix de Belœil ! Haute de cent vingt cinq pieds, elle était recouverte en ferblanc très brillant et se laissait voir à la distance de cinq lieues, lorsque la température était sereine. Elle était placée sur le pic appelé pain de sucre, et à une hauteur de onze cents pieds. Hélas ! elle ne résista que bien peu d'années, et fut renversée par une bourrasque ; elle ne subsista que le temps que durèrent les sociétés de tempérance, dont elle rappelait la fondation !

La deuxième croisade fut entreprise par le Révérend Messire Quartier, ancien curé de Saint Denis en bas, mais ne fut prêchée que dans les paroisses aux alentours de Québec.

Vers mil huit cent quarante huit, une autre croisade fut entreprise par le Père Charles Chiniqui (de triste mémoire) et menée avec une très grande vigueur.

Il n'y a pas à le nier, cette campagne, cette croisade, fit un très grand bien, et en plusieurs endroits laissa des traces des plus heureuses, en ayant pour résultat de diminuer de plus de moitié le nombre des vendeurs de liqueurs.

A venir à cette époque, mil huit cent quarante huit, la presque totalité des marchands généraux vendaient des liqueurs fortes et enivrantes. Cette croisade finie, presque tous, pour ne pas dire tous, abandonnèrent ce genre de commerce, pour ne jamais le reprendre.

Quelques marchands, désirant discontinuer la vente des boissons et sous le coup de l'enthousiasme causé par les discours chaleureux qu'ils venaient d'entendre, brûlèrent sur les places publiques les boissons qu'ils avaient en cave. C'était peut être un peu fanatique, mais on se disait sincère !

On fut quelques années sans voir trop d'excès. Les autorités sévirent contre les vendeurs sans

licence et plusieurs furent si bien traqués et poursuivis, qu'ils se virent obligés de déguerpir et de s'expatrier.

Le vendeur de liqueur sans licence a toujours été une plaie pour notre beau pays. Combien de gens ont été les victimes de ces voleurs publics !

Après la défection et le départ de Chiniqui, le Révérend Messire Alexis Mailloux, vicaire-général de l'archidiocèse de Québec, fit avec le plus grand succès une véritable croisade embrassant la presque totalité des paroisses des diocèses de Québec et de Montréal.

C'est au Révérend Messire Mailloux que l'on doit l'institution de la belle croix de tempérance que l'on voit encore dans plusieurs de nos maisons canadiennes-françaises.

Il était beau d'entendre parler cet apôtre à conduite austère et sobre, doué d'une très grande facilité d'élocution. Le Révérend Messire Mailloux tenait toujours son auditoire sous le charme de sa parole convaincue ; il avait toujours un exemple, un trait à citer à l'appui de sa thèse.

Combien de ruines, combien de désastres financiers et moraux dont il avait été témoin oculaire, ne faisait-il pas connaître, afin de mettre son auditoire en garde contre la cause de tous ces malheurs !

Nous aurions besoin, de nos jours plus que jamais, et avant qu'il soit trop tard, qu'il se formât des ligues pour combattre ce fléau de l'ivrognerie qui gangrène trop souvent les classes de notre société, depuis le haut jusqu'au bas de l'échelle. C'est pour ainsi dire une épidémie, dont on ne peut prévoir ni calculer les tristes résultats.

Je comprends que ce n'est pas dans un ouvrage comme celui-ci que l'on peut traiter un sujet d'intérêt vital pour notre pays comme l'est l'ivrognerie, mais vous avouerez, n'est-ce, qu'on ne peut rester indifférent sur l'avenir qui est réservé à nos enfants, si nous ne trouvons pas un moyen pour endiguer, pendant qu'il est peut-être encore temps, cette vague démoralisatrice qui semble devoir tôt ou tard nous engloutir.

L'esprit se perd à penser à la somme énorme de richesse qui a été engloutie, seulement dans notre pays, par la dépense occasionnée par l'usage des liqueurs.

Dans un jeune pays comme le nôtre, dans notre belle province de Québec seule, au-delà de quatre millions de dollars sont dépensés chaque année. Quelle somme énorme qui, employée ailleurs, ferait tant de bien et empêcherait de faire tant de mal !

Il est plus temps que jamais de frapper un grand coup. Ouvrons les yeux ; nous avons l'exemple de nos devanciers, profitons de l'expérience qu'ils ont

acquise à leurs dépens, pour nous apercevoir des dangers qui nous menacent.

Je m'aperçois que j'ai mis de côté les temps anciens pour me laisser entraîner à parler des choses de notre époque. Je veux me disculper en disant qu'il y a des questions d'intérêt vital qui sont de tous les temps et de tous les lieux. Je terminerai en disant qu'il aura bien mérité de son pays, celui qui aura trouvé un moyen de faire disparaître ce fléau qui fait tant de victimes.

C'est avec le plus vif plaisir que je puis affirmer que dans sa longue carrière, Charles Héon fut toujours un des plus chauds partisans de la tempérance.

On le vit toujours employer son influence pour empêcher l'octroi de licences pour la vente des liqueurs spiritueuses dans sa paroisse.

De fait, il n'y a jamais eu de vendeurs de boissons fortes autorisés dans la paroisse de Saint-Louis, depuis sa fondation jusqu'à nos jours, et on peut dire en toute franchise que cela est dû au bon exemple donné par notre héros et ses dignes compagnons, qui comprirent de suite le tort que ferait à leurs concitoyens la vente des liqueurs. Honneur donc à ces braves !

CHAPITRE TREIZIÈME

Comme je le dis au commencement de cet ouvrage, avant mil huit cent vingt cinq, il n'y avait de colonisées que les vallées du Fleuve St Laurent et de la rivière Chambly. Ces vallées du fleuve St Laurent et de la rivière Chambly ont toujours joui d'une renommée de très grande fertilité.

La quantité de grain qui est sortie des campagnes de la rivière Chambly est énorme, et l'on ne se fait pas une idée, de nos jours, de la fertilité du sol d'autrefois. On parle de quarante et cinquante minots de blé récoltés sur un arpent de terre.

A l'époque dont je parle, on ne cultivait que le blé, les pois, l'orge, peu d'avoine, point de sarrasin; on ne connaissait pas de mauvaises années; les récoltes étaient toujours abondantes.

Jusqu'à mil huit cent trente trois, on ne croyait

pas que la récolte du blé pût venir à manquer. C'est alors que la fameuse mouche Hessoise fit son apparition, détruisant tout le blé sur son passage, et amenant la ruine avec elle. Beaucoup de cultivateurs ne récoltaient pas le nombre de minots qu'ils avaient semés.

On se vit réduit à manger le pain d'orge, le pain de seigle, le pain d'avoine et la galette de sarrasin, le pain de blé d'inde. Des moulins pour moudre l'avoine furent construits, et on se servait de cette fleur. La fleur de blé était cotée à un prix exorbitant, et l'argent était très rare.

A part le blé, qui se vendait jusqu'à quatre piastres le minot, les autres grains et produits se vendaient à vil prix.

Les pois se vendaient pour un écu le minot ; un minot d'avoine valait vingt sous, une vache valait cinq piastres, un bon cheval sain valait vingt-cinq piastres, le beurre valait huit ou dix sous la livre, les œufs valaient six ou huit sous la douzaine, une corde de bois d'érable de trois pieds de longueur valait trois trente sous, une couple de dindes valait une piastres, les oies, un écu la couple, un bon agneau

était vendu à trois trente sous, le bœuf était vendu à une piastre et demie par cent livres, le lard était vendu à trois ou quatre piastres les cent livres. S'il s'agissait d'acheter, c'était une autre affaire. On payait le sucre blanc un cheling la livre, le thé une piastre la livre, le clou à planche était vendu à quinze sous les cent clous. On n'avait pas de clou coupé. Quand aux marchandises sèches, elles ne se donnaient pas. On payait une aulne de coutil soixante sous, une aulne d'indienne trente sous, et le coton valait depuis quinze à vingt sous l'aulne.

Voulait-on avoir une paire de claques, il n'y en avait pas d'autres que celles faites en cuir par le cordonnier, et elles valaient deux piastres la paire; les premières claques, en gomme élastique, comme on les appelait dans le temps, firent leur apparition en mil huit cent quarante six, et étaient vendues deux piastres. Il n'y avait pas un seul magasin de chaussures; toutes étaient faites sur commande.

Au commencement du siècle dernier, on était loin de correspondre à bon marché comme nous le faisons de nos jours. On payait dix-huit sous pour mettre une lettre à la poste, en destination de Québec à Montréal. Vers mil huit cent vingt cinq, les taux furent baissés à douze sous, et en mil huit cent quarante les taux furent changés. On avait la faculté de déposer ses lettres au bureau de poste sans en

affranchir le port. Si la lettre était payée par l'expéditeur, il payait six sous; si, au contraire, la lettre était expédiée sans être payée, le destinataire avait neuf sous à payer pour retirer sa lettre. On voit que l'amende était forte, et le droit très élevé; aussi la correspondance était-elle très limitée.

Les différentes espèces d'enveloppes de lettre que nous avons de nos jours sont d'invention presque récente, puisqu'elles ne datent que de soixante ans. Avant mil huit cent quarante six on ne voyait jamais d'enveloppe.

Le papier à lettre d'autrefois était à peu près de la grandeur du papier ministre d'aujourd'hui; on le pliait de manière à fermer hermétiquement les deux bouts, les deux côtés entrant l'un en l'autre. Il fallait faire attention de laisser un espace libre d'écriture dans l'intérieur de la lettre, afin que la cire ou l'oubli n'enlevât aucune partie écrite. Il n'était pas donné à tout le monde de faire une belle lettre, lui donner une belle apparence.

N'ayant ni enveloppes ni mucilage tout prêt comme de nos jours, pour cacheter la lettre, on se servait d'oubli ou pain à cacheter. Cet oubli avait

la grandeur d'une pièce de cinq centins. Il y en avait de toute couleur. On se servait aussi de cire à cacheter.

On n'avait pas alors les estampilles que nous avons ; elles sont de création nouvelle, ne datant pas de plus de cinquante ans.

Vers mil huit cent quarante huit, il n'y avait que sept ou huit journaux ou gazettes publiés dans le Bas Canada, et ils n'étaient reçus que par un petit nombre d'abonnés.

Ils n'étaient pas rares les bureaux de poste où il n'était reçu que deux ou trois journaux ; aussi, il fallait voir les sacs de la malle : vous pouvez croire qu'ils n'étaient pas volumineux. On portait la malle à cheval, quelquefois on la conduisait en voiture sur les grandes lignes. Dix ou quinze arpents avant d'arriver au bureau de poste, le *postillon* criait avec un porte-voix pour annoncer son arrivée. Certes, on était loin, bien loin de ces énormes sacs de malle que nous voyons de nos jours, même dans les bureaux de poste de troisième classe. Que les temps sont changés, et pour le mieux ! nous ne devons certainement pas demander à retourner cinquante ans en arrière !!

Il y avait de la gêne dans le pays : le manque de récolte de blé, ce produit de première nécessité, avait causé un malaise général ; on ne savait que penser et on craignait pour l'avenir. Si on joint à cela le manque absolu de toute industrie, de toute manufacture, il faut avouer que la position n'était pas couleur de rose.

Heureusement que des personnes instruites, amies de la classe agricole, étudièrent la position et cherchèrent des moyens pour sortir de l'impasse dans laquelle on se trouvait.

On organisa des sociétés d'agriculture. Le Gouvernement se mit à la tête du mouvement, en aidant pécuniairement ces sociétés. On ouvrit des fermes modèles, qui étaient chargées spécialement de faire des expériences qu'un citoyen seul n'aurait pu entreprendre sans s'exposer à des revers toujours coûteux et démoralisants pour un débutant. On fut une quinzaine d'années sans constater beaucoup de progrès ; il y avait de l'apathie, de la défiance. C'en était fait de l'agriculture si le gouvernement ne l'eût prise sous ses soins. Il faut avouer que nos hommes publics comprirent bien leur rôle et ne se laissèrent pas abattre par les préjugés.

Après avoir bien étudié la question et formé un plan de réforme, le Gouvernement eut la main très heureuse en chargeant un homme compétent de mettre à exécution ses projets.

Ce fut Monsieur Edouard Barnard qui fut chargé d'organiser tout un mouvement de réhabilitation, on pourrait dire, de notre agriculture.

Monsieur Barnard ne fut pas toujours heureux dans les résultats qu'il a obtenus, c'est vrai, mais avouons qu'il débutait dans un moment critique : il lui fallait tout créer, faire des expériences, des essais, et ce devant une population prévenue contre les agronomes, qui *puisaient leurs connaissances dans les livres*.

Il faut avouer que monsieur Barnard a été l'âme et le fondateur de l'agriculture améliorée, qui fait de nos jours la fortune des cultivateurs de la province de Québec. Malheureusement pour lui, on ne sut pas reconnaître de son vivant les services signalés qu'il avait rendus à sa patrie ; il est mort pauvre . . .

M. Barnard n'a pas fait exception à la règle générale, qui veut que quatre vingt dix pour cent des bienfaiteurs publics soient récompensés par l'ingratitude de ceux dont ils ont fait la fortune.

CHAPITRE QUATORZIÈME

Amis lecteurs, je vous entends depuis déjà bien longtemps dire et répéter: ou veut-il en venir? il veut nous faire connaître la vie de Charles Héon, et il n'en est pas plus question qu'il n'est question de sa majesté le Roi d'Espagne.

Avant de vous parler de mon héros, car c'est d'un héros dont je veux vous parler, j'aimais à vous faire connaître l'état dans lequel se trouvait le pays au moment où Charles Héon se décidait à dire adieu à la civilisation, au moins pour quelques années.

L'éloignement ne se calcule pas toujours par la distance à parcourir. Combien de fois, pour franchir un obstacle de quelques pieds, ne faut-il pas faire un détour qui occasionne une longue et très fatigante marche? et pourtant, on avait été très près du but que l'on désirait atteindre. Charles Héon fut pendant de longues années dans cette position.

Comme je le disais au commencement de ce récit, Charles Héon croyait avoir une mission à remplir; il désirait créer un établissement tout à fait nouveau et

il se croyait de force à mener à bonne fin son projet.

D'un caractère doux et affable, il savait se faire autant d'amis qu'il avait de connaissances. Toujours prêt à obliger qui que ce fût, ne regardant jamais à son trouble, à ses peines, il était aimé et respecté ; d'un caractère franc, d'un jugement sain, d'un esprit droit, il savait se faire des alliés de tous ceux avec qui il était en rapport.

Ne se laissant jamais abattre par les épreuves, d'une force d'âme hors ligne, il se soumettait avec gaieté de cœur à tous les contretemps qui lui survenaient.

D'une stature moyenne, mais très bien proportionnée, teint brun clair animé par un sang riche et généreux, beaux grands yeux bruns, figure à traits réguliers, tout en lui respirait la force et l'énergie. Charles Héon était d'une force peu commune.

Je dis plus haut que Charles Héon savait se faire des amis. Elevé dans sa paroisse natale au milieu d'une population qui comptait beaucoup de sauvages, il avait su s'en faire des alliés, dans les partis de pêche et de chasse, qu'ils faisaient soit sur le fleuve St Laurent ou ailleurs.

Ordinairement peu communicatifs, les sauvages faisaient exception pour notre héros, qui aimait à converser avec eux et les faire parler des lieux que, d'habitude, ils fréquentaient pendant les saisons de

chasse ; il ne manquait jamais une occasion de prendre des informations qui pouvaient lui être utiles.

Il apprit par eux que la rivière Bécancourt coulait à certains endroits au milieu de terres magnifiques et couvertes de belles forêts où, pour ainsi dire, pas un blanc n'avait mis les pieds. Fasciné par les récits de ses amis, qui ne manquaient pas de faire miroiter à ses yeux les beautés du pays dont ils donnaient la description, il se décida à faire un voyage d'exploration.

Le quinze février mil huit cent vingt-cinq, il partait de Bécancourt, monté sur des raquettes, et prenait la direction de l'Est, suivant toujours ou à peu près les bords de la rivière Bécancourt. Il s'était fait accompagner par deux sauvages de ses amis qui connaissaient à fond le territoire qu'il désirait visiter.

Après deux jours de marche très pénible, la neige n'ayant pas la consistance voulue, il plantait sa tente sur les bords de la rivière Bécancourt, à peu de distance de la ligne séparant les Cantons de Blandford et Maddington, et à une distance de dix lieues, en suivant les rives de la rivière, de son village natal.

Après avoir passé une journée à explorer, à visiter les alentours et attendre que la neige fût durcie par le froid, il reprend sa course vers l'Est, en suivant toujours le cours du Bécancourt, qu'il poursuit jusque dans le canton d'Inverness, distance de plus de douze lieues de son premier campement.

Durant ce long trajet de plus de vingt lieues, ils ne rencontrèrent pas un seul homme et ils furent toujours au milieu d'une sombre forêt où pas un seul arbre n'avait été enlevé.

Après une journée passée à visiter, Charles Héon reprenait avec ses amis le chemin du retour et revenait, après quatre jours, planter sa tente à sa première halte.

Le lendemain, il prenait possession d'un lot de terre, en faisant un petit abattis d'arbres séculaires, sur les lots connus sous les numéros E. F., du dixième rang du Canton de Blandford, et il mettait son nom sur un arbre comme signe, comme preuve de prise de possession !

Charles Héon trouvait sur le terrain qu'il venait de s'approprier ce qu'il désirait le plus ardemment :

un pouvoir d'eau, la petite rivière des Ecartés se jetant dans la rivière Bécancourt près du lieu où il avait abattu quelques arbres et ayant près de son embouchure un rapide dont il sut plus tard tirer parti.

Content, satisfait du résultat de sa longue course, notre héros reprenait le chemin du retour à sa paroisse natale, qu'il parcourut en un jour, cette fois ; il avait été absent douze jours.

Charles Héon ne fut pas long à faire ses préparatifs de départ. Ce ne furent certes pas les encouragements de ses parents, de ses amis, qui le lui firent hâter.

On prit toute espèce de moyens pour l'empêcher de mettre à exécution son projet, que l'on traitait de folle entreprise, on cherchait à convaincre sa femme qu'il y avait témérité de sa part à s'exposer ainsi avec des enfants, à aller si loin, au milieu d'une forêt sans fin, livrés, pour ainsi dire, en pâture aux bêtes sauvages dont ces bois immenses devaient être peuplés à foison.

Que pourrait-elle faire, seule, au milieu de ces bois, si Dieu lui envoyait les épreuves de la maladie,

soit pour elle, ses enfants ou son mari, à six lieues de la première habitation et sans aucun chemin pour s'y rendre ?

Auraient-ils jamais les moyens, les forces de pouvoir faire ouvrir des routes pour communiquer avec les établissements de Bécancourt et de Gentilly, dont ils allaient être séparés par une forêt de cinq lieues d'épaisseur ? Jamais ils n'auraient de voisins, leurs enfants seraient élevés comme des sauvages, ils ne seraient jamais instruits !

D'ailleurs, qu'avaient-ils à espérer de la culture de la terre, au milieu des bois, où aucun des produits ne viendrait jamais à maturité, la gelée devant tout détruire ? ils ne pourraient jamais résister aux piqûres des moustiques de toutes sortes, qui devaient ni plus ni moins les dévorer vivants, eux et leurs enfants.

Je ne sais vraiment quel démon te pousse, disait à Madame Héon une de ses sœurs ; tu es ensorcelée, il n'y a aucun doute là-dessus ; laisser ici tes frères, tes sœurs, tes amies d'enfance, ta jolie petite maison où tu es comme une reine, où tu jouis plus que si tu étais très riche, non jamais, jamais tu ne seras heureuse ; l'ennui va s'emparer de toi et tu deviendras folle !..

Toutes ces remarques se faisaient les larmes aux

yeux et presque à genoux ; on ne savait que dire et faire pour dissuader nos futurs héros.

D'un caractère doux et affable, mais ferme et énergique, très belle femme au physique, d'une constitution forte, ne connaissant pas ce qu'était la maladie, très dévouée à son mari, en qui elle avait une confiance sans borne en toute chose, Madame Héon ne se laissa pas influencer par les remarques et les supplications de ses parents et de ses amies d'enfance.

Femme forte dont parle l'Évangile, dévouée à son mari, en qui, comme je le dis plus haut, elle avait une confiance illimitée, et qui en plus d'une circonstance lui avait donné des preuves de sa sûreté de coup d'œil et de jugement, Madame Héon écoutait tout ce que lui disaient ses parents et ses amies, d'un air serein et ferme, ne laissant jamais paraître aucun signe de découragement ; bien au contraire, elle leur laissait entrevoir le bonheur qui leur était réservé, à son mari, à elle-même, et surtout à leurs enfants, qui plus tard ne manqueraient pas de les remercier des sacrifices qu'ils s'imposaient dans le moment pour leur procurer de bons établissements.

Madame Héon avait, en parlant ainsi, comme une intuition de ce qui devait arriver dans l'avenir. Aussi, loin de se laisser influencer par les larmes, les supplications et les remontrances de toutes sortes qu'on lui faisait, pressait-elle son mari de hâter les préparatifs du départ.

Charles Héon ne fut pas moins que son épouse l'objet de tentatives pour l'empêcher de mettre à exécution son projet. Outre les raisons que l'on faisait valoir auprès de sa femme, on fit miroiter à ses yeux la position sûre et certaine qu'il quittait pour se lancer dans une entreprise qu'on disait chimérique ; on lui promit de l'ouvrage dans son métier pour plusieurs années ; avec l'expérience qu'il ne manquerait pas d'acquérir, il serait avant peu un constructeur très recherché et vivrait au milieu de ses vieux amis, heureux, riche, aimé et respecté, au lieu que là où il allait, il serait toujours aux prises avec la gêne, la misère et les privations de toute jouissance matérielle.

Pourquoi, lui disait-on, laisser une position certaine pour aller au-devant du malheur ! Quel chagrin

ne devra-t-il pas éprouver lorsqu'il verrait sa femme, seule avec ses enfants, au milieu de la vaste solitude, entourée de toute espèce de dangers, personne pour lui prodiguer des soins, loin de tout secours médical, loin des secours religieux ! Il fallait qu'il fût un jaloux, un égoïste, un homme sans cœur, enfin un fou, un homme ne sachant pas ce qu'il faisait. Quoi ! il avait ni plus ni moins perdu la tête, il n'y avait plus qu'à le faire interner dans un asile, s'il y en avait eu dans le temps où commence ce récit.

CHAPITRE QUINZIÈME

Ferme et décidé, n'écoutant que son courage, Charles Héon continuait activement ses préparatifs de départ. Il réalisa le peu de valeur qu'il avait à son crédit, dont le plus fort montant était ce qu'il avait gagné dans la construction du clocher de l'église de sa paroisse, et duquel il n'avait pas détourné un seul sou, le gardant intact, le considérant comme un argent béni qui devait lui porter bonheur.

Charles Héon apportait avec lui ses outils de charpentier qui devaient lui être si utiles dans sa nouvelle position.

Qu'il était fier lorsque, trente ans plus tard, il montrait ces mêmes outils, qu'il appelait ses compagnons d'exil ! Que de souvenirs ne lui rappelaient-ils pas ?

Les préparatifs du départ étant terminés et les adieux à ses parents, à ses amis faits, Charles Héon laissait sa paroisse natale, le treize mars mil huit cent vingt cinq, accompagné de son épouse, deux enfants, un de ses frères âgé de seize ans et aussi un nommé

Charles Thibaudeau, connu sous le nom de Charlot Castin, de Saint Grégoire, qui fut pour lui un vrai frère.

On se rendit, par la voie d'un chemin de chantier, jusqu'à une distance de trois milles du lieu de destination, où l'on mit pied à terre dans un petit campement. Ce n'était pas certes un château, l'occupant de l'hiver précédent y ayant passé toute la saison avec un cheval pour compagnon de chambre.

Notre héros laisse là sa femme et ses enfants et se rend avec son frère et son compagnon au lieu où il devait fixer sa demeure. Le quinze mars, il commence à jeter les bases de sa future maison, mais pour ce faire, il lui fallut enlever au-delà de cinq pieds d'épaisseur de neige, avant de pouvoir atteindre le sol.

Le bois étant à proximité, on ne mit pas longtemps avant de mettre cette maison, qui était en troncs d'arbres à peine équarris, en état de recevoir la famille, qui, tout le temps de la construction, était restée logée au lieu où on l'avait débarquée.

Je dis, amis lecteurs, que la maison était prête à recevoir la famille, mais n'allez pas croire que cette maison fût comme celle que vous habitez la plupart d'entre vous. Les murs en étaient faits en grosses pièces de bois, comme je l'ai dit, à peine équarrées ; il n'y avait que les quatre murs, aucune séparation.

Les planchers étaient faits, celui du bas avec des pièces de bois équarries, assez jointes entre elles, mais il n'aurait pas fait bon d'y laisser tomber une pièce de monnaie; celui du haut, était fait avec des morceaux de bois blanc fendus, appelés calles; la couverture de la maison était faite avec des auges qui étaient renversées l'une sur l'autre; cette couverture était très étanche.

Pour rendre la maison chaude, on jetait de la terre jaune sur le plancher du haut de la maison à une épaisseur de six pouces.

Aussitôt que la maison fut prête, on s'empressa d'en prendre possession. Quel beau jour pour notre héros que celui de cette prise de possession de son château!

Aussitôt sa famille à l'abri, Charles Héon reprend le chemin de Bécancourt, avant que la neige ne fût disparue, pour rapporter le peu d'effets et provisions qui lui restaient; il devait aussi ramener une vache, la première qui ait jamais franchi la ligne des seigneuries.

Deux de ses amis se joignent à lui, pour lui aider à conduire ce qu'il lui restait de meubles; un autre de ses parents apportait, de son côté, du foin ainsi que du grain de semence.

Cette fois, la séparation se fit sans reproches; on commençait à croire que Charles Héon viendrait

peut-être à bout de faire quelque chose. On se dit adieu, au revoir à l'hiver prochain. Il n'y avait pas à penser à aller *En Bas*, à Bécancourt, pendant la saison d'été.

Le printemps de l'année mil huit cent vingt cinq fut très hâtif, et la température très belle. On se mit à l'ouvrage avec ardeur ; on n'avait pas besoin de montre ou horloge pour indiquer l'heure du lever ou de la fin de la journée de travail ; on s'occupa à faire de l'abattis.

Charles Héon ayant commencé son défrichement près des bords de la rivière, dans un endroit où le bois n'était pas épais, eut vite fait un découvert assez considérable, jetant à l'eau tout le bois qui ne se trouvait pas à une trop grande distance, s'épargnant par là la peine de le faire disparaître par le feu.

Les travaux de défrichement furent poussés avec tant de vigueur et de succès, que notre héros ensemençait dès la première année, plus de cinq arpents de la meilleure terre que l'on puisse voir dans les Cantons de l'Est. C'est un sol d'alluvion très riche.

L'été se passa à faire de l'abattis et à faire de la

terre Charles Héon avait été des plus heureux dans le choix qu'il avait fait de son terrain à coloniser, le sol était très riche, le bois très long, bien gros, mais clair semé ; c'était du noyer, de l'orme, du frêne, quelques merisiers, des arbres à pambina et quelques cerisiers. La forêt était très nette ; pas d'arbustes ni mauvaises herbes.

La récolte de la première année fut des plus abondante. La récolte de blé seule fut de cent quatre minots du plus beau grain. Notre héros récoltait aussi de l'orge, de l'avoine, du sarrasin et une quantité de bien belles patates.

Charles Héon aimait à raconter qu'il avait apporté, avec ses grains de semence, des épis de blé d'inde qu'un ami lui avait donnés.

Dans le temps des semences, il avait apporté sur lui quelques poignées de ce blé d'inde pour le semer : mais n'ayant pas de gratte à la main, il prit sa hache, et, frappant la terre avec le taillant, il jette deux ou trois grains de blé d'inde dans cette petite fosse improvisée et continue à faire la même chose, jusqu'à ce qu'il eût jeté en terre tout le grain qu'il avait sur lui.

Occupé à ses travaux de défrichement, n'ayant pas occasion de voir ce blé d'inde, il n'y pensait plus, lorsqu'un jour, passant près du lieu où il l'avait semé, il fut fort surpris de voir la hauteur et la force des tiges : il était si haut, si fort, qu'il ne fallait pas penser à le rechausser, sans risquer de tout briser ; il le laissa donc croître seul, sans aucune culture.

Quelle ne fut pas la surprise, l'étonnement de notre héros, lorsqu'il cueillait ce blé d'inde, de trouver des épis d'une grosseur énorme, mesurant jusqu'à dix huit pouces de longueur, remplis du plus beau grain qu'il eût jamais vu jusqu'alors ! Il ajoutait : j'ai essayé à mainte reprise à semer du blé d'inde de la même manière et jamais je n'ai réussi à avoir un résultat comme celui-là. Dieu ne fait pas de miracles tous les jours, disait-il !

Combien de fois Charles Héon ne m'a-t-il pas dit et répété qu'il n'a jamais joui de sa vie comme le jour où il vit sa récolte sur pied, belle comme il ne l'avait jamais espéré, remplacer les arbres et les arbustes qui, six mois auparavant, occupaient la place ! Il me disait qu'alors il ne pouvait faire autre chose que remercier Dieu de lui avoir pour ainsi dire inspiré la résolution de s'expatrier, de laisser ses parents et ses amis pour venir fonder ce nouvel établissement.

Content de sa récolte, il travaille avec plus

d'ardeur que jamais à ses travaux de défrichement, il se construit les dépendances les plus nécessaires, telles que laiterie, four, étable. Il avait grande hâte de pouvoir mettre à exécution son projet de construire un moulin à scie, ce qui lui faciliterait les moyens de bâtir ses granges. Il ne pourrait pas toujours mettre ses grains dans une grange construite en bois rond : aussi, il ne fut pas lent à en faire les préparatifs de construction. On le verra avant deux ans travaillant avec ardeur à cette bâtisse tant désirée.

L'hiver venu, notre héros partait de *sa résidence*, en route pour Bécancourt, avec une bonne charge de son beau blé, le portant au moulin à farine pour le faire moudre.

Ce fut tout un évènement. Il était à peine arrivé à destination, que toute la paroisse le savait. Charles Héon n'était pas *mort*, un tel l'avait vu, lui avait parlé, il était bien, n'avait pas été malade, et, par-dessus tout, il avait apporté avec lui une grosse charge du plus beau blé, pour le faire moudre au moulin du rapide.

Aussi, il fallait voir si notre héros était fêté, choyé, si on le questionnait ; il n'y eut peut-être pas vingt personnes qui n'allèrent voir son blé ; on ne pouvait en croire ses propres yeux.

Ses parents, ses amis, commencèrent à changer d'opinion ; ce n'était pas aussi loin qu'on l'avait cru

d'abord, la terre était bonne, le climat favorable pour produire du blé comme celui qu'il avait, on n'avait jamais vu des épis de blé d'inde comme ceux qu'il avait apportés à son ami de qui il en avait eu la semence.

On ira te voir, Charles, disaient les plus braves, et ils tinrent parole !!!

L'hiver se passa à faire des préparatifs pour les travaux du printemps. Ce qui était le désert inconnu, deux ans auparavant, était aujourd'hui animé par le va et vient des hommes de chantier. Un nommé Hall avait ouvert un chemin à travers le bois, pour alimenter ses chantiers de provisions pour ses hommes et pour ses chevaux. On voit encore de nos jours des vestiges de ce fameux chemin de Hall sur le neuvième lot du onzième rang du canton de Maddington.

Il va sans dire, pour me servir d'une expression populaire, qu'il ne passait pas un chat sans qu'il fit une halte chez Charles Héon.

Ce n'était plus l'homme délaissé, l'exilé, l'homme perdu du désert que l'on avait prédit deux ans auparavant ; on enviait son sort. Il n'arrivait pas un homme chez notre héros qui ne voulût voir sa récolte de blé et autres grains, que chaque nouveau visiteur grossissait à l'envie. Il était ni plus ni moins que dans la Mésopotamie.

Aussi, eut-il dans le courant de l'hiver plusieurs visiteurs de ses amis et aussi d'étrangers qui venaient voir ce pays nouveau.

Charles Héon, désirant régulariser sa position de colon, fit des démarches auprès des autorités. Il s'adressa au Gouvernement, au bureau des terres de la Couronne, et obtint, à titre de Premier Colon, une patente le constituant propriétaire de toute cette partie du township de Blandford comprise entre la ligne de séparation des Cantons de Blandford et Maddington et le dixième rang du dit canton de Blandford, connue sous les numéros B, C, D, E, F, G, formant une superficie de plus de trois cent cinquante arpents de terre.

Aussitôt en possession de son nouveau patrimoine, désireux de se procurer ce précieux auxiliaire à tout citoyen vivant à la campagne, un voisin, Charles Héon ne fut pas égoïste : il voulut partager son terrain avec quiconque voudrait venir s'établir près de chez lui. L'offre était alléchante, aussi ils ne manquèrent pas ceux qui firent application, et dès l'année suivante, Joseph Gagnon, natif de la paroisse du Cap Santé, et Joseph Leblanc, plus connu sous le

nom de Petit José Alexis, de la paroisse de Bécancourt, venaient profiter de la générosité de notre héros et s'établir près de chez lui. Il avait déjà fait part à son compagnon Charlot Castin de soixante arpents de terre, sur lesquels il s'était mis à travailler avec ardeur.

Amis lecteurs, tous ne connaissent pas la valeur de ce que c'est que d'avoir près de chez soi un bon voisin.

Il faut avoir vécu dans l'isolement de la vie champêtre et de premier colon pour pouvoir en apprécier la valeur.

Le bon voisin est plus qu'un frère, vivant de la même vie, exposé aux mêmes dangers, aux mêmes besoins ; il s'établit entre les voisins une espèce de confraternité, de communauté d'idées, qui en font presque une seule famille.

Il ne se passe pas un seul jour sans que l'on ait besoin de son voisin ; bien téméraire est celui qui ose dire qu'il se moque de son voisin, que jamais il ne requerra ses secours, ses services.

Le riche, plus que le pauvre, a souvent besoin de l'homme dont il croit pouvoir se dispenser.

C'est dans le temps de la maladie que l'on voit le dévouement, l'empressement se manifester avec le plus d'ardeur.

S'agit-il d'avoir le secours du prêtre, à qui s'adresse-t-on pour aller chercher ce consolateur de la dernière heure ? au voisin. A-t-on besoin du médecin dans un cas très pressé, c'est le voisin qui s'offre de faire le voyage, le plus rapidement possible, en n'épargnant rien, pour amener à temps celui qui doit sauver la vie à une amie que l'on estime.

Veut-on aller faire un voyage, une promenade, et amener avec soi sa femme et ses plus jeunes enfants, à qui confier les enfants laissés au logis, à qui confier le soin à donner aux animaux, le soin des clôtures, dans le cas où le bétail ferait une sortie et gâterait, s'il n'y avait pas de surveillance, toute une récolte, c'est toujours au voisin que l'on s'adresse.

N'allez pas croire que pour tous ces services rendus il soit jamais demandé un centin de récompense ; non, loin de là : un merci venant du cœur suffit pour indemniser ce bon ami, et l'on se sépare en disant : Si jamais tu as besoin, compte sur moi.

Pendant que Charles Héon travaillait à son établissement, douze anciens volontaires, porteurs de script, demeurant dans la paroisse de Maskinongé ou les paroisses voisines, faisaient des démarches auprès du gouvernement pour avoir leurs lots de terre dans le même canton ou township.

Leur supplique fut écoutée, et la couronne leur octroyait les patentes les rendant propriétaires des douze premiers lots du onzième rang du canton de Maddington, à partir du deuxième lot jusqu'au treizième lot inclusivement.

Le but des requérants était de fonder un noyau de population, afin de pouvoir s'entraider dans l'ouverture des routes pour communiquer avec les vieux établissements de Bécancourt.

Malheureusement, tous ne donnèrent pas suite à leur projet, et ne remplirent pas leur promesse ; il n'y en eut que deux ou trois qui persistèrent pendant quelques années, les autres vendirent à des grands propriétaires, qui firent des travaux de défrichement considérables. Combien de propriétaires primitifs ont regretté d'avoir vendu pour des riens des terres qui ont valu plus tard des milliers de piastres !



CAPITAINE PIERRE BRUNEAU
Juge de Paix

LE CAPITAINE BRUNEAU

Le seul des miliciens de mil huit cent douze, venant de Maskinongé, qui ait profité du lot de terre qui lui était échu en partage, et sur lequel il a toujours vécu, fut Pierre Bruneau, plus connu dans tous les cantons de l'est sous le nom de Capitaine Bruneau.

Ce n'était certes pas le premier venu que le Capitaine Bruneau ; d'une moyenne stature, d'une figure très intelligente, yeux noirs très vifs, allure très dégagée, tout en lui respirait la tenacité, la résolution, la fermeté de caractère, en même temps que la bonté et l'urbanité.

Pierre Bruneau naquit à Maskinongé, d'une famille qui de nos jours a donné naissance à un prince de l'église. Il avait, comme il le disait, eu l'immense avantage d'avoir six mois d'école élémentaire, par un maître ambulante, chez qui il avait eu pour condisciple celui qui plus tard fut Monseigneur Déziel.

Pierre Bruneau se destinait à la carrière commerciale lorsqu'éclata la guerre de mil huit cent douze. Engagé comme volontaire, il fit la campagne en

qualité de lieutenant ; aussitôt après avoir été licencié, en mil huit cent quinze, il s'engageait à la compagnie du Nord-Ouest pour cinq ans ; il devait se rendre jusqu'à l'Océan Pacifique.

Pierre Bruneau ne fut pas longtemps au milieu des peuplades sauvages, avant de se livrer à l'étude des idiomes du pays ; après quelques mois, il possédait assez bien les langues sauvages pour qu'on lui confiât un poste en qualité d'interprète. Il résida pendant trois ans, en cette qualité, au milieu de la tribu des Serpents. Pierre Bruneau a laissé son nom à une rivière du territoire de Washington, qui le porte encore.

Pierre Bruneau était le type du voyageur, d'un esprit vif et très gai, aimable causeur autant que chanteur agréable, doué d'une voix magnifique qu'il a conservée jusqu'à la fin de sa carrière, esprit des plus observateur, d'une mémoire prodigieuse, toujours prêt à se sacrifier pour rendre service. Pierre Bruneau avait autant d'amis qu'il avait de connaissances.

Que d'agréables veillées n'a-t-il pas fait passer à ses amis ! D'une diction qui dénotait chez lui plus d'instruction qu'il n'en avait réellement, il avait toujours le mot juste pour exprimer sa pensée.

Je me disais souvent, en l'entendant raconter ses épisodes de voyages, et faire part à ses auditeurs de ses observations : " Quelle belle carrière n'aurait pas

fournie cet homme à intelligence si remarquable, s'il avait pu se procurer les bienfaits d'une éducation classique ! ”

Malgré son peu d'instruction, qu'il avait puisé dans son trop court séjour à l'école, il avait su acquérir des connaissances suffisantes, qui le rendirent apte à remplir avec avantage les diverses positions que requièrent les administrations municipale et scolaire d'une paroisse ; aussi s'était-il identifié avec tout ce qui, de loin ou de près, regardait la chose publique.

Pierre Bruneau n'avait peut-être pas son pareil pour rédiger une lettre, d'un style clair et concis, ayant toujours le mot propre à exprimer la pensée de celui pour qui il correspondait.

Aussi était-il recherché ; on venait le trouver de trois ou quatre lieues pour le charger de la rédaction de la missive que l'on désirait envoyer.

Souvent chargé d'écrire la demande et la réponse, si c'était une correspondance entre jeunes amoureux, c'était là que se montrait sa grande facilité de composition. Pierre Bruneau avouait que ce qui le mettait le plus dans l'embarras, c'était lorsqu'il était chargé d'écrire une lettre de refus ; n'ayant jamais su ce que c'était que refuser, disait-il, il est difficile pour moi de le faire pour d'autres !

Pierre Bruneau aimait à raconter des épisodes de ses voyages. Nombreuses étaient ses histoires, toujours très intéressantes à entendre raconter, et dans le nombre presque infini, beaucoup étaient pathétiques à l'extrême.

Comme je le disais plus haut, Pierre Bruneau s'était engagé à la compagnie du Nord-Ouest pour se rendre jusqu'à la mer de l'ouest.

Il eut la bonne fortune de faire la traversée des Montagnes Rocheuses, et de là à la mer, sous la conduite du grand voyageur McKenzie, ce découvreur infatigable du grand fleuve qui porte son nom.

McKenzie avait aussi à son crédit une autre découverte qui n'a pas moins illustré son nom : je veux parler de la découverte d'un passage à travers la vaste chaîne des Montagnes Rocheuses, pour se rendre à la côte du Pacifique.

Après avoir suivi le cours de la grande rivière du Pads, jusqu'à sa source dans le plus haut de la montagne, à la hauteur des terres, comme l'on disait, il en avait descendu le versant ouest et atteint les sources de la rivière Louise ou Lewis, un des grands affluents du fleuve Colombia.

Cette découverte mémorable avait été faite dix-huit années avant l'époque où s'accomplissait le drame que je désire relater. Avant la découverte de McKenzie, ceux qui faisaient le commerce de

fourrures, à l'ouest des Montagnes Rocheuses, étaient obligés, pour alimenter leurs trappeurs d'effets de commerce et de provisions, d'envoyer leurs marchandises par bateaux, par la voie du Cap Horn ; on comprend qu'en outre de la distance énorme à parcourir, il y avait les dangers constants d'une navigation toujours pénible et coûteuse. Combien de bâtiments ont péri au moment d'entrer dans le port, en franchissant les barres de la rivière Columbia, à son embouchure dans la mer du Pacifique !

Il incombait à McKenzie, cet homme intrepide, de trouver un passage, sur le continent américain, pour faire disparaître ces dangers, en substituant une route par terre à la longue et dangereuse voie de la navigation.

Lors de son expédition de découverte, McKenzie était accompagné d'une escouade de trente six hommes, habitués aux fatigues, aux dangers, aux privations qui sont l'apanage de ces fiers et vaillants voyageurs.

On marcha de compagnie jusqu'au confluent de la rivière Louise et de la Colombia. McKenzie, après mûre réflexion, se décida à partager son parti en deux bandes, chacune d'elles devant suivre le fleuve Colombia jusqu'à Fort Astoria, à l'embouchure de ce fleuve dans le Pacifique.

McKenzie se décidait à ce partage, vû la rareté

des vivres, et pensant qu'il serait plus facile de se pourvoir de provisions de cette manière qu'en restant réunis.

McKenzie, gardant pour lui la conduite du parti qui ferait route du côté ouest ou nord-ouest de la rivière, donna à un de ses lieutenants la surintendance du parti qui longerait le côté sud du fleuve. Or, il arriva que McKenzie se rendit à destination, Astoria, après avoir énormément souffert, et il attendit en vain pendant de longs mois l'arrivée de ses compagnons, qui avaient fait route du côté sud du fleuve; tous avaient péri, jamais on n'en eut de nouvelles!

Dix-huit années s'étaient écoulées depuis le désastre que je viens d'essayer à décrire. McKenzie, comme il l'avait fait dans deux ou trois voyages précédents, se rendait à la mer, à Astoria, par le côté sud du fleuve Colombia. On était campé pour se reposer du voyage, qui se faisait à cheval, et tout était au repos. Seul, le chef McKenzie était occupé à faire des relevés astronomiques, afin d'établir sa position, lorsque, se servant d'une très forte longue-vue ou lunette, il aperçoit un objet se mouvant dans le lointain et paraissant se diriger du côté où il se trouvait.

Comme il examinait avec plus d'attention, quelle ne fut pas sa surprise, lorsqu'il vit distinctement que

l'objet informe qu'il avait aperçu quelques minutes auparavant était un être humain se dirigeant du côté du campement ! Que voulait dire cette apparition ?

On devait être très loin, dans la prairie où on se trouvait alors, de tout village indien ; tout le parti de voyageurs est en émoi. Enfin, on croit reconnaître, à sa nudité, à sa chevelure, nouée en toque sur le haut de la tête, un indien de la nation des serpents.

Le pauvre indien approche toujours, avec toute la visesse que peut lui permettre son apparence épuisée. Il arrive enfin à cent pieds de distance de McKenzie et de Bruneau, qui se trouvaient près de lui, et s'affaissa dans la prairie, en criant d'une voix à peine distincte ; *Voilà donc les français.*

On s'empresse, on entoure cet inconnu, on le fait revenir à ses sens par les bons soins que tous s'empressent de lui prodiguer.

Ses premières paroles sont : " Mon Dieu, je vous remercie d'avoir enfin exaucé mes prières. Monsieur McKenzie, ne me reconnaissez-vous pas ? je suis Joseph Dubreuil. De nouveau il tombe à la renverse et perd connaissance, tant ses émotions et ses fatigues étaient grandes. Avec des bons soins et une bonne rasade de jamaïque, à laquelle il n'avait pas goûté depuis dix huit ans, Dubreuil reprit ses sens et revint à lui pour de bon, cette fois.

Il est bon de dire que la rasade de jamaïque fut

bue par tout le parti de voyageurs, à la santé du héros du jour.

On s'empressait auprès du pauvre retrouvé ; c'était à qui lui aurait donné soit une chemise, un pantalon, une ceinture ou tout autre objet qui pourrait lui être utile dans l'état de nudité où il se trouvait.

McKenzie, qui regardait donner ces témoignages de douces sympathies par ses hommes à leur infortuné camarade, pour ainsi dire les larmes aux yeux, prit la parole et leur dit :

Je suis des plus content et fier d'avoir sous mes ordres des hommes au cœur large, toujours prêts à s'entr'aider et se soulager les uns et les autres ; ce n'est certes pas la première fois que je suis témoin d'actions montrant votre générosité ; je vous ai laissé faire parce que j'aime à être témoin de belles actions comme celle-ci ; mais, ce n'est pas à vous aujourd'hui, mes amis, à aider votre infortuné compagnon, mais à moi, à l'honorable compagnie que j'ai le plaisir de représenter.

“ Dubreuil, votre nom n'a pas été rayé des cadres des employés de la compagnie à laquelle vous vous êtes engagé depuis dix huit ans ; vous êtes considéré comme un de ses hommes, et vos gages vous seront comptés intégralement pour toute cette période de temps.

“Dubreuil, j'ai un conseil à vous donner, et j'espère que vous le trouverez bon. Vous avez à votre crédit une somme assez élevée pour vous permettre de vous établir comme cultivateur dans votre province natale, avec chance de former un bon établissement.

Retournez à Montréal, retournez en Canada par les premiers canots allèges ; ne restez pas ici : avant peu les fatigues de votre longue réclusion chez les sauvages vous rendront incapable de remplir votre devoir comme traiteur, et vous gaspillerez votre argent.”

Malheureusement, Dubreuil ne suivit pas les sages conseils de cet homme d'expérience ; il se lança dans l'achat et l'échange des chevaux, les paris aux courses, et, rendu à la mer, il fut la victime de la vie de désordre qui y régnait alors. Au bout de dix huit mois, il avait dépensé en orgies tout le prix de sa longue et cruelle vie de captivité !!

Comme McKenzie questionnait Dubreuil sur la cause du désastre de dix huit ans auparavant, celui-ci dit que presque tous ses compagnons étaient morts de faim ou d'une maladie inconnue aux blancs ; ils

devinrent si faibles qu'ils avaient de la difficulté à se mouvoir. Les sauvages de la nation des serpents, qui s'étaient d'abord montrés assez conciliants et amis des blancs, en leur procurant des vivres, disparurent tout à coup, sans que l'on pût soupçonner la cause de leur retraite précipitée. Hélas ! on ne devait pas attendre bien longtemps après leur retour. Une nuit d'orage, pendant que tout le parti de blancs était plongé dans un sommeil profond, causé par leur état de grande faiblesse, et que l'on avait commis l'imprudence de ne pas monter de garde, vî la tempête qui faisait rage, voilà que tout à coup le pauvre camp des voyageurs est envahi par un parti de guerre composé d'hommes armés de haches, arcs et flèches, et surtout munis de cordes.

En moins de temps qu'il n'en faut pour l'écrire, les sauvages s'étaient rendus maîtres des hommes valides et avaient massacré les pauvres malades, au nombre de quatre ; les six hommes valides furent emmenés en captivité.

Les prisonniers eurent beaucoup à souffrir, et la plupart moururent dans les tourments qu'on leur fit subir et d'une maladie particulière au pays.

Dubreuil disait qu'on lui avait fait subir avec la plus grande cruauté les plus cruels tourments. Ainsi, pour lui ôter l'idée de son pays, de ses parents et de ses amis, on lui arracha les cils, les sourcils, la barbe,

on lui fendit les lèvres et les oreilles, on lui fit brûler les ongles des doigts et des orteils dans des fourneaux de calumets !!

Dubreuil disait qu'il devait d'avoir la vie sauve à sa connaissance de la musique et du chant : il était venu à bout de monter un tambour, avec lequel il charmait ses rois et maîtres.

C'était avec des récits comme celui que je viens de relater que Pierre Bruneau savait entretenir ses hôtes, et nombreuses étaient les épisodes de sa vie de voyageur avec lesquelles il savait orner la conversation qui avec lui ne languissait jamais.

CHAPITRE DIX-SEPTIÈME

Pierre Bruneau laissait Maskinongé dans le courant du mois de février, en mil huit cent vingt sept, pour venir prendre possession du lot de terre connu sous le numéro cinq du onzième rang du Township de Maddington.

Le onzième rang de Maddington est borné au sud par la rivière Bécancourt, à l'est par la grande ligne séparant les cantons de Maddington et Blandford.

Pierre Bruneau se trouvait à une distance d'un mille et demi de notre héros, Charles Héon, qui occupait le premier lot de Blandford. La distance avec ce voisin, comme on le voit, n'était pas très rapprochée ; dans la belle saison, on communiquait ensemble par la voie de la rivière, en canot.

Pierre Bruneau se mit avec ardeur à défricher son lot de terre. Le succès obtenu par Héon était comme un gage de celui qu'il pouvait espérer lui-même. Malheureusement, un accident vint déjouer ses plans et ses aspirations et le força à reprendre le chemin de Maskinongé, après dix-huit mois de résidence à Maddington.

Pierre Bruneau ne vendit pas son lot cependant ; il le garda et revint, après deux ans d'absence, le reprendre pour cette fois ne jamais le quitter.

Pierre Bruneau avait épousé, en mil huit cent vingt-trois, Mademoiselle Elizabeth Lamy, de Maskinongé, femme d'une intelligence supérieure, d'une santé à toute épreuve, n'ayant jamais eu qu'un but : se dévouer à sa nombreuse famille et à ses amies.

Mme Bruneau fut la providence de cette nouvelle colonie éloignée de plus de huit lieues des médecins de Bécancourt et de Gentilly.

Le docteur J. E. Landry, de Bécancourt, connaissant les difficultés qu'il fallait affronter pour se rendre au Township (comme on appelait la nouvelle colonie), avait fait venir chez lui Madame Bruneau, et lui avait, pendant trois mois, fait pour ainsi dire, suivre un cours pendant lequel elle acquit beaucoup de connaissances, et, Dieu aidant, jamais dans sa longue carrière elle n'eut d'accidents ou de malheurs à déplorer.

A son retour à la nouvelle colonie, Pierre Bruneau avait amené avec lui un de ses beaux-frères

Emmanuel Lamy, Narcisse Brisard, Pierre Normandeau, un nommé Faucher.

Cette fois, on se mit à l'œuvre avec plus d'ardeur et d'entrain que jamais ; la solitude d'hier était tenue en éveil par le bruit incessant de la chute des géants de la forêt.

Pendant que Pierre Bruneau et ses amis se livraient aux travaux de défrichement avec le plus grand courage, Charles Héon n'était pas resté inactif. Après le premier hiver passé sans encombre, il doublait, pendant le printemps qui suivit, le nombre d'arpents de terre qu'il avait en culture l'année précédente ; tout, pour ainsi dire, allait au gré de ses désirs. Présage trompeur, son jeune frère âgé de dix-neuf ans, animé, comme son aîné, par les bons résultats obtenus et confiant dans l'avenir, se livrait au travail ardu du défricheur, avec un courage on peut dire, au-dessus de ses forces, à tel point qu'il fut victime de ses excès de travail : ayant contracté une pleurisie, il mourut dans les bras de son frère éploré.

Que faire ? Allait-on inhumer ce jeune homme au milieu du bois ? Non, jamais, disait Charles Héon, je n'inhumerai mon frère ici, sans secours religieux ; je vais le conduire au milieu de ma famille.

Aussitôt la résolution prise, on met le projet à exécution. Il ne fallait pas penser à passer à travers le bois, sans aucun autre chemin que celui

qui avait servi, l'hiver précédent, à charroyer les provisions des chantiers, à travers des savanes sans-fond.

Il n'y avait que par la voie de la rivière Bécancourt qu'il fût peut-être possible de se rendre à destination.

Charles Héon se décide donc à prendre cette voie.

Il met le cadavre de son frère dans un cercueil qu'il embarque, avec sa femme et ses deux jeunes enfants, dans un canot.

Voyez-le, le brave, l'homme qui ne craint rien que Dieu, avec son précieux fardeau, affronter les dangers toujours constants d'une rivière qui, dans un parcours de douze lieues, n'en compte pas moins de cinq au milieu d'une très forte chute et de puissants rapides.

Charles Héon était obligé de passer le Sault Blanc, chute de quarante-cinq pieds de hauteur, en faire le portage seul ; il ne pouvait compter sur le secours de sa femme, occupée aux soins de ses jeunes enfants.

Si ce n'est pas de l'héroïsme, où doit-on le chercher ? J'en appelle au témoignage de ceux qui ont passé sur le pont de Ste-Anne du Sault, au-dessus des chûtes, pour apprécier le danger que court le batelier qui seul s'aventure à approcher le Sault du côté est, dans un temps, à une époque où l'eau est de

hauteur moyenne, faire la descente de la côte abrupte pour reprendre au bas le courant toujours en furie.

Comment passe-t-on, de nos jours, ce lieu dangereux et toujours très redouté des hommes de berge employés à la descente des billots ? Ce n'est toujours qu'en tremblant que les plus habiles, les plus expérimentés le font. Il est vrai qu'il n'y a jamais eu d'accident, mais avouons que ce passage redouté n'a jamais été entrepris par un seul homme, avec un canot chargé ; toujours des hommes prudents et sûrs se tiennent, en cas d'accident, sur le rocher à l'entrée de la chute, prêts à porter secours.

Notre héros, lui, était seul ; non, il avait Dieu avec lui.

Il n'est pas étonnant, amis lecteurs, que Charles Héon ait été un des rares, très rares laïques à qui j'ai entendu chanter de mémoire, sans en omettre une syllabe, le magnifique chant d'actions de grâces le *Te Deum*.

A la surprise que je manifestais en entendant mon vieil ami faire cet effort de mémoire, il me dit :

Je me suis trouvé si souvent en présence, en face de l'impossible, qu'aussitôt après avoir vaincu l'obsta-

de je m'apercevais que je n'avais été qu'un instrument entre les mains de Dieu, que livré à mes simples et propres forces je n'aurais jamais surmonté les obstacles, les dangers que, dans mon isolement, j'ai si souvent rencontrés.

Alors, j'ai pris pour habitude de remercier sur le champ Celui qui partout et toujours a été mon aide et mon soutien.

Aussi, pendant sa longue carrière, il n'y eut jamais un homme qui pût dire : j'ai entendu Charles Héon jurer ou blasphémer.

Charles Héon, après des peines infinies et après avoir rencontré à mainte reprise de réels dangers, arrivait avec son triste fardeau à sa paroisse natale, où il fit inhumer les restes de son jeune frère.

Après avoir passé quelques jours au milieu de sa famille et de la famille de sa femme, notre héros reprenait le chemin du retour par la même voie qu'il avait prise pour venir, la rivière Bécancourt.

Des amis obligeants lui aidèrent, en portant son canot avec une voiture jusqu'aux dernières maisons en haut du rapide, une distance de deux lieues.

Le retour s'effectua avec assez de rapidité, non

pas sans beaucoup de fatigues et de dangers, jusqu'au Sault Blanc, où il fallut à notre héros improviser un cabestan, pour venir à bout de monter son canot à une hauteur de quarante cinq pieds. Quelle entreprise pour un homme seul ! Héon vainquit l'obstacle ; une fois le sault passé, il était chez lui ; il ne lui restait qu'une distance de deux lieues et demie à parcourir dans une eau comparativement calme. Il avait mis deux jours et demi à venir de Bécancourt. Il arrivait enfin, après douze jours d'absence, à son domicile, fatigué, harassé, mais content du devoir accompli.

La récolte de mil huit vingt six fut très bonne, près du double de celle de l'année précédente.

Dans le courant de l'automne, Charles Héon jetait les fondations d'une chaussée ; il devait la terminer l'année suivante pour construire son moulin à scie, qu'il désirait tant.

Ses nouveaux voisins, Gagnon et Leblanc, avaient commencé des travaux de défrichement et construit chacun une maison. Gagnon devait amener sa famille le printemps suivant, et il tint parole.

De futurs colons firent leur apparition dans le

courant de l'hiver.

On était enchanté de voir notre héros déjà si bien établi, on enviait sa position. Pendant tout le courant de l'hiver, ce ne fut qu'une succession continuelle de visiteurs.

Les chantiers augmentaient en nombre et faisaient prévoir, pour un avenir qui n'était pas éloigné, qu'ils seraient un excellent marché pour la vente et l'écoulement des produits de la ferme dont on aurait plus tard à disposer.

Dans le courant de l'hiver, notre héros prépara le bois de charpente dont il avait besoin pour ses constructions de grange, étable, hangar et moulin ; il coupa aussi une certaine quantité de billots, qu'il espérait bien pouvoir scier l'automne suivant avec son futur moulin ; il ne fut pas déçu dans ses espérances ; il coupait aussi une grande quantité de cèdre pour clôture.

La forêt était assez éloignée maintenant pour pouvoir faire de la clôture, sans qu'il y eût danger par le feu du bois.

CHAPITRE DIX-HUITIÈME

En mil huit cent vingt-sept, plusieurs nouveaux colons venaient prendre des terres ; c'étaient Messieurs Pierre Richard, de Saint-Grégoire, Louis Tourigny, de Bécancourt, Joseph Rousseau, Jean Rousseau, Clément Mailhot, Barthélemi Auger, Antoine Marchand, Joseph Neuville, Pierre Bruneau, David Lacharité.

On voit par là que ce n'était plus le désert, la solitude. On entendait maintenant le bruit de la hache du bûcheron, de tout bord et de tout côté, le découvert se faisait ; on aurait pu dire que l'on respirait plus à l'aise, on commençait à avoir foi et espérance en l'avenir.

Pendant que notre héros et ses amis faisaient des travaux de défrichement dans la partie sud du township de Blandford, un riche citoyen de Québec, ancien voyageur au Nord-Ouest, monsieur Lageux, faisait l'acquisition d'une grande partie du canton de Blandford et commençait un établissement dans la partie connue sous le nom de domaine de

Gentilly. Monsieur Lageux concédait ses terrains aux mêmes conditions que le faisaient les seigneurs dans leurs seigneuries et fiefs. Quelques terrains furent aussi concédés à ces conditions dans le township de Maddington.

Monsieur Lageux vendit ses propriétés à Monsieur Louis Massue, de Québec. M. Massue a toujours été considéré comme un des bienfaiteurs des cantons de Blandford et Somerset.

Les établissements au domaine de Gentilly furent défrichés avec assez de rapidité. Monsieur Lageux prêchait par l'exemple, en se faisant une belle grande ferme sur laquelle il construisit une magnifique résidence et de spacieuse dépendances. Les chemins s'ouvrirent jusqu'à la partie sud du domaine, faisant une trouée à travers la forêt, en réduisant l'épaisseur à trois lieues.

C'était beaucoup de gagné, mais malheureusement l'endroit était mal choisi pour ouvrir un chemin pour aller rejoindre les établissements ouverts le long de la rivière Bécancourt : ce n'était ni plus ni moins qu'une savane sans fond que l'on serait obligé de traverser ; l'avenir prouva que les prévisions étaient justes.

Nous sommes en mil huit cent vingt-huit, les défrichements s'agrandissent, le nombre des colons augmente, mais on est toujours dans l'isolement,

aucune voie de communication avec Bécancourt ou Gentilly.

Les pauvres colons sont désolés d'être ainsi relégués dans l'isolement le plus complet ; on veut tenter un effort surhumain, on veut ouvrir une route entre les cantons de Blandford et Maddington.

On ne pouvait rester ainsi sans aucun moyen de se rendre soit à Bécancourt, soit à Gentilly, où l'on pouvait se procurer les provisions dont on avait besoin, si on ne voulait pas s'exposer à mourir de faim avec sa femme et ses enfants. Mais quelle fatigue, quelle misère à affronter ! pour entreprendre de faire un voyage de quatorze ou quinze lieues, à pieds, dans une forêt où il faut faire les trois quarts de la distance dans l'eau, la vase à la hauteur du genou, avec une charge, un fardeau toujours plus lourd que les forces délabrées devraient permettre, peut-on se faire une juste idée des souffrances physiques et morales que ces pauvres colons ont été obligés d'endurer.

Combien de fois ces pauvres martyrs du devoir, au retour de ces voyages, restaient comme paralysés ! on les voyait trembler de tous leurs membres,

pendant un temps assez considérable ; plusieurs restaient les jambes enflées pendant plusieurs jours. Si des actions comme celles-là ne sont pas de l'héroïsme, où le trouverons-nous ?

Mais, que pouvaient faire une poignée de braves mais très pauvres gens ? Il s'agissait de faire, en plein bois debout, un chemin de quatre lieues de longueur dans un terrain pour ainsi dire impossible.

On va pourtant tenter l'entreprise.

Charles Héon, en me parlant de cette tentative, me disait que souvent parmi ceux qui travaillaient à l'ouverture de ce chemin, ils s'en trouvaient qui n'avaient que de la soupe aux pois à manger, et encore était-elle faite pour deux jours ; cette soupe n'était faite que de pois bouillis, sans aucune viande pour en engraisser le bouillon ; on n'avait pas de pain. Vous voyez d'ici, n'est-ce pas, amis lecteurs, que la nourriture n'était pas ce qu'il y a de plus fortifiant pour travailler au milieu de la forêt, avec une hache ou une pioche au bras, au milieu de nuées de moustiques, de maringouins et brulots.

On ne peut pas croire de nos jours à ces actions, on ne peut croire que des hommes, des pères de famille poussent l'amour du devoir jusqu'à exposer leur vie pour procurer un bien-être relatif à ceux que Dieu leur a confiés.

Malgré tout le travail que l'on s'imposa, on ne fit qu'ébaucher un chemin d'hiver.

En travaillant à l'ouverture de ce chemin, qu'on appelait la ligne de Michel Houle, on pensait faire fixer la place de la future Eglise, à l'entrée de la dite route, entre les cantons de Maddington et Blandford, ce qui n'aurait peut-être pas été mal. On dut abandonner ce projet pour faire place à l'ouverture de la fameuse route de Gentilly, à une distance d'une lieue de la ligne séparant Blandford et Maddington.

On peut se faire une idée de la position de ces pauvres colons abandonnés à leurs propres forces, sans aucun chemin; mais peut-on, de nos jours où nous possédons tous les avantages possibles pour aller d'un endroit à l'autre, l'apprécier à sa juste valeur?

Avait-on besoin du prêtre, du médecin, il fallait parcourir une distance de huit lieues dans l'eau, n'ayant qu'un sentier à peine visible pour traverser des savanes pelées, où on courait toujours le risque de perdre la voie et la vie. Il faut, amis lecteurs, avoir vu de ses propres yeux les chemins primitifs parcourus par ces pauvres martyrs pour se donner une faible idée de ce qu'ils ont souffert.

Le plus grand nombre, la majorité de ceux qui ont colonisé les cantons de Blandford, Maddington, disons aussi Stanfold, Arthabaska, Somerset, Halifax, Chester et autres, sont partis des vieilles paroisses

bordant le fleuve St-Laurent, sans le sou, ruinés ; le plus grand nombre n'étaient pas habitués au dur labeur du bucheron, à l'isolement, à toutes les privations inhérentes à la vie de colon ; aussi tous eurent à souffrir moralement et physiquement.

Il n'entraît pas dans les vues politiques de l'époque de mettre le gouvernement à la tête d'un projet de colonisation de nos terres publiques.

Il y avait bien quelques hommes à vue large, qui entrevoyaient dans l'avenir que les magnifiques forêts entourant le fleuve St Laurent, en arrière des Seigneuries, feraient place plus tard à une population nombreuse.

Mais, on ne semblait pas croire que pour coloniser ces belles forêts il fallait avoir des chemins pour y conduire.

A la colonisation des Cantons de l'Est, comme à toutes les grandes entreprises qui ont pour but le bien être public, il fallait un " Baptême de sang ", et de fait elle l'eut ; mais je ne veux pas anticiper sur les évènements.

Comme je le dis plus haut, la population augmentait d'une année à l'autre, et il fallait de toute nécessité trouver un moyen de se procurer un chemin, une route.

Heureusement que parmi les premiers colons, les premiers défricheurs, il se trouvait des hommes

riches, des hommes influents qui, ayant fait l'acquisition de scripts, de droits de propriété de miliciens, désiraient tirer parti de ces terres.

Parmi ces derniers étaient messieurs Charles Langevin, Jean Langevin, père de Sir Hector, Charles Turgeon, Louis Massue, P. Lagueux et autres dont les noms m'échappent.

Tous ces nouveaux propriétaires connaissaient la position, les besoins de ces nouveaux établissements. Aussi, ne tardèrent-ils pas à se mettre à la tête d'une requête qu'ils firent signer par tous les intéressés, demandant au gouvernement de l'aide pour l'ouverture d'une route à travers le Canton de Blandford, à partir du domaine de Gentilly jusqu'aux nouveaux établissements déjà ouverts sur les bords de la rivière Bécancourt.

Le gouvernement ne fut pas sourd à la demande et votait tout de suite une certaine somme d'argent pour la confection du chemin tant et depuis si longtemps désiré. Dès le printemps suivant on se mettait à l'œuvre, et on poussait les travaux avec la plus grande vigueur.

Mais grand Dieu ! quel pays fallait-il traverser ! On fut obligé de ponter plus de la moitié du terrain que l'on traversait, aussi de construire deux ponts sur les branches de la rivière Gentilly, qui coule un courant à peine perceptible, au milieu d'une savane

sans fond ; on était obligé de charroyer le sable pour couvrir les fascines et les pontages d'une distance de plus d'un mille et demi : là où il n'y avait pas de fondrière, le terrain était couvert de roches.

La route de Gentilly est peut-être l'endroit du pays le plus célèbre (si toutefois je puis m'exprimer ainsi) pour la misère, la fatigue, les bris de voitures, la mort de bêtes de somme, dont ait jamais été cause un chemin public ; aussi sa renommée a-t-elle été répandue au loin.

On avait enfin un chemin ; ce n'était pas une voie macadamisée, mais tout de même on pouvait y passer.

Charles Héon, me parlant de la difficulté des mauvais chemins, me disait qu'il était parti un jour, la veille de Noël, vers le soleil levant, pour revenir chez lui, du quatrième rang de la paroisse de Gentilly, avec une charge du poids de cinq cents livres, ayant un très bon cheval, et que ce ne fut qu'à minuit sonnante qu'il entra chez son ami Antoine Marchand, le premier colon habitant près des bords de la rivière Bécancourt

Notre héros avait parcouru une distance de cinq lieues et quart dans l'espace de seize heures ! N'allez pas croire, amis lecteurs, que durant ces seize heures Héon fût resté inactif ; il m'avoua qu'à un certain moment il avait pensé perdre la vie.

En racontant cet épisode, il ajoutait que, lorsqu'il était entré chez son ami Marchand, il n'avait pas forme humaine.

On pourrait écrire un fort volume à relater des épisodes de voyages de misère, de fatigues, de dangers réels, dont a été la cause le mauvais état dans lequel a toujours été ce fameux chemin jusqu'en mil huit cent cinquante quatre.

CHAPITRE DIX-NEUVIÈME

Pendant que cette fameuse route s'ouvrait, les colons ne restaient pas inactifs. Charles Héon, pour un, construisait son moulin à scie, qui fut d'une très grande utilité pour lui et ses voisins ; on vit de suite s'élever comme par enchantement des maisons, des granges et des étables : on commençait à respirer et à espérer.

Le Révérend M. Claude Gabriel Courtin, curé de la paroisse de Saint Edouard de Gentilly, était un français émigré de la belle France lors de la malheureuse révolution de mil sept cent quatre vingt neuf.

Le Rév. Messire Courtin arrivait en Canada en mil sept cent quatre vingt treize et était chargé par sa Grandeur Monseigneur l'Evêque de Québec de la desserte de la paroisse de Gentilly, dont il fut le curé depuis mil sept cent quatre vingt quinze à mil huit cent trente deux.

Le Rév. M. Courtin, à qui on s'adressait pour les

services religieux dans la nouvelle colonie, soit pour sépultures, mariages ou baptêmes, voulut bien se rendre à la demande souvent réitérée de venir donner l'office divin aux pauvres exilés, pour ne pas dire abandonnés.

Le Rév. Messire Courtin venait donc, le vingt huit février mil huit cent vingt huit, offrir le saint sacrifice de la messe dans la maison de Charles Héon.

Ce fut la première messe qui fût célébrée dans les comtés de Mégantic et d'Arthabaska.

Notre héros me disait, en parlant de ce mémorable évènement, car c'en était un évènement, qu'il ne pouvait en croire ses oreilles et ses yeux ; il ajoutait : " j'avais assisté à de belles cérémonies religieuses, où les ornements étaient très beaux et très riches, où la musique et les chants étaient magnifiques ; mais jamais de ma vie je n'avais été impressionné comme je le fus ce jour là, et je dois ajouter que je ne fus pas le seul à ressentir ces douces émotions. "

Au sortir de la maison, après l'office divin terminé, on se saluait, on se donnait des poignées de main, comme on l'aurait fait si on avait été des étrangers ou si on ne s'était pas vu depuis dé'à longtemps.

Avec quel plaisir Charles Héon ne se rappelait-il pas cet épisode de la vie de colon ! c'était pour lui,

disait-il, une des plus belles récompenses à laquelle il pouvait prétendre.

Dans le courant de l'été, notre héros élevait près de sa demeure une croix qui a subsisté pendant de longues années. Pendant la belle saison, on se rassemblait au pied de cette croix, pour y réciter le chapelet, chanter des cantiques, lire les Epîtres et Evangiles du jour. Il ne faut pas croire, amis lecteurs, qu'il y avait à ces réunions moins de dévotion, moins de ferveur qu'il n'y en a dans les plus grandes basiliques, dans les plus beaux temples ; on sentait que Dieu n'était pas loin et qu'il écoutait avec plaisir les demandes de ces pauvres colons.

Les terribles épidémies du choléra de mil huit cent trente deux et de mil huit cent trente quatre, qui firent tant de victimes dans tout le Bas Canada, ne se firent point sentir dans la nouvelle colonie, autrement que par le nombre de touristes qu'elles eurent pour effet de chasser des villes, pour aller dans les nouveaux établissements, chercher un air pur et embaumé par le voisinage des grandes forêts.

Ces visites de la part des étrangers qui, pour la plupart, étaient des propriétaires dans le canton, avaient pour résultat de faire pousser les travaux de déboisement et de défrichement avec plus de vigueur. Quelques-uns de ces étrangers désiraient même se créer, pour eux et leur famille, des propriétés pour

venir y résider. Malgré leur bon vouloir, aucun ne put mettre ces projets à exécution ; la mort, cette moissonneuse impitoyable, vint les surprendre et déjouer leurs plans. Quelques-uns avaient même préparé tout le bois de sciage, les ouvertures, le bois de charpente nécessaire à l'érection de leur future maison.

Les récoltes augmentaient au fur et à mesure que les défrichements se faisaient de plus en plus considérables, et on manquait d'un moulin à farine.

Avait-on du grain à faire moudre, il fallait aller le porter soit à Bécancourt, soit à Gentilly, une distance de huit lieues ; c'était pour les pauvres colons toute une corvée que ces voyages au moulin à farine ; c'était bien souvent un voyage de trois jours, et Grand-Dieu par quels chemins !

Charles Héon, à qui rien n'est impossible, comprenait fort bien la position dans laquelle il se trouvait, ainsi que ses amis ; il va essayer de combler cette lacune en construisant lui-même cet instrument indispensable, un moulin à farine.

Notre héros se mettait à l'œuvre immédiatement

pour construire son moulin, qu'il adossait à son moulin à scie.

Il put se procurer une moulange de Monsieur Louis Massue, mais le lit de la moulange était en granit très dur, et de sa fabrication.

Il ne faut pas croire, ou même présumer qu'il sortait de cette moulange, et d'un bluteau de quatre pieds de longueur, aussi fabriqué par lui-même, une farine qui aurait pu subir une comparaison avec la farine hongroise d'Ogilvie, mais, n'ayant rien de mieux, on s'en contentait!!!

Savez-vous, amis lecteurs, que ce moulin de Charles Héon a été le premier moulin à farine de tous les cantons de l'Est, de tous les bois francs ?

Notre héros me disait que l'on partait de Stanfold, une distance de quatre lieues et demie, à travers la savane de Stanfold, sans aucun chemin, qu'un seul sentier, dans l'eau bien souvent à la hauteur du genou, ayant sur le dos un minot et demi de blé, d'orge, ou de sarrasin, que l'on apportait à son moulin pour le faire moudre.

Vous êtes peut-être sous l'impression que Charles Héon faisait un gros profit, prenait une grosse mouture, faisait de l'argent. Oui, il faisait de l'argent, surtout lorsqu'il lui arrivait d'être présent à l'arrivée de cette pratique à son moulin, et qu'il voyait ce famélique, après avoir laissé tomber

son lourd fardeau, allant au bluteau, le secouer et ramassant le peu de fleur, de son ou de poussière, qui s'en détachait, le délayer dans un peu d'eau, et boire avec la plus grande avidité cette colle si peu appétissante.

La mouture que notre héros, dans ces occasions percevait de cette pratique, était d'abord de l'amener chez lui, lui faire prendre un bon souper, lui donner un bon lit, et, le matin, après lui avoir servi à déjeuner, se tournant du côté de son fils aîné, bien jeune alors, lui dire : " Jules, tu vas aller conduire cet homme jusqu'au passage de la rivière Bécancourt (distance d'une lieue et demie) !!! "

Voilà un des traits entre mille de la vie de Charles Héon.

Les déboisements se faisaient avec assez de rapidité, les chemins de front se régularisaient, on faisait des ponts sur les ruisseaux, qui ne manquent jamais d'être nombreux près des rivières, on rebâtissait les maisons, on avait maintenant le bois de sciage dont on avait besoin, tout progressait, on était content.

Mais une chose manquait, l'aurait-on jamais ? une église, ce point de ralliement, ce lieu de prière,

toujours cher à tout canadien-français, surtout lorsqu'il est dans l'isolement.

On ne pensait pas avoir un prêtre, curé résidant, mais on espérait avoir une mission, qui serait donnée à des intervalles plus ou moins rapprochés, par Monsieur le curé de Gentilly.

On avait la promesse du Révérend M. Michel Carrier, alors curé de Gentilly, qu'il s'intéresserait pour les pauvres colons. Avec un intermédiaire comme Monsieur le curé Carrier, qui plus que tout autre connaissait les besoins, on était certain de réussir à obtenir ce que l'on désirait si ardemment.

Une assemblée de tous les habitants de la nouvelle colonie est convoquée, dans le but de demander à sa Grandeur Monseigneur Signay, évêque de Québec, la permission de construire une église ou chapelle, à l'endroit que sa Grandeur voudrait bien fixer.

On faisait accompagner cette supplique d'un plan du territoire que l'on voulait faire ériger en paroisse.

Ce territoire comprenait une grande partie du canton de Blandford, les dixième et onzième rangs du canton de Maddington, les douze premiers lots des premier, deuxième, troisième et quatrième rangs du canton de Bulstrode. Cette requête est datée du six mars mil huit cent trente trois, signée par trente quatre paroissiens, et certifiée par M. Laurent Genest,

notaire, à Gentilly, le 16 mars mil huit cent trente trois.

Charles Héon, Pierre Bruneau et Antoine Marchand étaient délégués auprès de sa Grandeur Monseigneur l'évêque de Québec, comme porteurs de la requête.

Les colons de Blandford ne furent pas déçus dans leurs espérances : Sa Grandeur Monseigneur l'évêque de Québec leur accordant la permission de construire une chapelle de soixante pieds de longueur par trente cinq pieds de largeur.

La chapelle devait être construite sur un terrain de huit arpents en superficie, que venait de céder Louis Massue, écuyer, pour les fins du culte, pour y construire une église ou chapelle, sacristie, presbytère, cimetière et dépendances, à distraire du lot de terre numéro cinq du dixième rang du Township de Blandford.



PREMIÈRE EGLISE DE SAINT-LOUIS
1835.

CHAPITRE VINGTIÈME

Aussitôt la permission accordée, on se mettait à l'œuvre avec empressement.

L'entreprise de la construction de l'église fut adjugée à Charles Héon pour les prix et somme de 60 louis ou deux cents quarante piastres de notre argent ; elle devait être terminée pour la Saint Michel, ou le 29 septembre en mil huit cent trente cinq.

Ce n'était certes pas une basilique, mais tout de même elle était assez bien proportionnée, et fut construite si solidement, qu'elle a résisté pendant soixante et dix ans aux intempéries des saisons.

On lui a fait subir, il y a dix ans, des réparations qui lui ont donné un cachet de jeunesse et de vigueur qui fait envie et qui porte à croire qu'elle sera encore de longues années la doyenne des Chapelles et des Eglises de tous les Bois Francs.

Le Révérend M. Michel Carrier bénissait la nouvelle église et y disait la première messe dans

le courant du mois de décembre mil huit cent trente cinq.

La chapelle était belle et bien construite, mais on n'avait pas un seul ornement, pas un seul vase sacré, pas un seul tableau, pas de chemin de croix, pas de cloche, on n'avait rien, on manquait de tout.

Il incombait à Charles Héon et à Pierre Bruneau de voir à se procurer ce dont on avait besoin pour mettre le missionnaire en position d'offrir le saint sacrifice de la messe, sans être obligé d'apporter avec lui de Gentilly ce qu'il lui fallait,

Charles Héon et Pierre Bruneau se dirigent du côté de la métropole, Québec, où ils s'adressent à différentes personnes charitables, qui se font un plaisir, un devoir, un honneur de donner largement à la pauvre mission.

Il est bon de dire qu'ils se firent accompagner par un des citoyens les plus en vue et des plus connus, Monsieur Louis Massue, qui ne fut pas le dernier à inscrire son nom sur la liste de souscriptions.

Monsieur Massue avait déjà donné, outre le terrain pour construire l'église et les dépendances, la peinture, les vitres et les ferrures pour les nouvelles bâtisses.

Charles Héon et Pierre Bruneau furent très heureux dans leur mission. Ils rapportaient, outre

une somme de cent dollars en argent, un magnifique tableau de Saint Louis, patron de la paroisse, par un artiste canadien, M. Plamondon. Ce tableau avait été donné par un Monsieur Légaré. Ils apportaient aussi une croix en fer que l'on voit sur le clocher de l'église. On avait eu aussi une cloche, qui a été remplacée par une autre en mil huit cent soixante et quatorze.

Les délégués rapportaient aussi beaucoup de linge et plusieurs ornements, ainsi que vases sacrés, encensoirs, et beaucoup d'autres objets qui mettaient le missionnaire en état de célébrer les saints mystères; on avait eu aussi un autel, don de la fabrique de Gentilly.

Pendant que Charles Héon et ses amis se livraient à leurs travaux de défrichement et jetaient les bases de leur paroisse, des citoyens entreprenants et courageux attaquaient de leur côté la forêt, par la voie de la rivière Nicolet.

Edouard Leclair, François Pellerin et autres, faisaient des défrichements considérables dans le township de Stanfold, à l'endroit appelé de nos jours "La Rivière Nicolet."

La fertilité du sol, la beauté de la forêt, qui était toute boisée de bois-franc, érable, hêtre, merisier, orme, frêne, tous arbres de la plus belle venue, ne tarda pas à attirer les regards de tous les habitants du district de Trois-Rivières; aussi il n'était question que des Bois-Francs. On comprenait sous ce titre les Cantons de Stanfold, Somerset, Arthabaska, Halifax, Chester, Warwick, Tingwick, Ham, etc. etc.

On ne se fait pas une idée, de nos jours, de la beauté de ces forêts séculaires, où pas un seul arbre n'avait été enlevé; on aurait pu circuler en voiture d'été presque partout. Aussi, la population se porta-t-elle en foule dans ce beau territoire; on avait foi en son avenir, et certes on ne fut pas trompé.

Mais jamais on ne se fera une idée des misères, des privations de toutes sortes, qui ont été endurées par les premiers colons des Bois Francs.

On avait d'abord de la difficulté pour se rendre à destination; il fallait passer par la fameuse route de Gentilly, de (triste mémoire), traverser la rivière Bécancourt, et là, passer à travers le bois, au milieu d'une savane sans fond, jusqu'à la butte de Stanfold, une distance de trois lieues.

Du moment que l'on était rendu à Stanfold, la misère du chemin était à peu près terminée de ce côté, mais il en commençait une autre: il fallait

abattre le premier arbre, pour faire place à la future cabane pour loger la femme et les enfants ; les vivres, les provisions n'étaient pas en abondance ; on souffrait de la faim, que l'on apaisait en faisant bouillir ou cuire des herbes grasses ; on mangeait, quand il y en avait, de la racine de fougère ou toute autre racine ayant une qualité plus ou moins nutritive !!!

Un des pionniers du canton de Stanfold, monsieur Louis Labissonnière, plus connu sous le nom de Louis Isaac, venu dans les bois-francs à l'âge de douze ans, ne cachait pas qu'il avait énormément souffert de la faim. Les patates n'étaient pas aussitôt en fleurs, disait-il, que nous grattions la terre près de la tige pour en avoir le fruit. Ah ! disait M. Labissonnière, que nous jubilions, lorsque nous voyions mûrir les framboises et les bluets ; ce n'était ni plus ni moins que la manne qui nous arrivait pour assouvir notre faim.

Monsieur Labissonnière est devenu un des citoyens les plus en vue, et des plus respectés de la paroisse de Stanfold.

Ce fait que je rapporte de Monsieur Labissonnière n'est pas un cas qui lui soit particulier, mais un entre des centaines.

On n'avait pas, à cette époque de la colonisation des Cantons de l'Est, lorsqu'il s'agissait de payer le tribut, les derniers devoirs à un père, à une mère, souvent victimes de l'amour paternel, les magnifiques corbillards, les superbes cercueils avec poignées argentées, et garnis en dedans avec de la soie ou autre étoffe plus ou moins précieuse : on n'avait même pas de planche pour faire le cercueil, construire la dernière demeure.

S'agissait-il de faire un cercueil, pour ensevelir un père, une mère, un voisin, un ami, on abattait un gros arbre, un pin, que l'on équarrissait pour en faire une grande auge que l'on mettait le plus mince possible, afin que l'on pût la transporter ; on faisait le couvercle de ce cercueil avec des morceaux de bois blanc fendu, que l'on assujettissait avec des chevilles; on n'avait pas de clou !!!

Voilà bien le cercueil fait, mais il faut un linceul. Le linge est rare, on n'a même pas de drap de lit, pas de nappe, aucun morceau d'étoffe, dont on peut disposer. Que faire ? On se procure un peu de paille de sarrasin, dans laquelle on dépose les restes mortels de ce martyr du devoir, de ce martyr de l'amour paternel.

Voilà, amis lecteurs, ce qui a été constaté, lors de l'exhumation des corps d'un cimetière que l'on

transférait en un lieu plus près de l'église que l'on venait de reconstruire.

Pensez-vous que l'on ait jamais vu de cas de misère, de privation, de dénûment pires que celui que je viens de vous citer ? Sans aucun doute ce fut un cas isolé, mais fût-il le seul, qu'il serait suffisant pour nous faire juger de la position vraiment déplorable, vraiment désespérée dans laquelle se sont souvent trouvés ces braves, ces courageux, ces héroïques défricheurs, abandonnés à leurs propres moyens.

Ne pourrait-on pas croire, ne pourrait-on pas présumer que souvent ils étaient prêts de se décourager et d'envier le sort de celui que la mort venait de délivrer d'une si triste position.

A lire les lignes que je viens d'écrire, vous serez tentés de croire que c'est de la fiction, et que si toutefois la chose est arrivée, ce n'est qu'un cas isolé, qu'un fait unique, qu'en général tous vivaient à l'aise, ayant sous la main tout ce dont ils avaient besoin pour mener une vie heureuse.

Détrompez-vous ! les pauvres premiers colons n'avaient pas de bêtes de somme, pas de chevaux, ni bœufs pour porter leurs fardeaux ; avaient-ils

besoin de quelque provision, quelque effet, il leur fallait prendre le collier et s'enfoncer dans la boue jusqu'aux genoux !!!

Il est vrai qu'il y avait des marchands pour fournir les articles de première nécessité. Ces marchands achetaient leurs marchandises, leurs effets à Québec, à Montréal, et les faisaient transporter durant la saison d'hiver jusqu'à Stanfold, jusqu'à Somerset, mais, si par une cause ou par une autre, les effets, les marchandises restaient en chemin, à la rivière Bécancourt, par exemple, une distance de trois lieues, il ne pouvait être question de leur faire traverser la savane de Stanfold par voiture à roues ; il n'y avait pas de chemin d'ouvert. Alors que faisait-on ?

Le marchand de Stanfold, de Somerset ou ailleurs, donnait un bon à celui qui avait besoin de fleur, de lard, ou tout autre objet, pour aller chercher ce dont il avait besoin, chez Antoine Marchand, à la traverse de la rivière Bécancour, et là, se chargeant d'un poids variant de cent à cent cinquante livres sur le dos, reprenait la savane, ayant très souvent de l'eau, de la boue à mi-jambe ; souvent on a trouvé de ces pauvres porteurs enfoncés dans la boue et incapables de sortir des fondrières où ils auraient péri, s'ils n'avaient eu du secours. Comme je l'ai déjà dit dans un autre chapitre, on voyait souvent,

très souvent, ces pauvres voyageurs avoir les jambes gonflées et trembler de tous leurs pauvres membres endoloris, pendant plusieurs jours.

Vous allez me dire que c'est une charge bien facile à porter, sur le dos, que la fleur, le lard ; mais il n'y avait pas que cela qu'on portait sur le dos ou le front. Comme je le dis plus haut, il n'y avait que peu ou point de chevaux, ou bœufs; tout le travail de défrichement se faisait à force de bras. On bûchait les arbres en longueur de huit ou dix pieds, et pour les faire brûler on les entassait à force de bras ; on n'avait pas de bœufs pour en faire l'approche.

Comme je le disais plus haut, les forêts des Bois-Francis, comme leur nom l'indique, étaient toutes boisées d'arbres de la plus belle venue et de la meilleure qualité, pour faire ces produits de première nécessité, dans l'industrie du verre et autre, la potasse, la perlasse, qui sont, elles, les produits de la cendre.

On peut dire avec raison que ce sont ces deux industries, créées par des personnes entreprenantes, qui ont fait coloniser les Cantons de l'Est. Sans elles, que seraient devenus ces pauvres défricheurs, venus

pour la plupart sans le sou, avec de nombreuses familles ?

Le défricheur, le bûcheron, commençait à abattre son bois, le coupait, comme je le dis plus haut, en longueur de huit ou dix pieds, et, l'entassant, il le faisait brûler. Ramassant alors la cendre, il la faisait bouillir et réduire, afin de lui donner de la consistance, que l'on appelait sel ou salt de potasse.

Ce salt ou sel se vendait quatre piastres le cent livres et trouvait facilement des acheteurs à ce prix.

Un homme habitué à bûcher faisait cent livres de salt dans six jours de travail ; à ce compte, il lui fallait faire son salt, c'est-à-dire faire bouillir sa cendre pendant la nuit et bûcher pendant le jour ; mais souvent, très souvent, la femme venait remplacer son mari, durant la nuit, afin de lui donner une chance de prendre un instant de repos, qui certes était bien mérité.

Pour transporter ce salt à la potasserie, si on n'avait pas de cheval ou bœuf, pour en faire le charroyage, que faisait-on ? On faisait, avec de l'écorce d'épinette blanche, une boîte appelée cassot, que l'on cousait avec de la racine d'épinette, et que l'on mettait très étanche ; on emplissait cette boîte ou cassot de salt, et, le chargeant sur le dos, on le portait soit à la potasserie ou au magasin, pour

l'échanger contre des marchandises que l'on ne manquait jamais de faire payer le plein prix.

Il fallait prendre un soin tout particulier pour coudre l'écorce de cette boîte ; il arrivait quelquefois que le salt fût un peu liquide, et si le cassot n'était pas suffisamment joint, la lessive décollait, et, atteignant la peau, causait des brûlures telles qu'en aurait fait le feu.

J'ai vu un pauvre colon qui avait dans le dos, une de ces brûlures, ayant laissé une cicatrice aussi grande que la main, et je puis assurer qu'il n'était pas le seul qui fût blessé de cette manière, et tout blessé qu'il était, le pauvre martyr était obligé de continuer son pénible travail.

Il n'était pas rare de voir les chevaux ou les bœufs ayant des blessures de même nature.

Quand on voit des hommes servir de bête de somme pour transporter des fardeaux dangereux comme ceux que je viens de mentionner, il n'est pas étonnant que souvent les pauvres défricheurs aient été obligés de se rendre chez notre héros, avec une charge de grain pour le faire moudre à son moulin !!

Un moulin à farine fut construit à Stanfold, sur les bords de la rivière Nicolet, par monsieur Girouard, vers mil huit cent trente huit, à l'endroit où existe

encore le moulin appartenant à MM. Nadeau et Boisclair.

Quant aux difficultés pour communiquer avec les établissements de Blandford, ce ne fut que dix ans après l'ouverture des premières terres dans les cantons de Stanfold et de Somerset qu'elles disparurent.

Comme je le disais dans un chapitre précédent, ce ne fut qu'après avoir reçu un baptême de sang que le sentier arrosé par tant de sueurs fit place à la belle route qui existe depuis cinquante huit ans.



RÉVÉREND CHARLES EDOUARD BÉLANGER
décédé le 24 novembre 1845

CHAPITRE VINGT-ET-UNIÈME

Charles Héon et ses amis, sentant le besoin de faire instruire leurs enfants, avaient fait les démarches nécessaires auprès des autorités de l'époque pour fixer les lignes de démarcation des arrondissements d'écoles, et avaient obtenu d'un citoyen du canton de Maddington, monsieur Jacques Dion, la cession ou donation d'un certain campeau de terre, pour l'érection de la maison d'école.

Une assemblée des intéressés avait été convoquée par le secrétaire-trésorier, dans le but d'accepter la donation de Jacques Dion, ou la refuser pour en accepter une autre que faisait un citoyen du canton de Blandford.

L'assemblée était convoquée pour être tenue le lundi, le vingt-quatre novembre mil huit cent quarante-cinq. L'avis de convocation était signé par le président, le Rvd Messire Charles Edouard Bélanger, desservant la paroisse de Saint-Louis de Blandford, en même temps qu'il desservait Somerset et Stanfold.

Le Révérend Messire Bélanger laissait Somerset après les vêpres, dimanche, le vingt-trois novembre, en compagnie de monsieur Olivier Cormier, notaire, qu'il amenait avec lui pour accepter la donation faite par M. Jacques Dion ; il était aussi accompagné d'un nommé Ambroise Pepin, et aussi d'un autre citoyen du nom de Provencher ; on avait six lieues à parcourir.

On arrive sans entraves à Stanfold, où l'on fait une halte de quelques minutes.

La température, comme on le sait, au vingt-trois novembre, n'est jamais très claire ; ce jour-là, elle était encore assombrie par une neige fondue très épaisse, qui tombait depuis déjà quelques instants.

Il était cinq heures du soir ; il ferait nuit avant que dix minutes ne se soient écoulées, nuit d'automne, noire comme dans un four, avant que l'on eût le temps de faire un mille de chemin.

Les citoyens de Stanfold, témoins de ce départ, font des instances pour empêcher de mettre à exécution ce projet, que l'on traite de téméraire. Vaines suppliques, rien ne fait impression ; il fallait de toute nécessité, disait-on, se rendre le soir même à la rivière Bécancourt ; il resterait encore assez de chemin à parcourir le lendemain, pour se rendre à l'assemblée, qui se tenait à dix heures, et d'ailleurs, si l'on avait trop de difficultés, on coucherait chez Grondin, qui

habitait un petit chantier à la Rivière Blanche, distance de quatre milles. On allait prendre un fanal, avec un bout de chandelle. on avait des allumettes. Quel danger pouvait-on craindre ?

Le Révérend M. Bélanger part donc, accompagné de MM. Olivier Cormier et Ambroise Pepin; leur compagnon, se laissant convaincre par les sages conseils des citoyens de Stanfold, se décide à rester, en disant à ses amis qu'il serait aussi avancé qu'eux le lendemain matin, vu qu'il ferait clair, qu'il ferait la route plus vite et avec moins de fatigues, et surtout sans danger de perdre le sentier.

Hélas ! que n'écoutèrent-ils pas les sages avis qu'on leur donnait ?

On avait à peine fait quelques arpents, que la nuit venait, assombrie par la neige épaisse et mouillée qui tombait à plein ciel, et que celui qui portait le fanal faisait une chûte, éteignant la lumière, que l'on essaya en vain de rallumer; les allumettes ne prenaient pas feu : toutes étaient trempées !

On ne voyait pas à trois pieds au-devant de soi, on perdait le sentier, que l'on ne pouvait reconnaître que par le toucher avec le pied, la place du passage des voyageurs étant plus unie ou plus délayée que de chaque côté; on se sépara afin de retrouver le chemin, on était écarté. On s'inquiète, on s'épuise par des marches et des contre-marches

inutiles. Vains efforts, on est à bout de force, la température est refroidie, on ne peut faire de feu, on n'a plus d'allumettes. On s'assied au pied d'un arbre où l'on s'endort, hélas ! pour ne se réveiller que dans l'éternité.

Le compagnon que nos infortunés voyageurs ont laissé au village de Stanfold, fidèle à sa promesse de la veille, partait au petit jour, pour se rendre à son tour au but du voyage. Il n'avait pas fait un mille et demi, qu'il trébuchait presque sur un cadavre ; c'était Ambroise Pepin.

Se doutant que son infortuné compagnon de la veille n'était pas la seule victime, il reprenait la route du village de Stanfold et annonçait la triste nouvelle.

En moins de temps qu'il n'en faut pour l'écrire, l'alarme était donnée, et on organisait un corps de sauvetage, avec brancards et remèdes, au cas où les infortunés voyageurs n'auraient été que paralysés par le froid de la nuit. Des voitures étaient expédiées à Somerset et Arthabaska pour en ramener le prêtre et le médecin.

La population, comme on peut le croire, se portait en foule au lieu présumé de la catastrophe, et la première victime que l'on trouvait était Pepin, mort depuis déjà quelques heures. En avançant quelques arpents on trouvait le pauvre prêtre assis au pied

d'un arbre, la tête appuyée sur la main droite, dans l'attitude du sommeil. Hélas ! le Révérend Messire Bélanger n'était plus qu'un cadavre déjà froid, mort martyr de son zèle. En avançant encore une piette distance, on trouvait enfin le notaire Cormier, au pied d'un arbre ; on le croyait, lui aussi, mort victime de leur imprudence, mais non, après avoir ingurgité quelque potion qu'on lui fait prendre, il donne signe de vie mais ne reprend connaissance que plusieurs heures après. Ce ne fut que trois mois après avoir souffert d'horribles souffrances, physiques et morales, que monsieur le notaire Cormier put se remettre entièrement de cet accident.

Je n'essaierai pas à dépeindre la douleur qui se manifesta à l'arrivée du triste cortège au village de Stanfold. Ce n'était ni plus ni moins qu'un deuil public ; les pauvres victimes étaient des premiers citoyens bien connus et très estimés. On s'empressait auprès des dépouilles mortelles ; c'était à qui aurait donné asile aux restes de ceux qui la veille étaient pleins de force et de santé.

Les dépouilles mortelles du Révérend M. Bélanger furent transportées à Somerset, et déposées, ainsi que celles de son compagnon Pepin, dans le cimetière de la paroisse, en présence d'un grand concours de population, venu des colonies voisines.

Comme je le disais dans un chapitre précédent, il

fallait à la colonisation un baptême de sang, une aussi grande catastrophe pour faire ouvrir les yeux au gouvernement sur le manque de voies de communications dans les Cantons de l'Est.

Aussi, la leçon fut bonne, quoique cruelle ; on n'attendit pas plus longtemps pour s'exécuter : on vota tout de suite une somme d'argent pour ouvrir et terminer, dès l'année mil huit cent quarante six, la belle route de Stanfold, qui est encore de nos jours un des plus beaux chemins publics de la province.

Dès l'année mil huit cent quatre-vingt douze, des citoyens influents du canton de Stanfold se mettaient à la tête d'un mouvement dans le but d'élever un monument à la mémoire du Révérend Messire Charles Edouard Bélanger, ce brave d'entre les braves missionnaires qui se sont épuisés pour aider à la colonisation de la plus belle et la plus riche partie de la province de Québec.

On voulait' profiter du cinquantième anniversaire de la mort de ce martyr de son zèle pour lui élever ce monument afin de rappeler aux générations futures que l'on ne doit pas oublier les bienfaiteurs publics qui meurent sur le champ de bataille.

Malheureusement, et pour des causes que je n'a jamais cherché à connaître, le mouvement entrepris pour payer ce juste tribut fut abandonné.

Espérons que l'on ne se laissera pas décourager

par ce fiasco, et que l'on reprendra avant peu et avec chance de succès cette fois, ce projet patriotique et honorable, s'il en fût jamais. Il y va de l'honneur de tous les citoyens des Cantons de l'Est de ne pas laisser tomber dans l'oubli des événements si tragiques, en même temps que si mémorables.

CHAPITRE VINGT-DEUXIÈME

Les municipalités s'organisaient, on nommait les officiers de voirie, les commissaires d'écoles, les conseillers municipaux.

Charles Héon fut le premier maire de sa paroisse. Le conseil pour le comté siégeait, dans le temps, à Drummondville, une distance de dix huit lieues de Blandford. On voit par là que ce n'était pas une sinécure que d'être maire d'une paroisse à cette époque, avec une telle distance à parcourir. Malgré cela, malgré la dépense que lui occasionnait une telle distance, Charles Héon fut toujours sur la brèche, payant de ses derniers et de sa personne.

Notre héros fut un des premiers des Cantons de l'Est, qui avait l'honneur d'être nommé juge de paix ; jamais qualificatif ne fut mieux appliqué à un citoyen que ce titre de juge de paix, lorsque Charles Héon fut nommé à cette position de confiance.

Juge de paix, il le fut durant au-delà de vingt cinq ans, et jamais dans ce long laps de temps il ne signa une action. Toujours il trouva le moyen d'arranger

à l'amiable les différends existants entre demandeur et défendeur.

S'agissait-il d'une action en dommage, il faisait au demandeur une offre de réduction qui toujours était acceptée, et souvent, très souvent payée par lui-même.

C'était dans le règlement des affaires de chicane que Charles Héon excellait. Après s'être fait rendre compte du sujet de la dispute, il faisait aux deux parties une morale des mieux conditionnée, durant laquelle demandeur et défendeur se regardaient d'un air un peu surpris et disaient invariablement : c'est pour vous, Monsieur Charles, que j'accepte ou je cède, si c'était un autre que vous, j'irais au bout, mais laissons cela, puisque vous dites que c'est mieux ; et tout bas on ajoutait : il a bien raison le père Charles.

La maison de notre héros fut de tout temps un lieu de rendez-vous pour tous les colons. Ayant eu l'honneur de donner l'hospitalité au premier missionnaire qui y célébrait la première messe qui ait été dite et chantée dans les Cantons de l'Est, elle fut toujours regardée, et avec raison, comme un point de ralliement ; on s'y sentait chez soi. Tous les colons se rendaient à la maison de Héon, le dimanche, pour y faire la prière en commun, le chemin de la croix, et aussi pour y chanter des cantiques et l'office des vêpres.

On se rendait aussi chez notre héros pour s'y amuser, et quelquefois aussi y danser. Charles Héon jouait assez bien du violon pour faire dégourdir ceux que le travail de la semaine n'avait pas trop alourdis.

Le père Charles, comme on l'appelait dans l'intimité, savait plaire aux jeunes et aux vieux ; aussi, il fallait voir s'il était écouté et aimé autant que respecté.

Charles Héon était universellement connu ; il ne passait pas un voyageur sans arrêter pour avoir un renseignement, soit sur les chemins, soit sur les terres ou toute autre question.

Comme je le disais dans un autre chapitre, notre héros était très charitable ; ils ne se comptent pas ceux qu'il a assistés, et Dieu sait si les occasions lui ont manqué de soulager l'infortune. Que d'actions méritoires ont été portées au crédit d'autres personnes, et dont Charles Héon était l'auteur ignoré !

Pendant que Héon mettait la dernière main à son établissement et que les citoyens de Saint Louis de Blandford organisaient leur paroisse, les colons de Stanfold, Somerset, Arthabaska ne restaient pas dans l'inaction.

Mieux partagés que Blandford et Maddington pour la qualité du sol et la fertilité offerte aux colons pour le défrichement des terres, ces Cantons faisaient des progrès très rapides, surtout depuis la confection

du fameux chemin de Stanfold, qui les mettait dans la possibilité de communiquer, dans toutes les saisons de l'année, avec les paroisses des bords du fleuve Saint-Laurent ; aussi l'immigration prit-elle une extension vraiment extraordinaire.

Le commerce des potasse et perlasse se doubla ; il n'était pas rare de voir défiler vingt ou vingt cinq voitures attelées de bœufs, chargées de ces précieux mais très lourds produits.

C'est à cette époque que la fameuse route de Gentilly devint le plus célèbre, non pas par son bon état de réparation, mais par son mauvais état ; elle était ni plus ni moins qu'impassable ; aussi, que de difficultés, que de misères, que de bris de voitures, que de morts de bêtes de trait, comme je le disais ailleurs, dont n'a pas été cause ce chemin, particulièrement au temps dont je parle, où il s'y faisait un si lourd trafic !

A venir à mil huit cent quarante-six, date de l'ouverture et de la confection du chemin de Stanfold à la rivière Bécancourt, il n'y avait que par le chemin de Craig que l'on pouvait pénétrer dans les Cantons de l'Est.

Ce chemin de Craig passait au sud des Cantons d'Inverness, Halifax, Arthabaska, Chester et autres. On peut juger s'il se faisait par cette voie unique un trafic immense, mais qui n'était d'aucune utilité pour

les colons pe Stanfold, Somerset, Bulstrode, Aston, pour communiquer avec les vieilles paroisses bordant le fleuve St-Laurent.

La route de Gentilly fut, jusqu'à mil huit cent cinquante-quatre, la seule route depuis Lévis à Nicolet, pour avoir accès aux Bois-Francs du côté nord, les routes de Sainte-Croix, Sainte-Gertrude et Aston n'ayant été livrées au trafic qu'à cette date.

La route, la fameuse route de Gentilly, longue de trois lieues, comme je le dis ailleurs, n'était qu'un cloaque, un précipice, un danger constant même dans la saison d'hiver ; si on avait le malheur de laisser le pontage, on allait au fond, et Dieu sait si on en sortait souillé : il n'était jamais prudent de s'aventurer seul pour faire ce trajet.

L'entretien de ce chemin était à la charge des propriétaires de Blandford, Maddington et partie de Bulstrode. Souvent l'entretien d'une part de route coûtait à son propriétaire des sommes énormes, en temps et en argent.

On se décidait donc, en mil huit cent cinquante-cinq, lors de la mise en opération de la loi municipale qui nous régit de nos jours, à demander au conseil de comté siégeant à Saint-Christophe d'Arthabaska, chef-lieu du dit comté, de faire de la route de Gentilly un chemin de péage, ce qui fut accordé de suite, avec privilège de prélever certains taux de péage, à

George Benson Hall ou représentants. Ce privilège était pour quatre-vingt-dix-neuf ans.

Ce fut un beau jour que celui où les colons des cantons de Blandford, Maddington et Bulstrode apprirent qu'ils étaient débarrassés de l'entretien de la route de Gentilly, et qu'enfin on allait avoir un bon chemin, où on pourrait passer sans danger d'y perdre la vie. On avait été trente ans dans la boue, n'était-il pas temps d'en sortir ?

CHAPITRE VINGT-TROISIÈME

La paroisse de Saint-Louis de Blandford avait bien, il est vrai, son église, mais le nombre de ses habitants n'était pas suffisant pour leur permettre d'espérer avoir un prêtre, comme curé résidant au milieu d'eux pour les desservir; aussi furent-ils de longues années avant que cette grande faveur leur fût accordée.

Ce ne fut qu'au mois d'octobre mil huit cent soixante et deux que Monseigneur l'Evêque des Trois-Rivières nomma à cette cure le Révérend Charles Arthur de Carufel.

Jusqu'à l'arrivée de M. de Carufel, la paroisse de Saint Louis fut desservie par les missionnaires de Somerset et Stanfold. Ces desservants furent les Révérends Messires Lahaie, Gagnon, Bélanger, Carrier, Racine et Pelletier.

Voyez-vous, amis lecteurs, ces infatigables, ces dévoués, ces braves missionnaires disant la messe le dimanche d'abord à Somerset, puis à Stanfold, distance de deux lieues et demie, et souvent, très

souvent continuer dans l'après-midi à Saint-Louis de Blandford, distance de trois lieues !!!

Ce trajet de cinq lieues se faisait souvent, pour ne pas dire toujours, à pied, et on sait par quel chemin.

Ce mode de desserte a subsisté jusqu'à la mort de Monsieur Bélanger. Ce baptême de sang avait fécondé les travaux des missionnaires et des colons : l'ouverture du chemin fût le premier fruit découlant de cet holocauste. L'immigration prenait de l'extension, les paroisses de Somerset et de Stanfold augmentaient avec une très grande rapidité, leur population se doublait en moins de deux ans, ce qui faisait mettre un terme au système de mission, chacune de ces paroisses, surtout Somerset, ayant un nombre suffisant de paroissiens pour nécessiter la résidence permanente d'un prêtre au milieu d'eux.

Néanmoins, Monsieur le curé de Stanfold desservit Saint-Louis de Blandford jusqu'au mois d'octobre mil huit cent soixante et deux. Monsieur le curé Narcisse Pelletier fut le dernier missionnaire de Stanfold à Saint-Louis.

Les paroissiens de Saint-Louis allaient à tour de rôle chercher le missionnaire et le reconduire à Stanfold.

Les paroissiens de Saint-Louis avaient l'office divin une fois par mois, le dimanche.

Ce manque de résidence de la part du missionnaire au milieu des paroissiens retarda sensiblement les progrès de Saint Louis, il n'y a pas à le nier : la présence d'un prêtre dans un nouvel établissement donne de l'essor à la colonisation.

Le canadien-français, plus que tout autre peut-être, ne peut se faire à l'idée de vivre sans édifice religieux pour rendre publiquement à Dieu le culte qui lui est dû, sans un autel pour offrir le saint sacrifice de la messe, sans un prêtre à ses côtés pour le consoler et le soutenir au milieu des difficultés sans nombre qu'il rencontre à chaque pas dans le chemin de la vie.

Charles Héon regrettait beaucoup cet état de chose. Aussi ne fut-il pas le dernier à se mettre à la tête d'un mouvement, d'une liste de souscription, pour assurer au futur curé résidant des moyens de substance en rapport avec sa position, sous forme de supplément à la dîme ordinaire.

Ses démarches, ses efforts furent couronnés de succès, et Sa Grandeur Monseigneur Cooke, évêque des Trois-Rivières, délégua comme premier curé M. Charles Arthur de Carufel.

Monsieur l'abbé de Carufel ne fut pas longtemps sans faire changer l'aspect de Saint-Louis. Après avoir fait exécuter des réparations au vieux presbytère, qui en faisait une très bonne résidence, il

faisait construire un jubé à la chapelle, dont il faisait peindre l'intérieur et ajoutait au nombre et à la richesse des ornements. Monsieur le curé de Carufel aimait à rehausser le plus possible l'éclat des cérémonies religieuses.

Mais ce fut surtout pour l'enseignement de la jeunesse que M. de Carufel se dévoua avec le plus d'ardeur. Aussi, il n'était pas à Saint-Louis depuis deux ans, que déjà les bons effets de ses réformes se faisaient ressentir.

Amis lecteurs, vous comprenez n'est-ce pas, que les paroissiens de Saint-Louis, quoique séparés de ceux de Stanfold par une distance de trois lieues, ne devaient pas être considérés comme des étrangers, étant sujets aux mêmes besoins, aux mêmes ennuis, aux mêmes dangers, aux mêmes privations, ayant les mêmes aspirations. Il y avait entre tous ces pauvres colons une espèce de confraternité qui se laissait voir lorsqu'un malheur arrivait à quelqu'un ; c'était dans ces circonstances que l'on voyait se donner ces coups de main, se faire ces marches pénibles à travers la forêt.

Certes, les occasions ne manquèrent pas de se

donner réciproquement d'une paroisse à l'autre ces témoignages de supports mutuels; on savait qu'on ne pouvait attendre du secours du dehors, et que les risques étant identiques, on devait se protéger et ne compter que sur soi-même et ses bons concitoyens.

Dans le courant du mois d'avril mil huit cent quarante-sept, la paroisse de Saint-Eusèbe de Stanfold était le théâtre du drame le plus bas, le plus cruel qu'on avait vu se dérouler jusque là.

On se serait cru pour un moment transporté aux premiers jours de la découverte du Canada, où nos pères étaient toujours dans la crainte de l'arrivée, de l'apparition des cruels Iroquois qui venaient faire des prisonniers, lever des chevelures dans les humbles chaumières, jusqu'aux portes des villes de Québec et de Montréal.

Vous pouvez juger de la stupeur des braves colons de Stanfold lorsqu'ils apprirent la disparition de l'une des enfants de l'un de leurs concitoyens les plus connus et les plus respectés.

Le drame que je désire relater se passait, comme je le dis plus haut, dans le courant du mois d'avril mil huit cent quarante-sept, dans cette partie du

neuvième rang du canton de Stanfold la plus rapprochée de la Rivière Nicolet, à peu de distance de l'endroit appelé la coupe à Walker.

Monsieur Elie Desharnais et son épouse, née Luce Sévigny, vivaient heureux et prospères, entourés déjà de trois jeunes enfants qui faisaient leur joie et leur bonheur, en même temps qu'ils étaient pour eux un sujet d'émulation au travail. Comme tous les bons parents, leur seul but était de se sacrifier pour leurs enfants et leur procurer de bons établissements pour l'avenir. Aussi, il fallait les voir travaillant chacun de son côté, afin d'amener au logis l'abondance et le bien être.

Monsieur Desharnais était occupé à l'exploitation de son érablière qui n'était située qu'à quelques arpents de sa demeure, et, désirant tromper la solitude où il se trouvait, avait emmené avec lui, pour lui tenir compagnie et l'amuser par son babil, l'aînée de ses enfants, Philomène, petite fille âgée de cinq ans, et qu'il affectionnait tout particulièrement.

Or, il arriva que Monsieur Desharnais, après avoir préparé à sa petite fille une couche mœlleuse, et lui avoir recommandé de ne pas sortir de la cabane, partit pour recueillir son eau d'érable, ce qui l'appelait à un endroit un peu éloigné. Inquiet de son enfant, il revenait auprès d'elle, afin de s'assurer dans quel état elle se trouvait, et, la voyant tranquille, il

retournait cette fois à un endroit plus éloigné.

Pendant que Desharnais faisait cette visite à sa cabane, pour voir sa petite fille et lui déposer un baiser sur le front, en lui disant de nouveau de ne pas bouger, deux démons à face humaine, un sauvage et une sauvagesse étaient là en embuscade, épiant tous les mouvements de ce pauvre père, inconscient du drame que préparaient ces bourreaux.

Desharnais n'était pas aussitôt reparti de la cabane, que les deux sauvages entrent, et, ne faisant qu'un bond, baillonnent la petite fille et l'emportent dans leurs bras, Dieu seul sait-où.

Desharnais, content de savoir sa petite fille tranquillement assise auprès d'un bon feu, travaillait avec plus d'entrain que jamais à cueillir son eau sucrée. Mais, ayant terminé, il entre voir sa petite compagne. Déception ! celle qu'il avait laissée là une heure auparavant n'y était plus. Le pauvre père ne fut pas trop inquiet de suite, pensant qu'elle avait pris le chemin de la maison, ennuyée qu'elle était de sa mère.

Prendre le chemin de sa demeure fut pour Desharnais l'affaire d'un instant. Quelle ne fut pas sa surprise d'apprendre qu'on ne l'avait ni vue ni entendue.

Jugez, amis lecteurs, du désespoir, du chagrin

de ce pauvre père, de cette tendre mère : l'aînée de leur famille était disparue.

Tout de suite on donne l'alarme, les voisins sont prévenus, il n'était pas encore nuit que déjà les recherches se faisaient de tous côtés. On fouille, on vide tous les puits, toutes les sources, on sonde les fondrières, on cherche dans les bois, on ne trouve rien ; la nuit était venue qu'on était encore à faire des perquisitions.

Pendant que les pauvres parents et leurs amis et voisins faisaient des recherches, les ravisseurs, de leur côté, ne restaient pas inactifs. N'ayant pas été soupçonnés tout de suite, ils avaient eu le temps de fournir une longue route, favorisés qu'ils étaient par l'état de la forêt, à cette saison de l'année, la neige étant toute disparue et leur passage ne laissant pas de traces.

Dès que le jour paraissait, on se remettait à faire une battue dans la forêt. On apprenait de source à peu près certaine que des sauvages avaient été vus près de la Rivière Nicolet. Madame Desharnais eut comme une intuition que son enfant avait été enlevé par eux.

On s'organisait par bande, et l'on parcourait toute la forêt comprise entre les rivières Nicolet et Bécancourt ; au-delà de cent hommes prenaient part

à ces recherches. Vains efforts, toutes ces démarches ne donnaient aucuns résultats.

On ne trouva pas d'enfant, on ne découvrit pas d'indices qu'elle avait été enlevée ou dévorée par les bêtes sauvages, soit par les ours ou les loups, qui quelquefois étaient vus ou entendus dans les environs.

On abandonnait les perquisitions, les recherches, mais la pauvre mère restait convaincue que son enfant n'était pas morte, qu'elle vivait en la possession de cruels sauvages et que, Dieu aidant, elle retrouverait cette pauvre petite martyre. Aussi, que de prières ferventes ne faisait pas cette pauvre mère désolée !

Des indiscretions commises par certains sauvages eurent pour effet de fixer l'attention. On apprit par ces racontars que des sauvages étrangers à la tribu des Abénaquis, dans le but de se venger de certaines prétendues injustices, avaient enlevé une petite fille blanche ; mais, on ne disait pas dans quelle partie du pays avait été fait le vol, ni où se trouvait la captive.

Durant le temps que l'on faisait des conjectures la pauvre petite fille était bel et bien en la possession de sauvages qui, pour éviter d'être appréhendés, emmenèrent leur captive avec eux jusqu'au Saguenay, où ils demeurèrent tout l'été et l'hiver suivant.

Pendant tout ce laps de temps, la pauvre petite

filles avait à souffrir les plus cruels tourments de la part de ses ravisseurs.

Dans le but de lui faire oublier ses parents, les bourreaux lui arrachaient les cils, les sourcils, lui faisaient brûler les ongles des doigts et des orteils dans des fourneaux de calumet. On lui enduisait le corps d'une matière grasse, et on l'exposait toute nue à la fumée d'un bucher, dans le seul but de lui donner une couleur basanée comme celle de ses ravisseurs.

On essayait sur le corps de la pauvre petite proie tous les tourments, toutes les tortures que la cruauté et la barbarie les plus raffinées pouvaient inspirer à des démons.

On peut difficilement se faire une idée des angoisses, des tortures mentales de ces pauvres parents, de cette pauvre mère. Que de nuits d'insomnie passées en prières et dans les larmes ! Non, non, jamais on ne peut apprécier à sa juste valeur ce martyre de tous les instants infligé à une mère dévouée.

Comme je le dis plus haut, les ravisseurs emmenaient avec eux leur captive jusqu'au Saguenay, y passaient l'année et revenaient, à l'ouverture de la navigation, par la voie du Saint-Maurice, à Trois-Rivières.

Quelques jours après leur arrivée à Trois-Rivières

les sauvages traversaient le fleuve St-Laurent et se rendaient à St-Grégoire, ou les soins particuliers dont ils entouraient leur petite captive éveillèrent les soupçons, et, par des manœuvres habiles, faisant parler la petite fille, qui, malgré tous les soins que l'on avait pris, n'avait pas perdu tout à fait l'accent canadien, dans son langage d'enfant, on acquit la certitude que l'on avait devant soi la victime du vol de l'année précédente.

Il fallait agir avec diplomatie. Les sauvages étaient toujours aux aguets, mais se croyaient à l'abri des soupçons, au milieu d'une population de cultivateurs et à une distance de douze lieues de l'endroit où l'enlèvement avait eu lieu, et en les traitant bien on réussit à capter leur confiance.

Une Demoiselle Hébert possédait tout particulièrement la confiance des sauvages et en profitait pour se faire aimer d'eux et de leur petite captive, qu'elle traitait comme si elle eût été une véritable enfant des sauvages, tout en acquérant plus que jamais la certitude qu'elle était l'objet tant désiré des recherches qui se faisaient depuis près de dix-huit mois.

Le moment d'agir était arrivé. Un brave citoyen de Saint-Grégoire, Monsieur Larivière, enlevait, sans que personne s'en aperçût, la petite captive, et sut si bien la cacher, que ses ravisseurs n'apprenaient que trois mois après le lieu de sa retraite.

M. Desharnais, témoin des perquisitions que les sauvages faisaient dans les environs de sa demeure, et, craignant pour la sûreté de son enfant qui était toujours tenue cachée, prit le parti d'aller la conduire à Sainte-Croix, comté de Lotbinière, où il la déposait au couvent, sous les soins de l'une de ses sœurs faisant partie de la communauté.

Cette fois, on la croyait enfin en lieu de sûreté, et les pauvres parents espéraient que leurs craintes allaient se dissiper. Illusion ! les sauvages apprenaient par leurs amis (les plus viles canailles ont leurs amis) le lieu de retraite de leur victime. Se rendre à Sainte-Croix fut pour eux l'affaire d'un instant, et là, ils tentèrent de se faire livrer l'enfant qu'ils réclamaient comme leur appartenant, en menaçant de faire brûler la maison si on ne s'exécutait de bonne grâce. Ce ne fut que par l'intervention des autorités civiles que l'on réussit à les faire déguerpir.

Craignant que le séjour de la petite fille chez elles ne fût la cause de voies de fait de la part des sauvages, les dames religieuses prirent parti de diriger leur petite pensionnaire du côté de Québec, où elle fut internée dans leur maison mère ; la enfin elle se trouvait en parfaite sûreté.

Ce ne fut que longtemps après que Philomène Desharnais vint chez ses parents, qui purent enfin

jouer sans crainte de la présence de leur enfant bien aimée au milieu d'eux.

Certes, on ne peut dire qu'ils ne méritaient pas de jouer enfin d'un peu de repos, après les cruelles épreuves par lesquelles ils venaient de passer.

Mademoiselle Philomène Desharnais épousait, quelques années plus tard, Monsieur Esdras Beaudette, du canton de Stanfold.

Madame Beaudette, aujourd'hui âgée de soixante et deux ans, vit heureuse au milieu de ses enfants, et se rappelle fort bien tous les incidents et les péripéties du drame dont elle fut l'actrice principale.



REVD D. C. S. DE CARUFEL
2ème curé de St-Louis
1871 et 73

CHAPITRE VINGT-QUATRIÈME

Sept années s'étaient écoulées depuis les événements que je viens de relater. On avait presque mis en oubli le drame horrible de l'enlèvement de la jeune enfant de Monsieur Elie Desharnais ; on avait la certitude que pareille chose ne se renouvelerait jamais. Les défrichements étaient agrandis, on vivait maintenant dans une campagne ouverte de tous côtés, les bois étaient éloignés des maisons, les voisins vivaient plus rapprochés, la population était presque double de ce qu'elle était sept ans auparavant, la circulation dans le chemin public était presque continuelle, on n'avait plus rien à craindre des incursions des sauvages, que l'on ne voyait d'ailleurs que très rarement. Comme il n'y avait plus de chasse, on ne les voyait que lorsqu'ils venaient vendre leurs paniers ou autres ouvrages du genre. Enfin, on vivait dans la plus grande sécurité.

Le vingt-cinq avril mil huit cent cinquante cinq, un brave citoyen du neuvième rang du canton de

Stanfold, Monsieur Antoine Grenier, cultivateur, était occupé comme toujours à ses travaux de culture, à quelques arpents de sa demeure.

Son épouse dévouée était restée à la maison avec ses enfants, au nombre de trois, lorsqu'elle eut à s'absenter chez un voisin, pour chercher un instrument dont elle avait besoin pour travailler au métier à tisser.

Madame Grenier n'était que quelques instants hors de chez elle, et revenait de suite reprendre le soin de sa maison.

Mais, quelle ne fut pas sa surprise, son horreur lorsqu'en entrant chez elle, de trouver deux de ses enfants en pleurs, tout transis d'effroi, incapables de proférer une parole; le troisième, un petit garçon âgé de trois ans, était disparu, n'y était plus.

Jugez, amis lecteurs, du désespoir de la pauvre mère affligée. A l'instant, l'enlèvement de l'enfant Desharnais lui revient à la mémoire, et le récit des tortures endurées par la pauvre petite martyre lui passe devant les yeux, imprimé en lettres de sang ! Quel moment pour une mère !

L'ainée des enfants laissés à la maison pendant l'absence de Madame Grenier, une petite fille âgée de six ans, aussitôt qu'elle put parler, déclara que son jeune frère avait été emporté par un gros homme noir, qui était entré dans la maison aussitôt après le

départ de sa mère. La petite fille ajouta qu'elle avait eu tant peur, qu'elle n'avait pas regardé partir le ravisseur de son petit frère, et qu'elle ne savait pas de quel côté il était allé.

L'événement fut connu à l'instant de toute la population de Stanfold et Blandford ; ce fut comme un courant électrique, atteignant tous les pères et les mères de famille de toute la région.

On sentait que tous les parents étaient menacés, étaient exposés aux mêmes dangers. Aussi, il fallait voir l'empressement que l'on mettait à organiser des battues dans toutes les directions ; les grandes forêts à Stanfold, Bulstrode et Aston étaient littéralement couvertes de gens armés de pied en cap.

Vains efforts, toutes les courses organisées se font et se poursuivent en pure perte, tous les puits et toutes les fontaines sont mis à sec, tout est renversé et fouillé, sans succès aucun. l'enfant était perdu sans que jamais on ait eu de nouvelles depuis !!!...

Vous pouvez juger, mères de famille qui lisez ces quelques pages, à quelle inquiétude, à quel désespoir ne furent pas exposés les pauvres parents habitant ces nouveaux établissements des Cantons de l'Est ; voir enlever en plein jour leurs petits enfants, pour être la pâture des fauves des grands bois, où la proie des sauvages, qui faisaient endurer aux pauvres petits abandonnés les plus cruels tourments.

Durant quelques années on fut toujours sur le qui-vive, dans de cruelles transes ; on appréhendait quelque nouveau malheur, on ne laissait jamais la maison sans qu'il y eût un gardien.

Six ans étaient à peine écoulés depuis la disparition de l'enfant de Monsieur Antoine Grenier, et l'on se demandait toujours, si jamais on aurait des nouvelles de cette pauvre petite victime ; on vivait encore et toujours dans de cruelles appréhensions de voir se répéter un jour ou l'autre ce crime si barbare, le vol d'un enfant.

On était encore sous le coup des émotions causées par ce drame cruel, qui était le continuel cauchemar des pauvres parents inquiets sur le sort de leurs chers petits enfants.

Lorsque dans la nuit du vingt juillet mil huit cent soixante et un, le drame le plus horrible le plus sanglant dont les annales de notre pays aient jamais fait mention, se déroulait dans la paroisse de Stanfold.

Une mère de famille, dans un moment d'aberration mentale, égorgeait sept de ses enfants et se donnait la mort elle-même. Quelle hécatombe !

Un brave père de famille, Fabien Bourret, dans le

but de gagner la vie de ses nombreux enfants et de leur pauvre mère, était parti depuis déjà quelques jours pour les Etats-Unis s'engager chez les cultivateurs pour y faire la récolte du foin.

C'était à l'époque où s'accomplissait la tragédie dont je veux vous parler, la seule chance qu'avaient les journaliers de faire quelqu'argent.

Les hommes employés à cet ouvrage gagnaient ordinairement vingt-cinq ou trente piastres par mois.

Bourret n'était pas à son coup d'essai ; il y avait déjà plusieurs années qu'il faisait ce voyage.

En partant de chez lui, en disant au revoir à sa femme et à ses enfants, il ajoutait qu'il s'en allait chez son ancien bourgeois pour qui il avait travaillé les années précédentes, et qui lui avait fait promettre de revenir lui aider à entrer ses récoltes, qu'il se fiait à lui.

Bourret partait donc pour son voyage, dont il faisait la plus longue course à pied, dans le but d'épargner son argent, et avoir à son retour une bourse mieux remplie à remettre à son épouse et à ses chers enfants.

Bourret partait la joie dans l'âme. Quel plaisir ne sera-ce pas à son retour de pouvoir étaler aux yeux de sa femme et de ses enfants ébahis une longue file de beaux écus américains, fruit de son pénible travail.

Mais, bah ! qu'est-ce que le travail, la fatigue, les privations, lorsque l'on reçoit en paiement, en récompense, l'aveu tacite de la part de ceux pour qui on s'est sacrifié, que l'on sait reconnaître le trouble que l'on s'est imposé.

Amis lecteurs, il y a plus de plaisir, plus de jouissance pour le pauvre homme à présenter à sa femme, à ses enfants, une bourse contenant trente piastres gagnées à la sueur de son front, qu'il n'y en a pour l'homme blasé qui ne compte plus, à annoncer à sa famille que par une transaction heureuse, il a ajouté un million de piastres à sa fortune.

Que de projets ne faisait pas le pauvre Bourret, durant sa longue marche, en suivant les lignes de chemin de fer !

Qu'il avait hâte de repasser au même endroit où il était arrêté prendre un instant de repos, lorsqu'il reviendrait ! cela ne sera pas long, disait-il ; dans un mois je serai ici, retournant au milieu de ma famille.

Amères déceptions ! le pauvre Bourret ne soupçonnait pas que Dieu allait le frapper de la manière la plus sensible dans ce qu'il avait de plus cher au monde, son épouse dévouée et ses chers enfants.

Bourret laissait chez lui son épouse, née Louise Laventure, et sept enfants, dont l'aîné avait quatorze ans ; une autre de ses enfants, jeune fille âgée de seize

ans, demeurant à la paroisse voisine, Saint-Norbert d'Arthabaska, chez son oncle.

Madame Bourret, comme toutes les bonnes épouses, les mères de famille dévouées, ne laissait pas à son mari le soin de pourvoir seul aux besoins de sa nombreuse famille ; au contraire, elle faisait tout en son pouvoir pour aider, par son travail incessant, au maintien, à la nourriture et à l'entretien de ses enfants.

Aussi, la voyait-on toujours occupée, toujours travaillant à procurer le bien être à ceux que Dieu lui avait confiés.

Quelques jours avant le départ de son mari, Madame Bourret était allée chez une voisine chercher de l'ouvrage, du filage dont son amie devait lui payer le coût en nature, en effets qui devaient servir à la nourriture de ses enfants.

La voisine amie, confiante en l'honnêteté de Madame Bourret, en lui donnant les effets qu'elle devait travailler chez elle, lui remit en même temps une partie du paiement de son travail, sous forme de provisions de bouche.

Quelques jours après le départ de Bourret pour les Etats-Unis, un dimanche après-midi, Madame Bourret se rendait chez sa voisine amie, rapportant avec elle l'ouvrage qu'elle lui avait confié, en même

temps ce qu'elle avait eu de provisions, en paiement de son futur travail.

Madame Bourret arrivait en disant qu'elle avait trop présumé de ses forces, qu'elle prévoyait ne jamais être capable de remplir sa promesse, et, ne voulant pas tromper son amie, elle préférait lui rapporter son ouvrage et le paiement qu'elle avait bien voulu lui en faire d'avance.

Madame Bourret ajoutait que quelque chose lui faisait pressentir qu'elle mourrait sous peu, et, ne voulant pas être engagée en faisant tort à quelqu'un, elle préférait rapporter ce que son amie lui avait mis en main, qu'ainsi elle serait sans inquiétude de ce côté.

L'amie fut très surprise des démarches de sa pauvre voisine ; après lui avoir dit qu'elle avait tort de se décourager, elle tâcha de la reconforter et lui inspirer confiance en l'avenir, en lui disant qu'elle devait avoir bientôt de l'aide par ses enfants, qui ne manqueraient pas de donner à leurs parents les secours dont ils auraient besoin, et que bientôt, Dieu aidant, ils vivraient tous ensemble heureux et prospères.

Les sages conseils de son amie parurent faire du bien à Madame Bourret, qui, en partant pour retourner chez elle, lui dit un amical bonsoir.

Cela n'empêchait pas Madame Bourret de se

rendre chez ses autres voisines, leur faire une visite, ce qui n'était pas dans ses habitudes, car elle ne sortait jamais de sa maisonnette. Là encore, elle faisait un récit de ses inquiétudes, de ses appréhensions d'une mort prochaine.

Ses voisines tâchèrent de la dissuader, de l'encourager, en lui disant qu'elle était malade, que l'ennui causé par le départ de son mari allait disparaître aussitôt la réception de la première lettre, qu'il ne tarderait pas à écrire.

Vains efforts de la part des voisines. Madame Bourret ne voulait pas se rendre à leurs sages conseils de ne plus penser à de si tristes choses.

Une de ses amies lui disait qu'elle était malade, que la fièvre dont elle était menacée, une fois disparue, tout rentrerait dans le calme, et alors elle serait ce qu'elle avait toujours été jusque là, pleine de courage et d'énergie, ne penserait plus à mourir, mais plutôt à vivre, afin de pouvoir faire ce qu'elle avait toujours fait jusqu'alors : travailler pour élever ses nombreux enfants.

Une amie lui conseillait, avant de partir de chez elle, de ne pas tarder à se soigner, en prenant, dès le soir même, un bain bien chaud, et le lendemain à bonne heure, elle irait la voir pour lui prodiguer ses soins, si toutefois elle n'était pas mieux.

Madame Bourret paraissait contente de l'offre de

sa bonne voisine, et partait en souhaitant le bonsoir à son amie.

Pendant que Madame Bourret faisait ses visites chez ses voisines, l'ainée de ses enfants, jeune fille âgée de seize ans, venue le matin même de Saint Norbert d'Arthabaska, avec son oncle, pour retourner le soir chez lui, était à la maison, lorsqu'elle arrivait.

La jeune fille dit à sa mère qu'elle ne voulait pas partir sans lui souhaiter le bon soir. Alors Madame Bourret faisait tant d'instances auprès d'elle pour qu'elle reste à passer la nuit que la jeune fille, après en avoir obtenu la permission de son oncle, dit à sa mère qu'elle allait passer la veillée avec elle, mais qu'elle irait coucher chez une amie.

Madame Bourret, en apparence très calme, passait la veillée entourée de tous ses enfants, et on se séparait vers dix heures et demie.

Ainsi qu'il avait été convenu la veille au soir, la jeune fille venait, avant de partir pour St Norbert, voir comment était sa mère, et lui souhaiter le bonjour du départ.

Quelle ne fut pas sa surprise de trouver la porte d'entrée de la maison barricadée en dedans, et la seule fenêtre qu'il y eût, hermétiquement fermée ! après avoir vainement frappé et appelé, la pauvre jeune fille aperçoit, par une petite ouverture de la porte, sa pauvre mère étendue sur le plancher, immobile et ne

paraissant pas donner signe de vie ! Affolée, elle part en courant avertir le plus proche voisin de ce qu'elle venait de voir.

On revient en hâte, on essaie d'ouvrir la porte ; rien ne cède, tout est barricadé ; alors on se fait une entrée à coups de hache.

Spectacle horrible ! la maison est transformée en abattoir : huit cadavres sont là gisant dans le sang !

Quelle boucherie ! après quarante trois ans, je me retrouve au milieu de ces cadavres, à chair encore palpitante, et je me les représente tous tels que je les vis à dix heures de l'avant-midi, le jour de cette horrible tragédie.

Imaginez-vous, amis lecteurs, voir devant vous une chaumière de dix huit pieds de longueur par une largeur de quinze pieds, toute basse, n'ayant qu'une porte et un petit châssis, des planchers tout raboteux et disjoints, de petite couchettes faites avec du bois rond, n'ayant qu'un seul pied ou poteau, assemblé avec une tarrière, une petite table, quelques chaises plus ou moins boiteuses, un poêle ; voilà, l'ameublement de cette pauvre chaumière ! ajoutez à cela du sang, toujours du sang, couvrant le plancher et les pauvres meubles.

Trois cadavres sont dans le haut de la maison ou grenier ; le sang de ces pauvres victimes, après avoir coulé à flots à travers le plancher disjoint du haut de

la maison, s'écoule maintenant goutte à goutte et reste figé, coagulé, suspendu aux poutres et au plancher.

On dit quelquefois, au figuré, que l'on marchait dans le sang à la hauteur de la cheville du pied. Eh bien ! si en aucune circonstance on a pu le dire avec un semblant de raison, c'est bien lors du massacre de Stanfold.

La plus âgée des victimes, un garçon de quatorze ans, de taille assez bien prise, avait dû opposer beaucoup de résistance à la pauvre mère ! ce jeune homme avait été frappé de sept coups de hache dans le dos ; quelques-uns de ces coups de hache traversaient de part en part, et se laissaient voir au milieu de l'estomac. Une autre de trois ans avait le cou coupé, la tête n'étant retenue que par un lambeau de chair. Vous pouvez juger des autres par ce que je vous dis de celles-ci. La pauvre mère avait mis fin à ses jours en se coupant le cou avec un rasoir.

Quelle hécatombe !

Ce n'était pas un malheur domestique, c'était un malheur public. Tous les citoyens, non-seulement de la paroisse de Stanfold, mais aussi ceux des paroisses environnantes, étaient dans le deuil ; on était consterné, on n'aurait jamais pensé, on n'aurait jamais cru que l'amour maternel poussé au paroxysme pût se

traduire par un tel mouvement de fureur aveugle et inconsciente.

Jamais l'église de Stanfold ne sera témoin de pareille foule assistant à n'importe quelle cérémonie religieuse ou patriotique, qu'elle ne le fut lors des funérailles de la famille Bourret.

Figurez-vous voir défiler, les uns à la suite des autres, huit cercueils, dans autant de voitures séparées, escortés par au-delà de cent voitures chargées de citoyens venus de toutes les parties du comté, pour témoigner du regret pour cette pauvre famille anéantie par l'auteur de ses jours, dans un moment de folie causée par l'excès de l'amour maternel.

Le Révérend Messire Narcisse Pelletier, dans une allocution prononcée avec une éloquence dont lui seul avait le secret, paya un juste tribut de regret à cette mère dévouée, à cette martyre de l'amour pour ses enfants.

C'était un jour de deuil public ; on se regardait avec stupeur et angoisse.

La maisonnette qui avait été le théâtre de ce drame terrible ne fut pas laissée longtemps debout ; on la fit brûler pour effacer toute trace.

Le terrain qui avait été occupé par la maison fut entouré d'une clôture et converti en jardin.

Il ne passe pas une personne connaissant l'histoire du drame que je viens de relater, devant ce petit jardin, sans qu'elle se découvre et ne dise un *Memento* pour la pauvre héroïne de l'amour maternel et pour ses chères victimes.

CHAPITRE VINGT-CINQUIÈME

Nous devons retourner quelques années en arrière.

Depuis que nous avons laissé notre héros Charles Héon pour faire une digression du côté de Stanford, de graves questions avaient été soulevées et résolues.

Dès l'année mil huit cent quarante huit, date de la confection de la ligne de chemin de fer Saint Laurent et Atlantique, depuis Longueuil jusqu'à Richmond, on avait agité la question de la construction d'une ligne de chemin de fer, à partir de cette dernière ville (qui n'était alors qu'un village de quelques maisons, en pleine forêt) jusqu'à la Pointe Lévis ou Québec.

L'importance, l'extension, que prenaient tous les jours les cantons de l'Est, l'avenir brillant que l'on prévoyait pour cette belle partie du Bas Canada, le manque de communications intérieures furent autant de raisons qui attirèrent l'attention des hommes éclairés qui étaient à la tête du gouvernement d'alors.

On subventionna une riche compagnie de capitalistes anglais qui se chargeait de la confection du chemin de fer depuis Richmond jusqu'à Lévis.

La compagnie poussa les travaux avec tant d'entrain et de vigueur, que dès les premiers jours de l'automne de mil huit cent cinquante quatre la ligne du chemin de fer était livrée au trafic dans toute sa longueur.

Les pauvres colons ne pouvaient en croire leurs oreilles et leurs yeux : après tant d'années de souffrances, de privations, de misères, se trouver tout à coup pour ainsi dire au milieu de la civilisation, aux portes des villes de Montréal, Québec et Portland, à la proximité des marchés, soit pour la vente de leurs produits ou l'achat de ce dont ils pouvaient avoir besoin dans l'avenir, c'était, il faut l'avouer, un changement radical dans la situation.

Dès ce jour, on s'aperçut que dorénavant on pouvait se suffire à soi-même, on pouvait se passer des secours des paroisses des bords du fleuve Saint Laurent.

On avait tant souffert depuis vingt ans, que l'on se croyait en droit de dire adieu à ses vieux parents, à ses vieux amis, qui, pour la plupart avaient été empêchés, par l'état vraiment périlleux des voies de communications, de venir voir leurs enfants exilés au milieu des bois.

Ce n'est vraiment que depuis la construction des voies ferrées que les cantons de l'Est ont pris de l'accroissement, et qu'on a fondé ces magnifiques paroisses que tous les étrangers ne peuvent se lasser d'admirer.

Saint Louis, de Blandford, quoique éloigné de trois lieues de la station de chemin de fer la plus rapprochée, se ressentit aussi de la facilité que la nouvelle voie offrait au commerce ; aussi, beaucoup de bois tel que dormants de chemin de fer, écorce de pruche et autres bois ont pris la route de la station de Stanfold, sans compter les produits de la ferme, patates, grains, beurre, fromage et animaux.

La construction de la ligne du chemin de fer de Québec à Richmond emmenait aussi avec elle un grand changement dans le service de la malle, qui jusque là avait été très défectueux.

Avant cette époque, la malle était transportée par voitures dans des chemins neufs, souvent très difficiles; aussi, il n'était pas rare qu'elle ne se rendit à destination que deux ou trois jours après qu'elle était due.

Vers mil huit cent cinquante trois, une ligne de diligence était établie entre Stanfold et Trois-Rivières. Ce mode de transport existait jusqu'en mil huit cent cinquante cinq. Le trajet se faisait par la route de Stanfold à la Rivière Bécancour et de

Saint Louis de Blandford, on continuait par la fameuse route de Gentilly. Cette diligence était chargée du transport de la malle.

Jusqu'au mois de juin mil huit cent cinquante six, il n'y avait pas de bureau de poste dans la paroisse de Saint Louis de Blandford. . A cette date un bureau de poste fut ouvert dans la partie ouest de la paroisse, dans le canton de Maddington, et il a toujours existé jusqu'au mois d'août mil huit cent quatre vingt cinq.

Avant mil huit cinquante six, les citoyens de Saint Louis recevaient leur malle par Stanfold ou par le courrier qui conduisait la poste de Stanfold à Bécancourt *via* Sainte Gertrude. Ce trajet se fit pendant deux ans, à pied, dans les saisons du printemps, été et automne, la route de Sainte Gertrude n'ayant été complétée que dans l'automne de mil huit cent cinquante huit.

La distance de Bécancourt à Stanfold, qui est de douze lieues par Sainte Gertrude, était parcourue deux fois la semaine, à pied, par un Monsieur Théophile Rivard, de Bécancourt ; ce Monsieur ne s'en portait pas plus mal pour cela.

Comme je le dis dans un autre chapitre, la colonisation dans les cantons de Stanfold, Somerset et Arthabaska, fit des progrès bien plus rapides que dans les cantons de Blandford et Maddington.

La facilité offerte aux défricheurs de pouvoir tout de suite retirer du profit de leurs travaux de défrichement dès la première année, l'avantage de pouvoir gagner de bons gages tout en faisant leur terre, firent que le nombre des colons augmenta très rapidement et ne put que s'accroître aussitôt après la confection de la ligne du chemin de fer, qui donna à la propriété foncière une valeur de plus du double qu'elle n'avait auparavant. Ce ne fut pas le cas pour Blandford, qui souffrit, si je puis m'exprimer ainsi, des progrès que faisaient les cantons de Stanfold et Somerset.

Le commerce de bois auquel se livrèrent quelques-uns des citoyens de Blandford, fut peut-être une cause de négligence de la part des premiers pionniers pour le défrichement de leur terrain.

Plusieurs des premiers colons de Blandford faisaient, pendant la saison d'hiver, des chantiers de billots, qu'ils conduisaient eux-mêmes jusqu'à

Québec. On comprend qu'ils avaient à lutter contre des antagonistes puissants et riches, faisant exclusivement le commerce de bois et qui n'étaient pas toujours des plus particuliers sur les moyens à employer pour se débarrasser de compétiteurs pauvres, mais actifs et vigilants.

Souvent, les riches marchands de bois offraient des prix très élevés, pour le bois que les colons destinaient au marché de Québec ; alléchés mais non gagnés par ces offres superbes, pensant qu'on leur offrait comme d'habitude un prix désisoire, en rapport avec la valeur du marché, et que l'on voulait faire sur eux un profit exorbitant, les colons refusaient ces offres que l'on se gardait bien de renouveler.

Le printemps venu, les marchands de bois faisaient la descente, le flottage de leurs billots aussitôt le départ des glaces, puis venaient les colons qui attendaient que le bois des bourgeois fût rendu pour faire eux-mêmes leur ouvrage. Un proverbe canadien dit que "Dine tard celui qui dine le dernier."

La saison est avancée, l'eau est basse, les rapides sont à sec ; là où les riches marchands n'avaient

séjourné que douze ou quinze jours, il faut passer un mois.

Tout ce temps ne se passait pas sans dépenses ; enfin on se rendait au lieu de la vente, à Québec ; bien heureux si on n'avait pas eu le malheur d'égrener sa cage de billots et avoir été obligé de passer quinze jours sur le bord des grèves, pour les ramasser au prix de beaucoup de dépenses et de fatigues.

Le flottage du bois ne se faisait pas, ainsi que les chantiers de l'hiver, sans argent ; on avait recours au marchand de bois, pour se pourvoir de provisions et d'argent pour payer les gages des bûcherons et des charretiers. Le montant avancé augmentait de jour en jour, mais la garantie était bonne : on avait eu la bonne idée d'estamper le bois au nom du fournisseur !

Le pauvre colon arrivait enfin avec son bois dans les estacades ; mais, cruelle déception, le prix du bois était tombé à plat ; rien ne se vendait dans le moment ; peut-être le prix augmenterait-il plus tard, à la clôture de la navigation, dans un mois ou deux. Que faire ?

Le riche marchand de bois, le fournisseur de l'hiver, du printemps et de l'été précédents, afin de pouvoir rentrer dans ses avances, venait offrir au marchand de bois en herbe le prix qu'il lui avait déjà offert le mois de mars précédent, lorsque le bois était sur la jetée ; il fallait bien accepter : c'était

la seule chance qu'avait le pauvre colon de ne pas tout perdre.

Voyez-le, amis lecteurs, ce pauvre malheureux reprenant le chemin du retour à sa chaumière, plus pauvre qu'il n'était huit mois auparavant, après avoir travaillé nuit et jour, sacrifié une année de sa récolte et accumulé sur sa tête des dettes pour plusieurs années à venir.

Charles Héon, me parlant des chantiers qu'il avait faits lui-même, me disait que Mons. Patterson, fondateur de l'une des maisons Price, leur conseillait toujours de restez chez eux, de ne pas se lancer dans un commerce trop hasardeux pour des colons à moyens limités, que lui-même irait acheter leur bois, à leur porte, ce qui les aiderait beaucoup pour le défrichement de leurs propriétés. Héon ajoutait : " on ne suivit pas toujours les sages conseils de cet homme d'expérience, et on eut à s'en repentir. "

L'exploitation des forêts de Blandford a toujours fourni un excellent débouché pour l'écoulement des produits de la ferme, qui étaient cotés au plus haut prix du marché, attendu qu'ils étaient rendus sur les lieux, à proximité des chantiers. Chaque médaille, dit-on, a son revers ; si le commerce de bois fut pour quelqu'un cause de mécompte, il fut pour le plus grand nombre un engin de prospérité.

Si la paroisse de Saint Louis n'a pas, comme sa voisine Saint Eusèbe de Stanfold, fait des progrès si marqués, elle le doit non pas à l'incurie, au défaut de talent de ses habitants, mais à sa situation toute particulière, d'être placée au milieu de terrains peu propres à la colonisation, étant entourée de savanes pelées, dont on n'a pas su, jusqu'à ce jour, tirer parti avantageusement.

Peut-être, dans un avenir plus ou moins rapproché, verra-t-on ces savanes incultes être le théâtre de quelque vaste exploitation, amenant avec elle la prospérité et l'aisance.

CHAPITRE VINGT-SIXIEME

La paroisse de Saint-Louis compte au nombre de ses paroissiens des colons de différentes parties de la province de Québec.

Après s'être recrutée parmi les citoyens de Saint-Grégoire, Bécancourt, Gentilly, Maskinongé et autres paroisses du district des Trois-Rivières, Saint-Louis reçut quelques colons venant des paroisses de Saint-Pierre Rivière du Sud, Saint-Valier, Saint-Thomas, Isle aux Grues, L'Islet, Lévis et Québec, apportant avec eux leur force de vitalité, leur esprit d'union et leur amour du foyer domestique, faisant que ce noyau de population, après quarante ans, est représenté aujourd'hui par les deux tiers de la population totale de Saint-Louis, sans compter les nombreux essaims émigrés dans les cantons voisins et ailleurs.

Les noms des Vézina, Dion, Goupil, Fortin, Vallières, Bazin, Blouin, Langlois, Jacques, Hardy sont là pour prouver que le grain de sénevé semé dans le sol de Saint-Louis n'est pas resté improductif mais, au contraire, a produit une abondante récolte

de fruits sains et vigoureux, qui eux-mêmes promettent une forte moisson pour l'avenir.

Comme je le dis dans un chapitre précédent, Saint-Louis jouit de l'avantage d'avoir un prêtre curé résident depuis le mois d'octobre mil huit cent soixante-deux.

Le Révérend M. Charles Arthur Sicard de Carufel demeura à Saint-Louis jusqu'au mois d'octobre mil huit cent soixante et onze, date où il fut remplacé par son cousin le Révérend M. Ovide Sicard de Carufel.

Le Rév. Mes. de Carufel occupa la cure de Saint-Louis jusqu'au mois d'octobre mil huit cent soixante et treize, alors qu'il fut remplacé par Monsieur l'abbé Charles Bellemare, aujourd'hui chanoine titulaire de l'évêché des Trois-Rivières et curé de l'importante paroisse de Sainte-Geneviève de Batiscan.

Le Révérend M. Bellemare demeura à Saint-Louis jusqu'au mois d'octobre mil huit cent soixante et quinze.

M. l'abbé Bellemare desservait, en même temps que Saint-Louis, la paroisse naissante de Sainte-Anne du Sault, où il se rendait durant la semaine, une fois par mois ; c'était dans le temps de l'exploitation, à

Maddington Falls, de la fameuse industrie du tannin ou extrait de l'écorce de pruche, industrie qui, durant l'espace de deux ans, fit de Sainte-Anne du Sault le centre d'un commerce des plus considérable. On distillait à Maddington Falls audelà de quinze mille cordes d'écorce de pruche par année. Malheureusement, l'incompétence des administrateurs fut cause que l'industrie fut abandonnée, et on transportait au Nouveau-Brunswick tout le matériel de l'établissement.

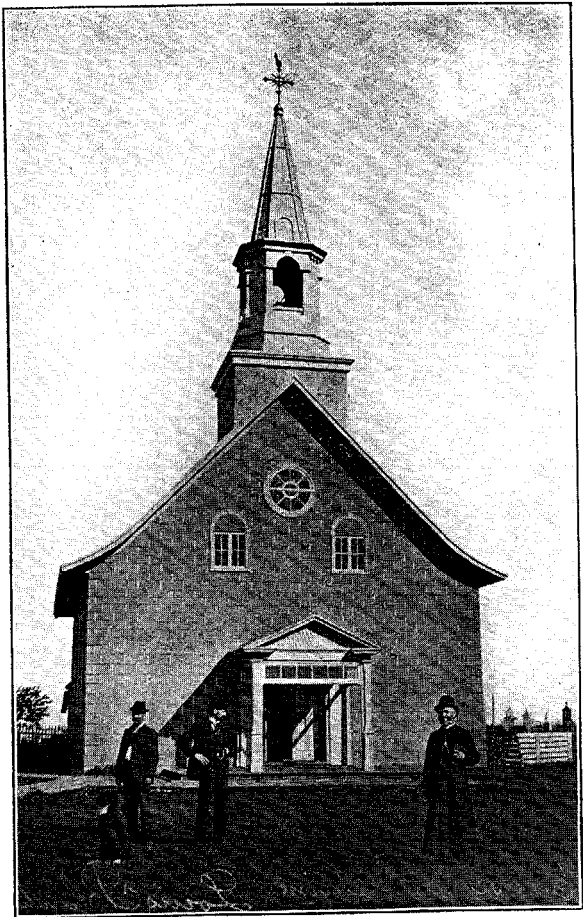
Au mois d'octobre mil huit cent soixante et quinze, le Rév. M. Bellemare laissait Saint Louis, pour être remplacé par Monsieur l'abbé Honoré Julien, qui continua pendant quelques mois à se rendre à Sainte-Anne, en même temps qu'il desservait Sainte Marie de Blandford, où l'on venait de construire une chapelle à l'endroit connu sous le nom du domaine de Gentilly.

Le Rév. M. Julien se rendait à Sainte Marie de Blandford tous les quinze jours, donnant quelquefois la messe le dimanche.

Le Rév. M. Julien demeura à Saint Louis jusqu'au mois d'octobre mil huit cent quatre vingt un, date où il fut remplacé par Mons. l'abbé George Brunel.

Le Révérend Mes. Brunel continua à se rendre une fois par mois à Sainte Marie, mais non le dimanche.

Après quatre ans de séjour à Saint Louis, le Rév.



EGLISE DE ST-LOUIS RESTAURÉE

1874

Messire Brunel abandonna la desserte de Sainte Marie, qui ne fut plus reprise depuis.

Après un séjour de six années à Saint Louis, le Révérend M. Brunel était nommé à la cure de Sainte Sophie de Lévrard, poste qu'il a toujours occupé depuis, et était remplacé par M. l'abbé Charles Edouard Mailhiot, qui fit un séjour de onze ans à Saint Louis.

C'est sous l'administration de M. l'abbé Mailhiot que l'on fit subir à l'église de Saint Louis les réparations qui en ont fait une très jolie bâtisse et lui assurèrent encore de longues années d'existence.

Le Révérend Messire Mailhiot laissait la direction de la paroisse de Saint Louis pour accepter la desserte de l'importante et riche paroisse de Saint Paul de Chester.

Au Rév. M. Mailhiot succéda Monsieur l'abbé Albert Désilets, qui fit un séjour de cinq ans à Saint Louis. M. l'abbé Désilets fit des réparations et agrandissements au presbytère, qui en font une très bonne résidence.

Le Rév. M. Désilets est, à son tour, remplacé au mois d'avril mil neuf cent quatre, par M. l'abbé Gustave Bourbeau.

Sous la direction de ce jeune prêtre si distingué, la paroisse de Saint Louis de Blandford ne fera que continuer dans la voie du progrès intellectuel où l'ont

toujours conduite les sages conseils des prêtres dévoués qui tour à tour ont été préposés à sa tête.

En nommant tous les dévoués prêtres qui tour à tour se sont succédés soit à la mission où à la cure de Saint Louis, depuis mil huit cent vingt huit, date à laquelle fut célébrée la première messe dans la maison de notre héros, jusqu'à mil huit cent quatre vingt deux, époque de la mort de Charles Héon, je puis affirmer sans aucune crainte de fausser la vérité, que tous rencontrèrent en notre héros le plus franc comme le plus cordial appui, dans toutes les mesures qu'ils amenaient devant les paroissiens ; toujours ils étaient certains de le trouver prêt à seconder leurs projets.

Jamais un mot acerbe ne sortait de sa bouche ; toujours il employa son influence à faire triompher les mesures qui avaient pour but l'avancement soit spirituel ou matériel de sa chère localité, au bien de laquelle il s'était dévoué.

Jusqu'aux dernières années de sa belle carrière, Charles Héon a conservé une très grande lucidité d'esprit et un excellent jugement, qui rendaient ses conseils toujours recherchés de la part de ses vieux

comme de ses jeunes amis, et Dieu sait si le nombre en était grand.

Comme je le disais dans un autre chapitre, Charles Héon était doué d'une robuste santé ; aussi, il n'eut jamais recours aux soins du médecin et il se vantait de n'avoir jamais pris de leurs remèdes. Sa pharmacie, disait-il, était très vaste, très riche et peu coûteuse, quoique l'assortiment en fut varié : c'était ni plus ni moins que la grande forêt.

Charles Héon eut le malheur de perdre la compagne de sa vie, son épouse, en mil huit cent soixante et quatre, le vingt trois septembre.

Tout en acceptant avec une grande résignation cette cruelle épreuve, notre héros n'en ressentit pas moins le plus vif chagrin.

Madame Héon avait été pour son mari une épouse modèle et dévouée, toujours prête à le seconder dans toutes ses entreprises et à le consoler dans ses chagrins.

Comme toutes les âmes fortement trempées, Charles Héon voyait venir la fin de son utile carrière d'un œil serein et ferme. Sa longue vie, qu'il avait passée à toujours faire le bien, devait lui être une garantie de la grande miséricorde que Dieu exercerait envers lui.

Sa forte constitution lui faisait présager qu'il n'aurait pas une longue maladie à souffrir avant le fatal dénouement ; aussi, se tenait-il toujours prêt.

Ayant contracté une pleurésie, il rendait sa belle âme à Dieu, après deux jours de maladie, le seize mai mil huit cent quatre vingt deux, à l'âge de quatre vingt trois ans, muni des secours que l'église prodigue à ses bons et fidèles serviteurs.

Les restes de notre héros furent déposés dans le cimetière de sa chère paroisse, en présence de tous ses concitoyens et d'un grand nombre de parents et amis, venus des paroisses voisines.

Dans une très éloquente allocution, le Révérend M. Brunel, curé de la paroisse, faisait l'oraison funèbre de Charles Héon, et, le citant comme un modèle, disait qu'il serait désirable qu'un monument fût élevé à cet humble mais utile citoyen, en reconnaissance de l'œuvre qu'il avait accomplie.

Charles Héon laissait, pour déplorer sa perte, trois fils et cinq filles, tous mariés et à la tête de nombreuses familles, ainsi qu'un grand cercle d'amis.

Charles Héon avait depuis déjà quelques années fait donation à ses deux fils aînés de la propriété qu'il avait défrichée lui-même, et sur laquelle il a toujours vécu pendant cinquante sept ans. La propriété Héon est une des plus vastes et des plus belles des Cantons de l'Est, et vaut plusieurs milliers de dollars.

Amis lecteurs, j'ai terminé la tâche que je m'étais imposée. En toute franchise je dois avouer qu'elle a été très douce pour moi, n'ayant eu qu'à me rappeler et faire connaître la vie et les actions d'un homme qui toujours et partout a été un modèle, et je me croirai amplement récompensé si je puis, par le récit de ses belles actions, lui susciter des imitateurs.

FIN

BIBLIOTHÈQUE
SANT-SUÏCE